INTERVIEW
NABIL KAROUI : *« LA TUNISIE, C'EST LE TITANIC »*

BURKINA EXCLUSIF
Zida : « Soro, Blaise, Kaboré et moi »



PALMARÈS
LES 50 AVOCATS D'AFFAIRES LES PLUS INFLUENTS

HEBDOMADAIRE INTERNATIONAL N° 3049 DU 16 AU 22 JUIN 2019

jeune afrique

FOOTBALL
Spécial CAN 2019



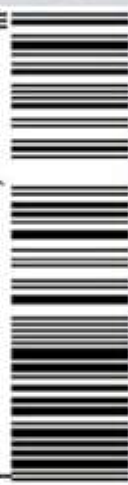
UNION AFRICAINE
Les confidences de Moussa Faki



Ce qui doit changer

14 pages

A11 France 3,80 € • Algérie 290 DA • Allemagne 4,80 € • Autriche 4,80 € • Belgique 3,80 € • Canada 6,50 $ CAN
Espagne 4,30 € • Éthiopie 67 birrs • Grèce 4,80 € • Guadeloupe 4,60 € • Guyane 5,80 € • Italie 4,30 €
Luxembourg 4,80 € • Maroc 25 DH • Martinique 4,60 € • Mayotte 4,60 € • Norvège 48 NK
Pays-Bas 5 € • Portugal cont. 4,30 € • Réunion 4,60 € • RD Congo 6,10 $ US • Royaume-Uni 3,60 £
Suisse 7 FS • Tunisie 4 DT • USA 6,90 $ US • Zone CFA 2 000 F CFA • ISSN 1950-1285



VISIT…

LANZAROTE
Caliente.com



CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S AU CAPITAL DE 3 912 064 € 592.033.401 RCS NANTERRE

PROFITEZ DE TOUTE LA CAN TOTAL, EGYPTE 2019 EN HD

SUR LES CHAINES CANAL+ SPORT

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

Pour vous abonner : Côte d'Ivoire : 13 13* - Sénégal : 201 555* - RDC : 444 555*
Cameroun : 85 56*- Gabon : 86 00* - Burkina Faso: 30 75* - Congo: 06 877 92 92*
Benin: 70 55* - Togo: 22 22 65 65* - Mali: 36 555* - Niger: 94 24 11 11*
Madagascar : 20 22 39 4 73* - Guinée Bissau : 96 900 55 55*
Guinée Equatoriale : 222 101 444* – Mauritanie : 45 25 25 44*
Tchad : 99 09 89 89* - RCA : 77 32 88 88* - Autres pays : +33(0)1 41 22 11 55**
*Coût d'un appel local –**Coût d'un appel international en vigueur de votre opérateur



CANAL+
DIFFUSEUR OFFICIEL

Ce que je crois



Béchir Ben Yahmed

bby@jeuneafrique.com

Samedi 15 juin

Dans trente ans

Plus de 80 % des Africains vivent au sud du Sahara, répartis entre quelque cinquante pays plus ou moins avancés, plus ou moins grands, mais comparables et tous membres de l'Union africaine.

Presque tous ont été colonisés par des puissances européennes et se sont libérés il y a une soixantaine d'années.

Parmi eux, l'Afrique du Sud est un cas particulier.

❖

Traitant de l'Afrique, un confrère anglo-saxon a distingué cinq pays : l'Éthiopie, l'Angola, le Nigeria, la République démocratique du Congo (RDC) et l'Afrique du Sud. Ils rassemblent la moitié de la population subsaharienne et évoluent dans le bon sens. Et cette évolution pourrait rejaillir favorablement sur les autres pays africains.

Je pense qu'il a raison.

Mais la cinquantaine de pays de ce Sud-Sahara qui abritent plus de 1 milliard d'hommes et de femmes forment un ensemble. Où en est cet ensemble ? Est-il en train de se développer économiquement ? Va-t-il vers la démocratie ?

Quelques pays subsahariens sont encore dirigés par des militaires arrivés à la magistrature suprême par un coup d'État. Le cas est certes de plus en plus rare, mais il faut qu'il disparaisse et que nous arrivions à généraliser l'accession au pouvoir par une élection, fût-elle contestable.

C'est le lieu de rappeler que l'actuel président élu du Nigeria, Muhammadu Buhari, a occupé naguère la même fonction grâce à un coup État et a compris qu'il valait mieux se convertir à une forme de démocratie électorale.

Bien lui en a pris, puisqu'il a été élu et réélu.

❖

En Éthiopie, l'actuel chef de l'exécutif, Abiy Ahmed, a été choisi pour le poste de Premier ministre par le parti dominant, qui exerçait un pouvoir dictatorial pour le compte d'une minorité ethnique.

Aux affaires depuis un an, il mène pourtant son pays à marche forcée vers la démocratie.

L'actuel président de l'Angola, João Lourenço, a lui aussi été désigné par l'ancien dictateur José Eduardo dos Santos, qui avait, avec les siens, pillé le pays pendant près de quarante ans. Mais João Lourenço s'est vite affranchi de son mentor et conduit, depuis 2017, une politique de redressement économique qui le rend populaire : il pourrait se faire élire sans difficulté et ne tardera pas à en profiter.

❖

En Afrique du Sud, le même parti, l'ANC, est au pouvoir depuis vingt-cinq ans. Même s'il a tardé à le faire, il a su écarter de la présidence un Jacob Zuma incompétent et corrompu. Et, à travers des élections on ne peut plus démocratiques, l'a remplacé par Cyril Ramaphosa, qui, lui aussi, mène depuis deux ans une politique de redressement sur laquelle on fonde beaucoup d'espoirs.

Même en RD Congo, où le résultat de l'élection présidentielle est discutable, on espère un changement vers le mieux. Et l'on se félicite que l'élection présidentielle ait enfin eu lieu.

Cet immense pays au sous-sol très riche pourrait commencer à sortir de l'ornière, connaître la sécurité et voir son énorme potentiel hydroélectrique mieux exploité.

Quant au Nigeria, 200 millions d'habitants, première économie du continent africain,

tout indique que son président, Muhammadu Buhari, fera mieux au cours de ce deuxième mandat que pendant le premier.

Dans le reste de l'Afrique de l'Ouest – dont fait partie le Nigeria –, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal sont des quasi-démocraties, correctement gouvernées. Leurs citoyens sont en sécurité et connaissent un développement économique enviable.



Mais il y a bien sûr la Somalie, où l'État s'est liquéfié en 1991 et qui est depuis divisée et sans gouvernement. Et il y a le Soudan, où les militaires font la loi.

Il y a la Centrafrique avec son État fantôme, le Soudan du Sud entré en guerre civile dès la première année de son indépendance, la Guinée-Bissau, où l'on ne compte plus les coups d'État, et d'autres petits pays où ni le développement économique ni la démocratie ne se profilent à l'horizon.

Et il y a enfin une quasi-stagnation économique dans quinze pays dont la population croît trop vite.

Il n'en demeure pas moins que l'Afrique subsaharienne est une région du monde où la démocratie progresse tout doucement, tandis qu'elle régresse en Turquie, en Thaïlande, aux Philippines et dans bien d'autres pays.



Oui, l'Afrique subsaharienne, en particulier ses nations les plus importantes et les plus peuplées, fait de petits pas vers la démocratie, des pas de tortue. Elle a besoin de dirigeants réformateurs, déterminés et en plus grand nombre, ainsi que d'institutions plus solides.

L'accord sur la création d'une zone de libre-échange signé en avril 2019, mais pas encore ratifié par le Nigeria, instaure un marché unique de 1,2 milliard d'Africains totalisant un revenu annuel supérieur à 3000 milliards de dollars. Quand entrera-t-il en application? Combien d'années faudra-t-il pour que la centaine de milliards de dollars d'échanges interafricains qu'il devrait engendrer se traduisent en un mieux-être pour les Africains?



Souvenons-nous de cet ancien ministre français, Jean-Louis Borloo, qui claironnait tous les mois que, dès lors qu'il s'en chargeait, l'électrification de l'Afrique était un problème pris en main et virtuellement résolu. C'était il y a cinq ans et rien ne s'est passé depuis ses fanfaronnades. Mais il y a pire: l'actuel président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, a juré il y a quatre ans qu'il allait s'attaquer à l'électrification du continent, dont il faisait la priorité des priorités, le préalable à toute industrialisation.

Qu'est devenue cette promesse? Oubliée, puisque à ce jour 600 millions d'Africains, tous subsahariens, en sont encore à l'âge de la lampe à pétrole...

Les années passent et presque rien n'est fait pour en finir avec ce signe d'arriération économique.



En conclusion, quitte à me répéter car je l'ai déjà écrit, je dirais que l'Afrique – et sa partie subsaharienne, en particulier – ne décollera véritablement que lorsque la malaria aura été éradiquée et l'électrification, menée à son terme.

Au rythme des progrès évoqués ci-dessus, il faudra entre vingt et trente ans. C'est-à-dire presque à la moitié de ce siècle. JA

HUMOUR, SAILLIES ET SAGESSE

Pour vous faire sourire, grincer des dents – ou réfléchir –, ici, chaque semaine, une sélection subjective, la mienne, de ce qui a été dit ou écrit au cours des siècles par des hommes et des femmes qui avaient des choses intéressantes ou drôles à nous dire. **B.B.Y.**

La terre est ma patrie et l'humanité, ma famille.
Khalil Gibran

La valeur d'un homme tient dans sa capacité à donner et non dans sa capacité à recevoir.
Albert Einstein

Il vaut mieux creuser sa tombe avec sa fourchette qu'avec une pelle. C'est plus agréable et c'est plus long.
Philippe Bouvard

Trop de richesses nuisent à l'intelligence du sage, trop de richesses accroissent les erreurs de l'homme ordinaire.
Proverbe chinois

Il n'est rien comme la jalousie pour absorber un être humain tout entier.
Milan Kundera

Les femmes qui veulent être l'égal de l'homme, elles voudront quoi après comme autre lubie.
Le Grand Café des brèves de comptoir

Notre plus grande gloire n'est point de tomber, mais de savoir nous relever chaque fois que nous tombons.
Confucius

Les mondanités consistent à parler quand on n'a rien à dire, avec des gens qu'on n'est pas obligé de rencontrer.
Philippe Bouvard

Rien n'est jamais joué si l'on se refuse à subir. **Françoise Giroud**

OVD KINEGRAM
A KURZ Company



La Tech, outil de confiance de la relation Police-citoyens



Un point crucial dans l'établissement d'un lien de confiance entre la Police et l'ensemble de la population d'un territoire est de pouvoir vérifier la légitimité d'un agent de police. La technologie apporte une solution novatrice.

Cette vérification se fait par l'uniforme, le badge et la carte d'identité. Cependant, les badges sont souvent lourds, mal adaptés aux opérations sur le terrain, et les cartes professionnelles ne disposent souvent pas des derniers dispositifs de sécurisation. Les signes distinctifs peuvent être falsifiés. De plus, avec les restrictions budgétaires, les services de police n'ont souvent pas les moyens de fournir à leurs agents ces outils.

DEUX DOCUMENTS EN UN

Une solution à ce problème a été développée par la société suisse OVD KINEGRAM, leader dans le domaine de la sécurisation optique de documents publics. Il s'agit d'un produit unique : la carte/badge de police KINEGRAM®.

Le document comporte sur la face avant le badge du policier et sur la face arrière sa carte d'identité. Le badge établi une illusion 3D avec un effet KINEGRAM®, d'où une haute reconnaissance visuelle à distance. Il suffit de retourner, si nécessaire, le document pour présenter la carte d'identité.



HAUT NIVEAU DE SÉCURITÉ

Cette carte/badge intègre la toute dernière technologie conçue pour la sécurisation des billets de banques (Euro 2, livre sterling, etc.) et des documents officiels et d'état civil (nouveau Visa Schengen 2.0, passeport Interpol, etc.).

Le laminat de protection imitant le badge ainsi que le laminat protégeant les données personnelles offre une protection efficace contre l'usure de la carte et sont extrêmement difficiles à contrefaire ou imiter. La technologie KINEGRAM® ne peut pas être reproduite en utilisant des moyens holographiques accessibles commercialement.

UNE SOLUTION MODULABLE

À cela s'ajoutent d'autres avantages. Il s'agit d'une solution flexible, utilisable sur les équipements existants, et pouvant faire l'objet d'une personnalisation. Les autorités peuvent choisir librement la couleur de fond du badge et de la carte d'identité. Sur le badge, il est possible de graver au laser un numéro d'identification individuel. En plus, la technologie RFID peut être incorporée à la carte d'identité.

Les autorités peuvent ajuster les tirages de documents en fonction de leurs besoins. Elles peuvent ainsi réaliser des économies substantielles et optimiser leurs budgets de fonctionnement.



ID4AFRICA
2019
18-20 June | South Africa
Johannesburg

Afin de découvrir les dernières innovations en matière de solutions de sécurité physiques et digitales pour les documents publics, retrouvez-nous sur le stand C31 à ID4Africa qui se tiendra à Johannesburg du 18 au 20 juin 2019.

OVD Kinegram AG (Siège) Zählerweg 11 CH-6300 Zug, Suisse
Tél. : (+41) 41 555 20 00 - Fax : (+41) 41 555 20 20

Pour plus d'informations,
rendez-vous sur : **www.kinegram.com**

JAMG - PHOTOS : D.R.

Marwane Ben Yahmed



@marwaneBY

Les hommes d'affaires font-ils de bons politiques ?

Le Tunisien Nabil Karoui est un sacré personnage. Un concentré d'inépuisable énergie, toujours en mouvement, même en fumant ses célèbres cigares. Ce Zébulon très sûr de lui, parfois un peu trop, ne s'encombre pas de précautions oratoires. Il va droit au but, quitte à agacer ou à froisser ses interlocuteurs. L'auteur de ces lignes le connaît, assez bien, depuis une dizaine d'années. Et il reconnaît volontiers s'être trompé sur son compte. Début 2017, Nabil Karoui nous avait confidentiellement fait part de son intention de se lancer en politique. Lui, l'homme de médias, envisageait de sillonner le pays jusque dans ses villages les plus reculés afin d'établir un diagnostic aussi juste que possible. Son constat était sans appel : la classe politique tunisienne étant, selon lui, totalement incompétente, un boulevard s'ouvrait devant les gens audacieux, différents, porteurs de solutions novatrices. Lui, par exemple. Un nouveau monde était censé remplacer l'ancien. On l'aura compris : il se voyait comme une sorte d'Emmanuel Macron tunisien.

Karoui a subi un terrible traumatisme lors du décès de son fils dans un accident de la route. Ce drame a-t-il joué un rôle dans son évolution personnelle ? Le voyant à ce point pétri de certitudes, iconoclaste et presque arrogant, je m'étais dit à l'époque que son chagrin affectait sans doute sa lucidité, qu'il cherchait une échappatoire, un nouveau sens à sa vie. Et voici que, deux ans plus tard, son aventure fantasmatique prend forme *(lire son interview p. 54)*. Certes, ce n'est pas parce qu'il est en tête dans certains sondages aux côtés de l'universitaire Kaïs Saied – autre ovni de la politique tunisienne –, que l'ancien patron de la chaîne maghrébine Nessma TV est assuré de conquérir le palais de Carthage. Mais le seul fait qu'il se retrouve dans une position aussi favorable à quelques mois de la présidentielle (et des législatives) en dit long sur la vertigineuse défiance des Tunisiens à l'égard de leur classe politique.

Fraîcheur

Le constat est d'ailleurs le même sous d'autres latitudes africaines. Dans de nombreux pays, les élites politiques traditionnelles sont contestées, rejetées, et de nouveaux personnages, souvent issus du monde de l'entreprise et du secteur privé, font leur apparition. Phénomène récent, cette irruption des hommes d'affaires sur la scène politique pose évidemment question. Les Patrice Talon et Sébastien Ajavon (Bénin), les Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina (Madagascar), les Eddie Komboïgo (Burkina), Moïse Katumbi (RD Congo) et Aliou Boubacar Diallo (Mali), pour ne citer que ceux-là, apparaissent aux yeux de beaucoup comme une séduisante alternative. On les suppose meilleurs gestionnaires, plus proches du terrain et de la réalité. Ils sont censés incarner la fraîcheur et le dynamisme face à l'inertie et aux idées plus ou moins rances de leurs prédécesseurs. Avec eux, le chef de l'État devient PDG, les Conseils des ministres prennent des allures de conseil d'administration. Efficacité avant tout ! Cerise sur le gâteau, ils passent pour financièrement « rassasiés », donc peu enclins à siphonner à leur profit les caisses de la nation.

> **On peut rêver d'un Macron africain et se réveiller face avec un nouveau Berlusconi…**

Attention quand même aux effets de mode et aux rêves éveillés ! Qui prouve que ces dirigeants d'un nouveau genre ne cherchent pas à s'emparer du pouvoir pour s'affranchir des règles au bénéfice de leurs entreprises plutôt que de l'État ? Est-on assuré qu'ils ne confondent pas vitesse et précipitation ? Souvent, ils se comportent en monarques peu habitués à rendre des comptes. Et nombre d'entre eux ne doivent leurs fortunes qu'aux faveurs et aux largesses des princes de l'ancien monde, que, dans le passé, ils soutinrent parfois financièrement. Leur grand mérite est de secouer le cocotier, de bousculer une classe politique en pleine léthargie. Mais ne soyons pas naïfs. On peut s'endormir et rêver d'un Emmanuel Macron africain. Et se réveiller face avec un nouveau Silvio Berlusconi ! JA

Sommaire



3 **Ce que je crois** par Béchir Ben Yahmed
7 **Éditorial** par Marwane Ben Yahmed

PROJECTEURS
8 **Confidentiel**
12 **L'homme de la semaine** Hakim Benchamach
14 **10 choses à savoir sur...** Lee White
16 **Comme le temps passe...**
17 **Le match** Muhammadu Sanusi II *vs* Muhammadu Buhari
18 ***Esprits libres***

L'ENQUÊTE
20 **Franc CFA** Ce qui doit changer

AFRIQUE SUBSAHARIENNE
34 **Interview** Yacouba Isaac Zida, ancien Premier ministre du régime de transition du Burkina Faso
40 **RD Congo** François Beya, conseiller très spécial
42 **Questions à...** Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'UA
45 ***Tribune*** *Quand l'Histoire bégaie*

CAN 2019
46 **Football** La CAN étoffe son jeu
46 **Sénégal** Favori malgré lui
46 **Profils** Nouvelles stars

MAGHREB & MOYEN-ORIENT
54 **Entretien** Nabil Karoui, candidat à la présidentielle de Tunisie
59 **L'infographie** Tourisme
60 **Algérie** L'homme qui ne voulait pas être président
63 ***Tribune*** *Le péril communautariste*
64 **Israël** Brutus à Tel-Aviv

ÉCONOMIE
66 **Classement** Les 50 avocats d'affaires les plus influents
74 **Têtes d'affiche**
76 **Affaires déclassées**
77 **Stratégie** Amethis dépasse ses objectifs
79 ***Tribune*** *Pas de révolution technologique sans souveraineté numérique*

FOCUS
81 **Sécurisation documentaire** Le marché de l'identification biométrique

CULTURE(S)
86 **Littérature** L'Algérie, la France et moi
90 **Musique** Entrez dans la transe
91 **Et il est comment le dernier...** Yasmina Khadra
92 **Musique** King Coltrane
93 **Style** L'art est dans la formule
94 **Voyage** De la propagande au débat
96 **Cinéma** Vagues de révolte
97 **Essai** Mal du pays

VOUS & NOUS
105 **Le courrier des lecteurs**
106 ***Post-scriptum***

PHOTOS DE COUVERTURE : **ÉDITION INTERNATIONALE ET AFRICAINE :** MONTAGE JA, DAVID HIMBERT POUR JA ; **ÉDITION MAGHREB & MOYEN-ORIENT :** NICOLAS FAUQUÉ POUR JA

jeune afrique

Fondateur :
Béchir Ben Yahmed,
le 17 octobre 1960 à Tunis
bby@jeuneafrique.com

Édité par SIFIJA
Siège social : 57 bis, rue d'Auteuil – 75016 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 30 19 60
Fax : +33 (0)1 45 20 09 69
Courriel : redaction @jeuneafrique.com

Directeur général : Amir Ben Yahmed
Vice-présidents : Danielle Ben Yahmed, François Soudan
Directeur de la publication : Marwane Ben Yahmed
Directeur de la rédaction : François Soudan f.soudan@ jeuneafrique.com

La rédaction et l'équipe de Jeune Afrique sont à retrouver sur www.jeuneafrique.com/ qui-sommes-nous/

Diffusion et abonnements
Ventes : +33 (0)1 44 30 18 23
Abonnements : Service Abonnements Jeune Afrique, 56, rue du Rocher 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 70 14 74
Courriel : abonnement-ja @jeuneafrique.com

Communication et publicité
DIFCOM (Agence internationale pour la diffusion de la communication)
S.A. au capital de 1,3 million d'euros
Régie publicitaire centrale de SIFIJA
57 bis, rue d'Auteuil
75016 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 30 19 60
Fax : +33 (0)1 45 20 08 23 +33 (0)1 44 30 19 86
Courriel : regie@jeuneafrique.com



Imprimeur : Siep – France
Commission paritaire : 1021c80822
Dépôt légal : à parution
ISSN 1950-1285

Abonnez-vous à **jeune afrique**



Découvrez toutes nos offres d'abonnement sur
jeuneafrique.com
ou contactez-nous au
+33 (0)1 44 70 14 74

CONFIDENTIEL

Politique

GABON

Un parfum de scandale...

Entre l'État gabonais et Clean Africa, la rupture est consommée. Au courant de juin, la mairie de Libreville devrait notifier à cette société gabonaise, que dirige **Laurent Traoré Mantion,** le non-renouvellement de son contrat d'un montant mensuel de 950 millions de F CFA (près de 1,5 million d'euros), portant notamment sur le ramassage des ordures ménagères. Clean Africa devrait faire ses valises avec Averda, l'entreprise libanaise sous-traitante.

Ce dossier fait partie des vingt-deux affaires sur lesquelles la présidence souhaite faire la lumière. Selon nos sources, l'État compte se pencher sur la question des impayés d'Averda et commander un audit de sa dette, estimée à 16,4 milliards de F CFA.

De son côté, Clean Africa réclame à l'État 25 milliards de F CFA au titre de l'entretien de la décharge de Mindoubé, près de Libreville. Mais, selon la commune, qui refuse de payer cette somme, l'entreprise se servait des infrastructures communales, occupait gracieusement des bureaux et utilisait le pont-bascule sans payer.



Léandre Nzué, maire de Libreville, le 21 mai.

FRANÇOIS ZIMA POUR JA

Plusieurs membres de l'ancien entourage présidentiel devront également s'expliquer sur l'origine des fonds qui ont permis à certains d'entre eux d'acquérir, à titre personnel et au total, 30 % du capital de Clean Africa. Créée en 2013 pour remplacer la Société de valorisation des ordures ménagères (Sovog), Clean Africa, qui était au départ un établissement d'économie mixte, s'est transformée en établissement public. Ses actionnaires privés ont alors cédé leurs parts à l'État, dans des conditions qui font soupçonner aux enquêteurs qu'il y a eu détournement de fonds publics. Quant aux sommes dues aux prestataires, les enquêteurs mettent en cause un directeur du ministère de l'Intérieur, qui devait veiller au respect du cahier des charges. Selon eux, lesdits prestataires collectaient certes les ordures, mais ne se sont jamais acquittés des autres tâches, comme le nettoyage des bassins versants ou le curage des caniveaux. JA



SECRETS DE PALAIS

ALGÉRIE

BENSALAH SOUFFRANT

Opéré d'une tumeur cancéreuse en septembre 2015 à Paris, **Abdelkader Bensalah,** le président par intérim, a fait une rechute qui l'oblige à subir des traitements lourds. Le 4 juin, peu après la prière de l'Aïd, à laquelle il a assisté à la Grande Mosquée d'Alger, la présidence a dû annuler la cérémonie de vœux prévue au Palais du peuple.

BÉNIN

MÉDIATION IVOIRIENNE

Les ministres béninois **Pascal Koupaki** et **Aurélien Agbenonci** se sont rendus une seconde fois à Abidjan le 10 mai. À **Alassane Ouattara** ils ont affirmé que **Patrice Talon** était prêt à laisser l'ex-président **Thomas Boni Yayi** quitter le Bénin, comme le demandent ses avocats. ADO s'est dit prêt à les aider à dénouer la situation. Le 2 juin, une médiation ivoirienne a débuté à Cotonou.

CÔTE D'IVOIRE

ADO VERSUS BÉDIÉ

Alassane Ouattara a chargé **Sansan Kambilé,** son ministre de la Justice, d'étudier toutes les voies juridiques qui permettraient de sanctionner **Henri Konan Bédié,** l'ex-président devenu opposant. ADO juge que ses propos dénonçant un « hold-up » des étrangers sur la Côte d'Ivoire pourraient créer des tensions et faire fuir les investisseurs.

CÔTE D'IVOIRE

Soro prend conseil chez Kabila

Venu à Kinshasa assister aux funérailles de l'opposant **Étienne Tshisekedi,** le 1er juin, **Guillaume Soro** a prolongé son séjour jusqu'au 10, multipliant les rendez-vous. L'ancien président de l'Assemblée nationale ivoirienne, en froid avec les autorités de son pays, a notamment été reçu par **Joseph Kabila,** qui lui a prodigué quelques conseils. Leur entrevue, très discrète, a eu lieu le 5 juin, le lendemain de l'anniversaire de l'ex-chef de l'État congolais, dans le quartier de La Gombe, où il réside. La veille, Soro avait dîné avec **Félix Tshisekedi** et l'avait informé de cette rencontre. Enfin, toujours à Kinshasa, il a eu deux tête-à-tête avec **Denis Sassou Nguesso.**

Le 10, il s'est envolé pour Rabat via Brazzaville, où il a participé à une réunion de l'Assemblée parlementaire de la francophonie. JA


ISSAM ZELJI/TRUTHBIRD MEDIAS POUR JA

Guillaume Soro, l'ancien président de l'Assemblée nationale ivoirienne.

GABON

GROGNE À PORT-GENTIL

La nomination de **Noël Mboumba** au ministère du Pétrole fait grincer des dents à Port-Gentil.
En cause : l'éviction, au profit de ce Punu de Tchibanga (Sud), de **Pascal Houangni Ambouroue,** Myéné de l'Ogooué-Maritime. Les Port-Gentillais estiment avoir perdu leur principal représentant au gouvernement, malgré la présence en son sein de **Jean-Fidèle Otandault,** natif de la ville. D'autant que l'une des leurs, **Carmen Ndaot** (Industrie), a elle aussi été limogée.
Ex-protégé d'**Yves-Fernand Manfoumbi** et de **Maixent Accrombessi,** Mboumba s'est rapproché de l'Association des jeunes émergents volontaires (Ajev), de **Brice Laccruche Alihanga,** dont il est aujourd'hui l'un des présidents d'honneur.


VINCENT FOURNIER/JA

AFRIQUE-FRANCE

ELECTRIC BORLOO !

Président de la fondation Énergies pour l'Afrique, qu'il a créée en 2015, **Jean-Louis Borloo** continue de prospecter en Afrique. À Kinshasa, le 11 juin, l'ancien ministre de l'Écologie de **Nicolas Sarkozy** a été reçu par **Félix Tshisekedi,** le président congolais. Il était accompagné de **Karim Meckassoua,** l'ex-président de l'Assemblée nationale centrafricaine.



CONTRE-POUVOIR

RD CONGO

L'IDÉE DE FAYULU

La Cour constitutionnelle ayant invalidé l'élection de 23 de ses députés, la coalition Lamuka a suspendu la participation de ses élus au Parlement. Surprise : ce n'est pas **Moïse Katumbi,** le coordonnateur de Lamuka, qui l'a annoncé le 12 juin, mais son allié, **Martin Fayulu.** Tenant d'une opposition radicale, il est en effet à l'origine de cette idée. Après l'avoir approuvé, Katumbi et **Jean-Pierre Bemba** l'ont laissé communiquer. Jusque-là partisan d'une opposition « républicaine », Katumbi a voulu ainsi faire passer le message qu'il pourrait, à l'avenir, se montrer moins conciliant.

TCHAD

ALLO, LE QUAI D'ORSAY ?

Abakar Tollimi, président du Conseil national de la résistance pour la démocratie, travaille depuis la France à une union des forces de l'opposition qui irait de **Succès Masra** aux rebelles de **Timan Erdimi.** Objectif : pousser N'Djamena à organiser un dialogue ouvert à tous (y compris aux personnalités en exil), parrainé par la France. Il a sollicité à maintes reprises le Quai d'Orsay, en vain.

GABON

M'BA SUR ORBITE

Charles M'Ba, ex-ministre délégué aux Finances d'**Omar Bongo Ondimba** et membre de l'UN (opposition), s'apprête à lancer à Paris « Pour le Gabon », un think tank qui pourrait se muer en parti. Franc-maçon (initié au Grand Orient de France et membre du Suprême Conseil du Gabon), cet ex-soutien de **Jean Ping,** qui a fait carrière chez Elf sous la protection d'**André Tarallo,** vit en exil en France et réactive ses réseaux. Il pourrait être candidat à la prochaine présidentielle.

VALISE DIPLOMATIQUE

UA-FRANCE
FAKI MONTE AU FRONT

L'UA entend rester l'unique médiateur dans le dossier soudanais. Le 11 juin, au Quai d'Orsay, **Moussa Faki Mahamat,** le président de sa commission, a exhorté **Jean-Yves Le Drian,** le ministre français des Affaires étrangères, à plaider sa cause au sein de l'UE. L'organisation panafricaine s'inquiète d'une initiative de l'Allemagne, qu'elle considère comme parallèle : ce pays souhaite organiser une réunion sur le Soudan le 21 juin.

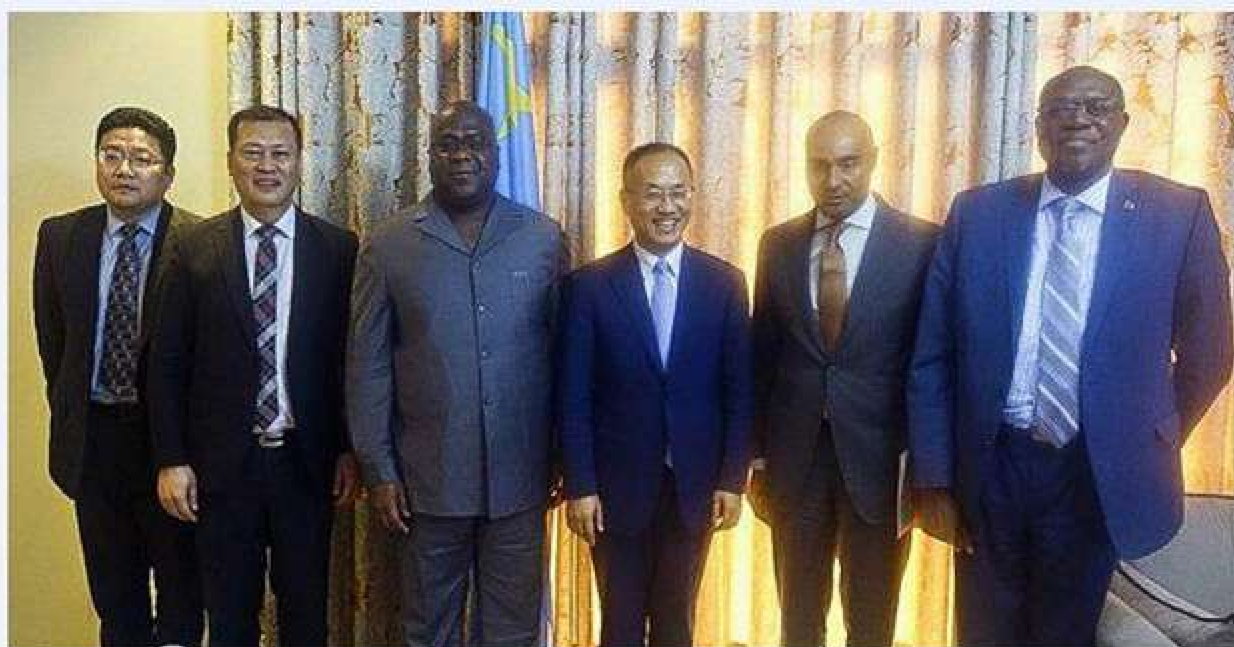
BAD
CHERCHE VICE-PRÉSIDENT

La BAD a chargé le cabinet de recrutement américain Russell Reynolds Associates de lui proposer des candidats pour le poste de vice-président chargé de l'Énergie. Celui-ci est vacant depuis que son titulaire, **Amadou Hott,** a été nommé ministre de l'Économie du Sénégal, en avril. La remise du rapport Russell, imminente, sera suivie d'entretiens à Abidjan, au siège de la BAD. L'avis d'**Akinwumi Adesina,** son président, qui briguera un second mandat en 2020 et dont les relations avec Hott n'étaient pas au beau fixe, sera décisif.

TUNISIE
PETITS ARRANGEMENTS

Les amendements au code électoral, en cours de discussion à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), n'ont pas été préalablement examinés par la Commission du consensus de l'ARP, mais lors d'une discrète réunion à Dar Dhiafa, le 12 juin. Y ont notamment participé : **Youssef Chahed,** le chef du gouvernement, par ailleurs président de Tahya Tounes ; **Selim Azzabi,** le secrétaire général de ce parti ; et **Rached Ghannouchi,** le leader d'Ennahdha. En contrepartie de l'exclusion de l'élection présidentielle du candidat indépendant **Nabil Karoui,** que réclamait Tahya Tounes, Ennahdha a exigé qu'**Abir Moussi,** la dirigeante du Parti destourien libre, soit elle aussi écartée du scrutin.

RD CONGO-CHINE
Tshisekedi court-circuite Ekanga


DR

Félix Tshisekedi et Chen Xiaodong, le vice-ministre chinois des Affaires étrangères *(au centre)*.

En rivalité avec les États-Unis sur le continent africain, la Chine ne néglige pas ses relations avec la présidence congolaise, pourtant engagée dans un « partenariat stratégique » avec Washington. **Chen Xiaodong,** le vice-ministre des Affaires étrangères, a discrètement rendu visite à **Félix Tshisekedi,** le 11 juin, à la Cité de l'UA, et lui a remis une lettre du président **Xi Jinping** le conviant à Pékin. L'entretien, qui a duré plus d'une heure, s'est déroulé en présence de **Franck Mwe di Malila,** le ministre congolais (par intérim) des Affaires étrangères, et de **Christian Atoki Ileka,** secrétaire permanent de ce même ministère.

Le chef de l'État congolais a fait savoir qu'il souhaitait revoir les modalités de la coopération bilatérale. Pour le moment, celle-ci passe essentiellement par le Bureau de coordination et de suivi du programme sino-congolais (BCPSC), une structure paraétatique opaque que gère l'homme d'affaires **Moïse Ekanga,** proche de **Joseph Kabila.** Tshisekedi s'est dit favorable à une coopération plus étatique et plus formelle, demande à laquelle les Chinois se sont montrés sensibles. JA

TCHAD-SOUDAN
Qui informe IDI ?

Préoccupé par la situation qui prévaut au Soudan, **Idriss Déby Itno** (IDI) suit ce dossier de très près. **Bichara Issa Djadallah,** son chef d'état-major particulier, est le cousin maternel de **Mohamed Hamdan Dagolo,** dit Hemetti, ex-leader des Djandjawid et aujourd'hui vice-président du conseil militaire au pouvoir à Khartoum. Le président tchadien dispose dans ce pays d'un autre informateur de premier plan : **Hassan Borgo,** qui le conseille officieusement. Le frère de ce dernier, **Abakar Borgo,** dirige la chaîne de télévision et la radio Al Nasser, deux médias privés sis à N'Djamena. Les frères Borgo sont les cousins d'**Ismaïl Chaïbo,** l'ex-patron de l'Agence nationale de sécurité tchadienne (ANS). JA

AFFAIRE PETRO-TIM

Karim, Aliou et Macky

En laissant **El Hadj Hamidou Kassé,** un proche collaborateur, affirmer que « le rapport de l'IGE [Inspection générale d'État] à propos du contrat Petro-Tim, s'il existe, n'est pas le résultat d'une lettre de mission du président de la République » et que ce dernier « ne l'a d'ailleurs pas reçu », **Macky Sall** a ravivé la controverse née au Sénégal depuis la diffusion, au début de juin, d'un reportage de la BBC sur les conditions d'attribution de concessions d'hydrocarbures à l'homme d'affaires **Frank Timis.**

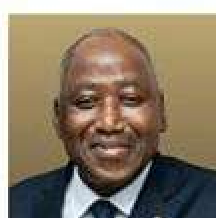
Aussitôt, ce rapport, qui date d'octobre 2012, a fuité. Or, il se révèle embarrassant pour le chef de l'État et pour **Aly Ngouille Ndiaye,** son ministre de l'Intérieur, qui détenait le portefeuille de l'Énergie au moment des faits. Les enquêteurs de l'IGE – rattachée à la présidence – recommandaient en effet le « retrait des permis octroyés [en juin 2012] à Petro-Tim, en raison des irrégularités qui entach[ai]ent la validité de la convention » conclue entre l'État et cette société. Celle-ci venait de recruter **Aliou Sall,** le frère du président. Avec pour mission, selon la BBC, d'obtenir des nouvelles autorités sénégalaises la signature des décrets officialisant cet accord.

Macky Sall pouvait-il ignorer l'existence et le contenu de ce rapport ? En 2016, Aliou Sall lui-même confiait à JA : « Macky Sall a lancé une enquête de l'IGE. » Quant à **Karim Wade,** l'IGE l'a auditionné en août 2013, quand il était incarcéré à Dakar. C'est en effet pendant qu'il était ministre de l'Énergie que le régime Wade avait posé les bases de la convention avec Petro-Tim, en janvier 2012. « L'IGE a rédigé un rapport définitif à la suite de cette audition », assure **Seydou Diagne,** l'un de ses avocats, qui ajoute que « Macky Sall ne saurait ignorer son existence, puisque nous lui avons adressé plusieurs courriers pour en demander la déclassification ». JA

La garde rapprochée de...

ALASSANE OUATTARA

À moins d'un an et demi de la présidentielle, le chef de l'État ivoirien est en conflit ouvert avec ses ex-alliés du PDCI et fait planer le doute : briguera-t-il un troisième mandat ? Dans cette période délicate, il s'appuie sur son épouse, Dominique, autant première dame que conseillère, ainsi que sur des proches d'une loyauté sans faille.



AMADOU GON COULIBALY
Premier ministre. A aussi la main sur le parti présidentiel. Issu d'une grande famille sénoufo de Korhogo (Nord). Ministre de l'Agriculture (2002-2010). Secrétaire général de la présidence (2011-2017). Le chef de l'État pourrait en faire son dauphin pour la présidentielle de 2020.



TÉNÉ BIRAHIMA OUATTARA
Ministre chargé des Affaires présidentielles. Alias « Photocopie ». Frère cadet du chef de l'État, qu'il seconde dans les dossiers les plus sensibles. Discret émissaire à l'étranger, médiateur. Supervise aussi les services de renseignements et les questions de sécurité.



HAMED BAKAYOKO
Ministre de la Défense. Maire d'Abobo, le bastion d'ADO à Abidjan. Longtemps à l'Intérieur. Mène des médiations, à l'étranger ou auprès de l'opposition. Avec Marcel Amon-Tanoh, le ministre des Affaires étrangères, est consulté sur les sujets sensibles.



MASSÉRÉ TOURÉ-KONÉ
Sa nièce. Dirige sa communication. Présente à la plupart de ses entretiens, elle a son mot à dire en matière de stratégie présidentielle. Élevée au rang d'ambassadrice en janvier. Épouse de Bruno Koné, ministre de la Construction et ancien porte-parole du gouvernement.

PHOTO UN ; FACEBOOK ; AFDB ; VINCENT FOURNIER/JEUNE AFRIQUE



FRANCE-AFRIQUE
CHAMPAGNE POUR ANIAMBOSSOU

Le 13 juin, **Jules-Armand Aniambossou,** le coordinateur du Conseil présidentiel pour l'Afrique, qui deviendra à la mi-juin ambassadeur de France en Ouganda, a convié une cinquantaine de personnalités à son pot de départ, au Cercle de l'Union interalliée (Paris). Parmi elles : **Rémi Maréchaux,** directeur Afrique du Quai d'Orsay ; **Franck Paris,** le « Monsieur Afrique » d'**Emmanuel Macron** ; **Nicolas Groper,** directeur de cabinet de **Louise Mushikiwabo,** la secrétaire générale de l'OIF ; **Marie-Christine Saragosse,** PDG de France Médias Monde ; **Dominique Sopo,** président de SOS Racisme ; l'économiste togolais **Kako Nubukpo,** et le footballeur **Mamadou Sakho.** Dans son discours, Aniambossou, qui a déclaré que celui du président Macron à Ouagadougou a toujours été sa ligne directrice, n'a pas dit un mot sur l'identité de son successeur.

ILS ONT DIT

« Je ne crois pas en une démocratie à l'africaine. Je crois en la démocratie. Le problème est que celle-ci requiert un ensemble de valeurs et de responsabilités que de nombreux acteurs africains ont du mal à respecter. »
Domingos Simões Pereira
Opposant en Guinée-Bissau


ALAIN LEROY/L'ŒIL DU SPECTACLE

« Il faut combler la carence de connaissances de l'Afrique et rappeler que son histoire est grande et riche. Et tant qu'il n'y aura pas une Afrique forte, ce sera toujours difficile pour les Noirs de la diaspora, partout dans le monde. »
Lenny M'Bunga
Humoriste français

« Je ne rentrerai jamais dans vos rangs. Je ne me raidirai pas les cheveux ni ne mettrai un voile pour avoir l'air "normale" et passer incognito. Si tu m'aimes pas, regarde ailleurs. »
Samaha Sam
Chanteuse française

« Le Coran est un texte à mille facettes. Nous vivons avec un droit canonique élaboré au Moyen Âge dans un paradigme de domination. Nous vivons aujourd'hui dans une société fondée sur l'égalité, il est important de changer de théorie morale. »
Tareq Oubrou
Essayiste et imam français

« Il est inadmissible et inconcevable d'emprisonner un journaliste. Pour ma part, je me suis engagé à ne poursuivre aucun journaliste et je tiens à cet engagement. »
Béji Caïd Essebsi
Président de la République tunisienne

L'HOMME DE LA SEMAINE

Hakim Benchamach, animal politique blessé

De plus en plus contesté par les siens, le très chevronné secrétaire général du PAM, premier parti d'opposition marocain, n'a pas encore dit son dernier mot.

JULES CRÉTOIS

Jamais Hakim Benchamach n'a été aussi isolé. Secrétaire général du Parti Authenticité et Modernité (PAM) depuis mai 2018, il traverse un passage à vide qui pourrait sonner le glas de sa carrière à la tête de la première force d'opposition. À preuve : à la mi-juin, deux de ses soutiens les plus emblématiques, l'avocat Abdellatif Ouahbi et la députée et ex-édile de Marrakech Fatima-Zahra Mansouri, ont demandé aux militants de ne plus tenir compte de ses décisions. Ce n'est pas encore un putsch, mais bien un désaveu cinglant et un déni flagrant de légitimité. Comme eux, des pans entiers du parti ont tourné le dos à l'impulsif Benchamach ces derniers mois. Ceux qui le soutiennent insistent malgré tout sur sa capacité de résilience et le chemin parcouru par cet homme de 55 ans issu d'une famille modeste. N'est-il pas depuis 2015, en tant que président de la Chambre des conseillers (la chambre haute du Parlement marocain), la quatrième personnalité de l'État ?

Caractère bien trempé

Comme nombre de cadres du PAM, alliance de notables et de progressistes, ce natif de Beni Bouayach, dans la région d'Al Hoceima, est un ancien de la gauche marxiste. Son engagement syndical, lorsqu'il était étudiant à Oujda, lui a valu de passer plus de deux ans en prison dans les années 1980. Devenu professeur de sciences politiques, il enseigne à l'université de Meknès quand son


VINCENT FOURNIER/JEUNE AFRIQUE

Il est depuis 2015 président de la Chambre des conseillers.

chemin croise celui de plusieurs acteurs de la transition post-hassanienne. Il adhère au PAM dès sa création, en 2008. Il y retrouve Ilyas El Omari, Rifain comme lui, rencontré quatre ans plus tôt (ensemble, ils ont monté une association locale de développement après le tremblement de terre qui a frappé le nord du royaume).

Quand émerge le Hirak à la fin de 2016, avec Al Hoceima comme épicentre, El Omari, alors patron du PAM, est au faîte de sa puissance. La dureté du mouvement social n'épargne pas « le parti du tracteur », malgré les tentatives de canalisation de la colère des protestataires, afin de la diriger contre les islamistes. El Omari se met en retrait. Benchamach, qui a critiqué les peines « très sévères » infligées aux manifestants traduits en justice, monte au front et prend les rênes du PAM. Les militants le connaissent : quand il était président du groupe parlementaire à la Chambre des conseillers, entre 2009 et 2015, il a ferraillé contre les islamistes du Parti de la justice et du développement (PJD).

Deux de ses principaux soutiens demandent aux militants de ne plus l'écouter.

Mais son caractère bien trempé et sa gestion du parti (patrimoniale et peu rigoureuse, selon ses détracteurs) lui ont rapidement aliéné toute une frange de l'organisation, qui regrette, entre autres, la nomination d'un proche à la tête du comité chargé d'organiser le congrès national ou l'absence de congrès régionaux. El Omari le soutient-il toujours ? Certains des proches de ce dernier, dont Mohamed Hamouti, ont en tout état de cause rejoint « l'Appel pour l'avenir », un mouvement où, depuis mai, se retrouvent les frondeurs. D'autres, comme Souhaila Rikki, autre cadre importante du PAM, ont tout bonnement claqué la porte.

L'actuelle faiblesse de Benchamach pourrait profiter au Rassemblement national des indépendants (RNI), que le ministre de l'Agriculture, Aziz Akhannouch, à sa tête depuis 2016, est parvenu à redynamiser. Le RNI s'oppose en tout cas aux islamistes avec plus d'efficacité que la première formation de l'opposition. Car, en dépit de ses 102 députés (sur 395), le PAM n'a eu, ces derniers mois, qu'une activité parlementaire somme toute modique, et a échoué à se positionner sur des sujets forts, à l'instar « du nouveau modèle de développement », qui a mobilisé la classe politique, à la fin de 2018, à la demande du roi Mohammed VI.

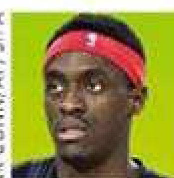
Relève

Mais le parti demeure très implanté dans les zones rurales et les villes moyennes, sa machine électorale est bien rodée, et Benchamach lui-même a encore des alliés. Parmi eux, la porte-parole du parti, Khadija El Gour, ou encore l'universitaire Mohamed Benhammou, militant de la première heure qui avait claqué la porte du PAM, avant d'y revenir à la demande de son secrétaire général, en 2018. Il est difficile de savoir qui pourrait, dans les mois à venir, disputer à Benchamach le siège de secrétaire général. Ahmed Akhchichine, président de la région de Marrakech-Safi, ex-ministre et ancien chargé de mission pour le Palais, jure qu'il n'est pas intéressé. Fin mai, Benchamach l'a tout de même écarté du bureau politique. La base du parti, quant à elle, semble enthousiasmée à l'idée que la relève soit prise par une femme (Mansouri a plutôt la cote) ou par des profils plus jeunes, comme Mehdi Bensaid ou Salaheddine Abou El Ghali. Combien de temps Benchamach pourra-t-il tenir ? JA

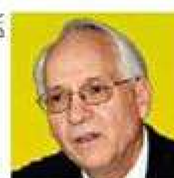
BAROMÈTRE


ALLIANZ

DELPHINE TRAORÉ
Directrice opérationnelle et numéro deux d'Allianz en Afrique, la Burkinabè a été élue présidente de l'Organisation des assurances africaines (OAA). Elle succède à la Ghanéenne Aretha Duku.


FRANK GUNN/AP/SIPA

PASCAL SIAKAM
Le natif de Douala est devenu champion 2019 de NBA après la victoire de son équipe, les Raptors de Toronto. Il est le premier Camerounais à remporter le titre le plus prestigieux du basket mondial.


DR

DONALD BOOTH
Le département d'État américain nomme ce diplomate émissaire spécial pour le Soudan. Ambassadeur à la retraite, il avait occupé ce poste de 2013 jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, en 2017.


DR

JOSEPH-BOUCAR KASONGA
Reconnu coupable par ses pairs de détournements de fonds, le président de l'Union nationale de la presse de RD Congo a été destitué et exclu de la profession. Il a trente jours pour faire appel.


DR

SIDI ALASSANE TOURÉ
Ce général a été démis de ses fonctions de gouverneur de Mopti à la suite de l'attaque perpétrée contre le village dogon de Sobane, dans le centre du Mali. Selon les autorités, trente-cinq personnes ont été tuées.


FACEBOOK

SAMUEL OFOSU-AMPOFO
Le président du Congrès national démocratique (NDC), principal parti d'opposition au Ghana, a été arrêté dans le cadre de l'enquête sur le rapt de deux Canadiennes. Enlevées le 4 juin, elles ont été libérées le 12.

10 choses à savoir sur...

Lee White

Le 10 juin, ce Britannique naturalisé gabonais – et écologiste pur jus – a été nommé ministre des Forêts, de la Mer et de l'Environnement.

1 SURPRISE !

Personne, au Gabon, ne s'attendait à voir ce défenseur de l'environnement prendre la tête du ministère chargé notamment de l'exploitation forestière et avec lequel il a toujours entretenu des relations compliquées.

2 PARCS

Depuis 2009, ce scientifique au profil atypique dirigeait l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), qui gère treize réserves, couvrant plus de 10 % du territoire national.

3 KEVAZINGO

Sa nomination intervient au lendemain du « scandale du kevazingo » (une essence de la forêt gabonaise interdite à l'exploitation), qui a provoqué le limogeage, le 21 mai, du ministre Guy Bertrand Mapangou, auquel il succède.

4 AFRICAIN

Né en 1966 à Manchester (nord de l'Angleterre), il a vécu en Ouganda dans son enfance. Adolescent, il est souvent revenu en Afrique, notamment en Sierra Leone et au Nigeria. En janvier 1989, alors étudiant en zoologie, il se rend au Gabon pour y étudier l'impact de l'exploitation forestière sur la faune. Il ne le quittera plus.



PHOTO12/ALAMY

5 ZOOLOGUE

Son doctorat en poche, il décroche le travail de ses rêves : scientifique associé, puis représentant local de l'ONG Wildlife Conservation Society (WCS).

6 PLEINE NATURE

Pendant cinq ans, il habite en pleine nature au cœur du parc de la Lopé, un site préservé de la province de l'Ogooué-Ivindo (Nord-Est), avec sa femme et leurs trois enfants. Nommé directeur général de WCS Gabon en 1997, il fait de ce pays le plus important programme de l'ONG dans le monde, avec 250 salariés et un budget de 2,7 millions d'euros.

7 MARIGOT

Se rendant vite compte qu'il lui sera difficile de défendre la biodiversité sans influence politique, il plonge dans le « marigot ». En 2002, lorsque le Gabon annonce la création de treize parcs nationaux, il conseille Omar Bongo Ondimba sur les questions liées au changement climatique et à l'écotourisme.

8 ELISABETH

Les décorations auxquelles il tient le plus sont celles que lui a décernées la reine Elisabeth II pour « services rendus à la protection de la nature en Afrique centrale ».

9 GOUROU

En 2008, il quitte WCS, acquiert la nationalité gabonaise et rejoint le cabinet du vice-Premier ministre chargé de l'environnement avant d'être nommé, en 2009, directeur général de l'ANPN et conseiller spécial d'Ali Bongo Ondimba. Longtemps influent, il est l'un des concepteurs de la politique publique de préservation de la biodiversité, qu'il devra désormais appliquer.

10 DÉSILLUSIONS

Il a longtemps cru que les pays industrialisés tiendraient leur promesse de verser des compensations financières aux pays qui préservent leur biodiversité… et n'a pas digéré ce manquement à leur parole.

GEORGES DOUGUELI

GVM CARE & RESEARCH
MYRON International Clinic

Myron International Clinic
Rue de la feuille d'érable
Résidence la brise du lac 1053
Les berges du lac 2 Tunis, Tunisie
Tél. : (+216) 31 30 55 55 / 23 31 41 21
www.myronclinic.com

Réseaux de soins et santé

Initiée à la fin des années 1990, les réseaux de soins conventionnés accélèrent leur développement. Ils s'inscrivent dans la volonté des Organismes Complémentaires d'Assurance Maladie de se positionner en « acheteurs de soins », négociant des conditions tarifaires intéressantes pour leurs assurés. Les opérateurs de ces réseaux contractent avec les offreurs de soins pour diminuer les coûts des prestations en contrepartie d'un apport de clientèle.

Le concept de réseau est au cœur du système de santé américain et a ruiné le système. Les États-Unis possèdent un système de santé très coûteux, profondément inégalitaire et plutôt inefficace sur l'amélioration de l'état sanitaire relativement à ceux des autres pays. Ceci révèle le vice originel du concept de réseau de soin qui repose sur le triptyque prix-volume-qualité, en incitant à la hausse des volumes tout en faisant une pression constante sur les prix et donc in fine sur la qualité.

On peut identifier quatre raisons majeures, parmi d'autres, qui justifient de supprimer les réseaux de soins :

- Une médecine institutionnalisée à deux vitesses : la médecine de réseau, low cost, pour les classes moyenne et populaire et la médecine hors réseau pour les plus aisés. Le maintien de la qualité des soins est illusoire dans un système dont la seule variable cardinale est le prix bas. Les opérateurs de réseaux n'ont ni la compétence ni la légitimité pour définir, contrôler et superviser la qualité.
- Une remise en cause de la liberté de choix de son médecin et de son établissement pour l'assuré : en instaurant une pénalité financière (moindre remboursement) en face de l'exercice de ce droit, les réseaux affaiblissent un principe fondamental de notre système de santé.
- Une remise en cause de l'indépendance professionnelle des médecins : la vocation du réseau est de devenir acheteur de soins et de se substituer au médecin dans le choix de son protocole de soins. Cela se fait progressivement au fur et à mesure de la montée en puissance du réseau (processus cumulatif). Le professionnel de santé devient prestataire de services pour les financeurs privés et sa liberté de prescription se réduit à ce que lui autorise la convention signée avec l'opérateur du réseau de soins.
- Un système inadapté à la gestion du risque santé : uniquement focalisé sur le soin, le réseau est à contre-courant de l'évolution indispensable de la gestion du risque en amont du risque, tout au long du cycle de vie des individus. Les organismes complémentaires d'assurance maladie doivent se focaliser sur les programmes maintien en bonne santé tout au long du cycle de vie des assurés (dont la santé au travail, la e-santé), et non sur les soins.



Khaldoun Bardi,
Chirurgien, membre de l'académie européenne des sciences, membre de l'institut de santé



Frederic Bizard,
Économiste, spécialiste en protection sociale et santé ESCP Europe, Sciences Po, président de l'Institut Santé

Ainsi, les réseaux de soins conventionnés sont incompatibles avec un système de santé faisant de la liberté de choix du patient, de l'égalité de prise en charge des citoyens et de la solidarité des principes cardinaux. Nul ne peut sérieusement contester ce constat, encore faut-il l'assumer.

Alors que les médecins ont obtenu de haute lutte la non extension des réseaux à leur activité, la signature de convention avec des réseaux de soins par les établissements de santé serait le signe de leur part d'un mépris pour le corps médical et d'une myopie stratégique totale. Les réseaux, qui n'ont comme objectif que la réduction des remboursements par des prix bas des soins, signeront inévitablement à terme le déclin économique des cliniques et de la médecine libérale. C'est la raison pour laquelle le concept de réseaux est soutenu par ceux qui souhaitent ce déclin !

COMME LE TEMPS PASSE...

Ils étaient sur le devant de la scène. Que sont-ils devenus ?

MICHEL DJOTODIA

En exil à Cotonou, au Bénin, Michel Djotodia n'a pas renoncé à ses rêves de grandeur. Celui qui présida la Centrafrique après le coup d'État de la Séléka – qu'il a cofondée – en 2013 est pourtant en mauvaise posture. Après sa chute, en janvier 2014, il disposait de moyens financiers et s'était lancé dans le commerce entre Cotonou et Niamey. Mais les fonds se sont taris, et cette activité a cessé, le laissant en difficulté. À 70 ans, l'ancien rebelle a perdu de son influence auprès des ex-Séléka, qu'il avait pourtant financés jusqu'en 2016. S'il est officiellement à la tête du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), c'est Noureddine Adam qui en tient les rênes, et, entre les deux hommes, les ponts sont coupés. En janvier dernier, lors de la conférence de Khartoum, Djotodia a tenté d'empêcher le FPRC de négocier en son absence. Adam a passé outre, refusant même de lui répondre au téléphone. Djotodia, qui voyage encore dans la région, n'a pas baissé les bras. Avec Arda Akouma et Issa Issaka Aubin, deux généraux de l'ex-Séléka, il tenterait de constituer un nouveau groupe rebelle.

GILBERT AKÉ N'GBO

Très amaigri, ébouriffé... À la fin de mai, lors de sa rencontre avec Simone Gbagbo, le dernier Premier ministre de Laurent Gbagbo était apparu affaibli. Les images avaient choqué certains militants du Front populaire ivoirien (FPI, opposition), tant l'éminent universitaire (63 ans) était méconnaissable. « Il va beaucoup mieux », assure un cadre du FPI, qui évoque « un mauvais palu et quelques bobos sans gravité ». Jugé en 2015 pour atteinte à la sûreté de l'État (en décembre 2010, en pleine crise postélectorale, il avait accepté de conduire le gouvernement), puis en 2018 pour le « braquage » de la BCEAO, Gilbert Aké N'Gbo avait été condamné à vingt ans de prison, avant d'être amnistié par Alassane Ouattara en août 2018. Depuis, l'ancien président de l'Université Félix-Houphouët-Boigny, à Abidjan, a repris son poste de professeur de sciences économiques, encadre des étudiants et dirige des thèses. En retrait de la scène politique, ce proche de Simone Gbagbo reste un fidèle compagnon de route du FPI.

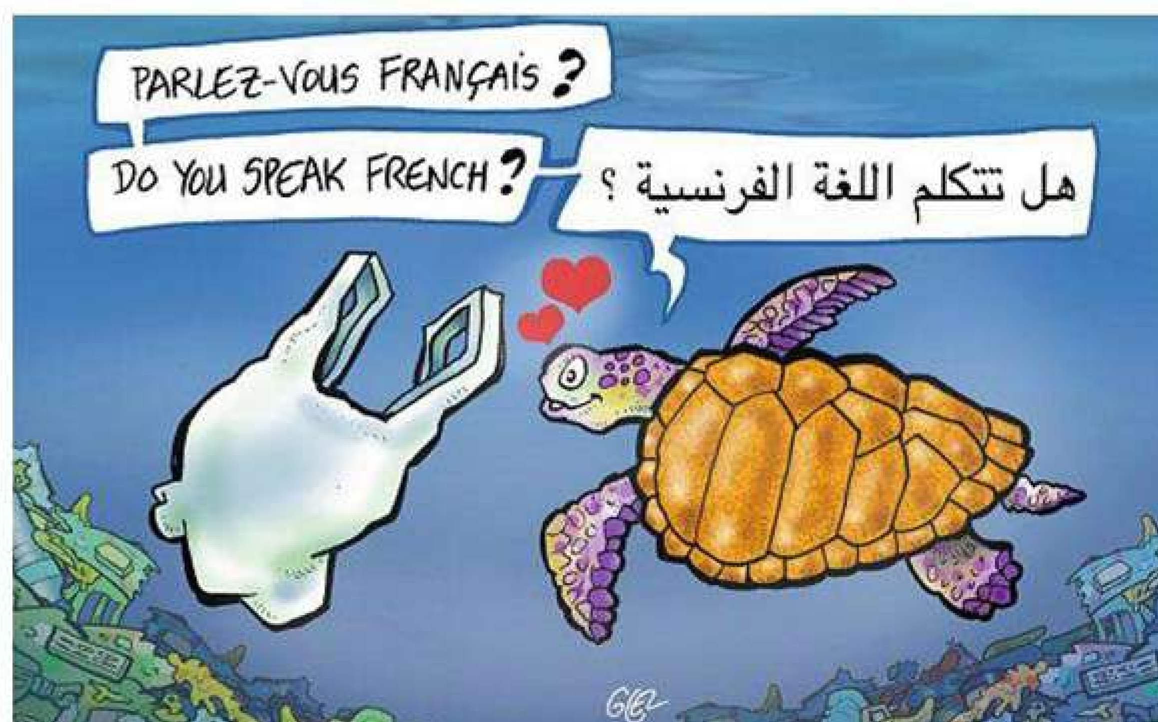


VINCENT FOURNIER/JEUNE AFRIQUE ; APA PHOTO NEWS/ABACAPRESS.COM

LE DESSIN DE LA SEMAINE

GLEZ

Selon un rapport du Fonds mondial pour la nature (WWF) publié le 7 juin, veille de la Journée mondiale de l'océan, la France est le pays du pourtour méditerranéen qui rejette le plus de déchets plastiques dans Mare Nostrum. En effet, sur les 4,5 millions de tonnes qu'elle a produites en 2016 (66,6 kg par habitant), elle en a collecté 98 % et n'en a recyclé que 22 %, laissant 11 200 tonnes se déverser dans la Méditerranée. Les activités côtières (tourisme et loisirs) représentent 79 % de cette pollution française...



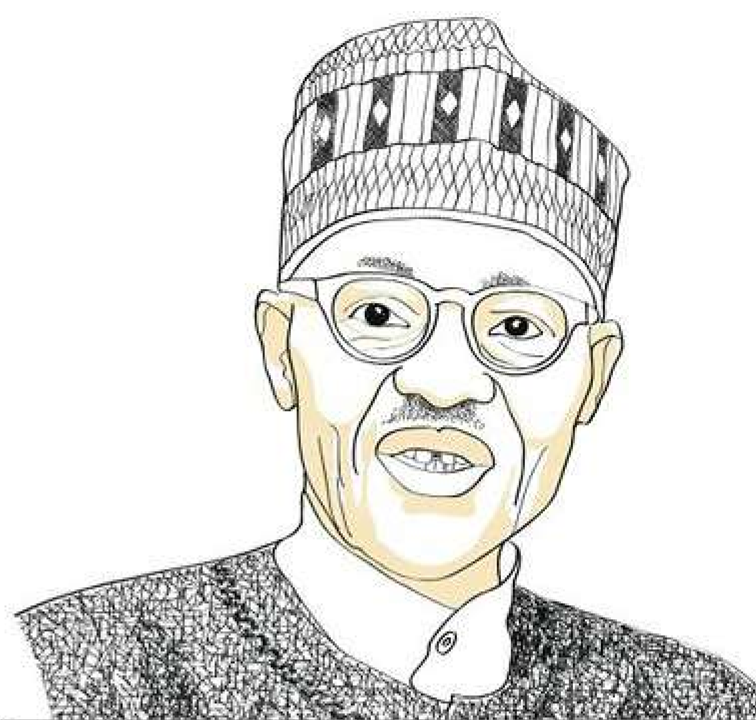


NIGERIA

LE MATCH

Muhammadu Sanusi II VS **Muhammadu Buhari**

Émir de l'État de Kano



Président de la République

ANNA SYLVESTRE-TREINER

Chaque année, l'on vient de loin pour vivre le Durbar à Kano. Trois jours durant, à la fin du ramadan, la foule se masse dans les rues de la grande cité du nord du Nigeria afin d'admirer la parade de l'émir. En tenue d'apparat, entouré de cavaliers richement vêtus, Son Altesse réaffirme ainsi le pouvoir qu'il tient de ses ancêtres.

Cette année, pourtant, il n'y a pas eu de fête. Officiellement, le gouverneur a pris cette décision pour des raisons de sécurité, alors que plane la menace d'attaques de Boko Haram. Mais, pour beaucoup, cette annulation éminemment politique résulte d'une rivalité digne d'un épisode de *Game of Thrones*: pas question pour Abdullahi Umar Ganduje, gouverneur de l'État de Kano et proche de Muhammadu Buhari, d'offrir une nouvelle occasion de briller à l'émir Muhammadu Sanusi II, puissante figure traditionnelle et deuxième leader musulman du pays.

Flamboyant

D'un côté, le All Progressives Congress (APC), le parti du président Buhari, réélu en février pour un second mandat mais dont la popularité s'érode. De l'autre, l'Émirat de Kano, que dirige depuis 2014 un homme aussi flamboyant que médiatique. Bien que coiffé d'un long voile qui lui couvre la bouche, Muhammadu Sanusi II n'hésite pas à prendre la parole et à s'immiscer dans le débat public.

Ces intrusions répétées ont tellement agacé le pouvoir qu'au début de mai le gouverneur a divisé le territoire sur lequel règne l'émir en cinq. Bien que la décision fasse l'objet d'un recours, il ne lui a laissé que la plus petite part et a nommé quatre notables à la tête des autres entités. Quelques jours plus tard, Sanusi II s'est vu encore un peu plus menacé. Le gouvernement a révélé qu'il était sous le coup d'une enquête pour détournement de fonds, d'un montant de 3,4 milliards de nairas (environ 8,3 millions d'euros). La commission anticorruption recommande sa suspension : c'est son trône que Muhammadu Sanusi II joue désormais.

Trop critique envers le pouvoir, Son Altesse risque de perdre son trône.

Voilà des années que le chef traditionnel défie les autorités. Celui qui s'appelait encore Sanusi Lamido Sanusi dirigeait la Banque centrale depuis 2009 lorsque, en 2014, il avait été relevé de ses fonctions. Goodluck Jonathan, le président de l'époque, n'avait guère apprécié qu'il joue les justiciers en dénonçant la « disparition » de 20 milliards de dollars.

Depuis, le dirigeant a changé, mais pas le ressentiment face à cet « insolent », qui fait le show dans les conférences internationales. Voitures de luxe, billets d'avion… En 2017, il est accusé d'avoir détourné 17 millions d'euros. Lui crie au « complot ».

De fait, cet homme de 57 ans a tout pour exaspérer un président malade et de près de vingt ans son aîné : il n'a jamais hésité à fustiger son action politique et celle de son gouverneur ; il dénigre certaines coutumes là où la charia a force de loi ; il prône la modernité dans des régions largement conservatrices.

Alors que les élections générales de février-mars ont été rudes pour l'APC (dans l'État de Kano, Ganduje a été réélu de justesse), ces critiques ne semblent pas lui avoir été pardonnées. Certes, Sanusi II est toujours parvenu à se sortir des mauvaises passes, mais, cette fois, la bataille s'annonce plus âpre que jamais. Ce n'est pas vraiment rassurant. La dernière fois qu'un gouverneur avait contesté le pouvoir de l'émir, au début des années 1980, la grande ville du Nord avait connu un déchaînement de violence. JA

VINCENT FOURNIER/JA ; UN PHOTO/RICK BAJORNAS ; ILLUSTRATIONS JA

Faut-il laisser exécuter les jihadistes condamnés à mort ?



Samia Maktouf

Avocate aux barreaux de Paris et de Tunis, conseil auprès de la CPI

Tous les jihadistes français de Daesh détenus en Irak sont désormais condamnés à la peine capitale. Bagdad les considère, avec d'autres prisonniers étrangers d'une cinquantaine de nationalités, comme terroristes du seul fait de s'être trouvés dans le « califat » lorsque l'armée a reconquis les territoires perdus. Avant eux, le Tunisien Mohamed Berriri avait été condamné à la même peine pour appartenance à plusieurs « brigades » de Daesh.

Fragilisé en 2017 par la victoire du « oui » au référendum sur l'indépendance au Kurdistan, puis raffermi par la libération de son territoire occupé par Daesh, l'Irak a besoin de reprendre la main et veut donc donner une image de fermeté vis-à-vis du jihadisme. Et nul ne peut nier que ces terroristes sont à l'origine des pires exactions de masse commises depuis 2012 un peu partout dans le monde, notamment en Europe et en Afrique. Cependant, en quoi la peine de mort serait-elle une réponse pertinente à leur barbarie ? Pour certains, l'équation est simple : l'Irak est un État souverain, compétent pour juger tous les crimes commis sur son sol. Et l'Irak applique la peine de mort. Il n'est rien à y objecter. Et pourtant, après avoir défendu des dizaines de victimes du terrorisme, j'affirme que nous ne devons pas accepter un tel raisonnement.

En dépit de son moratoire de 1991 sur les exécutions, la Tunisie a légalisé en juillet 2015 la peine de mort pour terrorisme. En janvier, 41 peines ont ainsi été prononcées après un attentat contre l'armée en 2014. À ce jour, aucune condamnation n'a été suivie d'effet. Toujours est-il que ce choix schizophrène n'a pour l'heure réglé aucun problème, et qu'il est douteux qu'il le puisse.

La France garde par priorité le droit de juger ses ressortissants, où qu'ils aient commis leurs actes délictueux ou criminels, en France ou à l'étranger. En matière de terrorisme, les leçons de l'affaire Merah ont été retenues au moins sur ce point. Depuis décembre 2012, l'article 113-13 du code pénal dispose que « la loi pénale française s'applique aux crimes et délits qualifiés d'actes de terrorisme [...] commis à l'étranger par un Français ou par une personne résidant habituellement sur le territoire français ». Pourquoi la France devrait-elle céder devant un État étranger dont l'intérêt à juger les Français jihadistes est moins juridique que politique ?

Realpolitik

Et puis il y a le parcours des condamnés, source potentielle d'informations capitales. Ils étaient proches de Mohamed Merah, de Sabri Essid, des frères Fabien et Jean-Michel Clain ou des kamikazes du Bataclan. Laisser la justice irakienne exécuter ces jihadistes, ce serait risquer de sacrifier de nouvelles vies innocentes, celles que leurs potentielles révélations pourraient aider à sauver en participant au démantèlement de réseaux actifs ou dormants.

> **La solution pour un procès équitable : un tribunal international spécial.**

Profondément républicaine, disciple de mon éminent confrère Robert Badinter, je suis abolitionniste. Il est évident que les jihadistes méritent tous une sanction exemplaire. Mais la peine de mort n'en est pas une, tout simplement parce qu'elle est inhumaine. Ce n'est pas une question d'indulgence envers des individus qui n'en ont eu aucune pour celles et ceux tombés sous leurs coups. Au-delà de mon opposition de principe à la peine de mort, je ne veux pas que son application permette d'en faire à leur tour des victimes, voire des martyrs. On prendrait notamment le risque de nourrir le discours d'Aqmi sur le continent africain autant contre les puissances occidentales que contre Daesh, et permettre à l'organisation de ramener vers elle des « déçus » de Baghdadi.

Après quelques atermoiements, et grâce à la mobilisation d'un collectif d'avocats, essentiellement conseils de jihadistes, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a affirmé faire aujourd'hui pression sur les autorités irakiennes pour éviter ces exécutions. Toutefois, que peuvent des initiatives diplomatiques face à des choix de realpolitik, au nom desquels Paris a d'ores et déjà renoncé au rapatriement des terroristes arrêtés et à celui de leurs enfants nés sur place, à l'exception de cinq orphelins, de trois adultes et de leurs neuf enfants ?

Je ne vois plus qu'une solution pour un jugement authentique,

équitable, et humain : un tribunal international spécial. En 1945, à Nuremberg, l'humanité victorieuse face à la barbarie nazie avait créé, à partir de rien, une juridiction chargée de juger l'un des pires crimes que le monde ait jamais connu. Le jihadisme est notre barbarie d'aujourd'hui. Nous devons nous montrer à la hauteur de nos aînés qui ont su s'associer pour cette cause au-delà des divergences entre Occidentaux démocrates et Soviétiques communistes.

Justice partiale

Instruits de l'expérience des tribunaux internationaux ad hoc, géographiquement circonscrits, de l'ex-Yougoslavie, du Liban et, en Afrique, du Rwanda ainsi que de la Sierra Leone, nous sommes encore en mesure d'éviter l'écueil d'une justice partiale. Voilà déjà trop longtemps que les victimes et leurs familles attendent justice. Justice et non vengeance. Parmi les condamnés à mort en Irak, il est indéniable qu'au moins l'un d'entre eux a pris part à la préparation des attentats commis par Daesh. Les victimes ont donc légitimement le droit de les voir comparaître, mais de manière équitable et non lors d'une mascarade orchestrée par un État irakien certes souverain, mais aux ordres.

Juger les jihadistes est un devoir, pour les victimes, pour leurs proches, pour l'humanité tout entière. Et à ce devoir s'en ajoute un autre, tout aussi important. Celui de les juger, selon les mots mêmes des créateurs du Tribunal de Nuremberg, au nom d'une « humanité qui refuse l'inhumanité ». JA

Cachez-moi ce feuilleton...



N'doli Jean-Hugues Cherif

Analyste financier et blogueur ivoirien

L'art a toujours eu une fonction politique. Sa capacité à transgresser les règles, les codes et les tabous permet d'exprimer publiquement une pensée libre là où le poids de la société l'inhibe. C'est sous cet angle qu'il faut analyser l'engouement et la controverse que suscite la série sénégalaise *Maîtresse d'un homme marié*. Cette fiction, qui relate de façon crue le quotidien amoureux de cinq citadines dakaroises entre relations maritales houleuses et liaisons extraconjugales tumultueuses, a eu vite fait de réveiller les conservateurs qui s'agitent pour en faire interdire la diffusion.

Ainsi, l'ONG Jamra, qui s'est assigné la mission de défendre les valeurs de l'islam et qui a saisi le régulateur audiovisuel (CNRA), voit dans la série la « promotion de l'adultère et de la fornication ». Si on suit sa logique, toute fiction diffusée à la télévision ferait la promotion des thèmes portés par le scénario. *Robin des bois* ferait l'apologie du vol, *Prison Break*, celle de l'évasion carcérale...

L'utilisation de telles arguties pour justifier la censure ne vise en réalité qu'à entraver la nécessaire dissection et remise en question des mœurs de nos sociétés, à l'heure où de nombreux défis inédits s'imposent à nous. Ce qui dérange les conservateurs dans cette série, ce ne sont ni les questions de sexualité hors mariage et de polygamie – d'une affligeante banalité chez nous –, ni son érotisme larvé – les télénovelas nous en abreuvent depuis de nombreuses années. Mais plutôt le reflet d'une société à l'opposé de la vision moralisatrice et aseptisée que vendent les autorités traditionnelles, religieuses et familiales pour justifier l'inertie sociale dans laquelle ils veulent maintenir le pays. La première victoire à mettre à l'actif de cette série – dont la qualité reste discutable – est donc d'avoir su créer un débat national autour de la condition de la femme au Sénégal et, plus généralement, dans une certaine Afrique.

***Robin des bois* ferait l'apologie du vol, et *Prison Break*, celle de l'évasion.**

Questions sociétales

Au-delà de la polémique, *Maîtresse d'un homme marié* est une magnificence de la culture africaine. On y retrouve les héroïnes vêtues de bazin ou de pagne, des dialogues en wolof ou encore des manières et des expressions empruntées au quotidien des jeunes Dakarois. Cette combinaison permet aux Sénégalais mais aussi aux autres Africains de s'identifier aux personnages et aux histoires qu'ils vivent. C'est peut-être là la clé du succès pour les producteurs de contenus locaux : des personnages auxquels le public s'identifie et des scénarios qui traitent des questions sociétales en suspens. En d'autres termes, laisser à l'art la liberté de remplir sa fonction politique. JA


12
000
1000
FRANCS

FRANC CFA

Ce qui doit changer

Les uns souhaitent abolir ce qu'ils présentent comme un anachronique symbole de la colonisation. Les autres redoutent de déstabiliser les économies de la zone par des initiatives précipitées. Pour enfin sortir de ce débat stérile, JA propose des pistes de réflexion.

STÉPHANE BALLONG** avec **OMER MBADI** et **LÉA MASSEGUIN

« Nous ne voulons plus du franc CFA, nous n'en voulons plus ! » La scène se passe au début de mars sur le grand marché de Lomé, capitale du Togo. Et la femme qui s'exprime avec une telle véhémence est une commerçante dont le client prétend régler ses achats avec des billets de la BCEAO flambant neufs, et qui, selon lui, ont davantage de valeur et de prestige que d'autres monnaies africaines. Autour d'elle, ses collègues s'attroupent et acquiescent. Dans ce fief des célèbres Nana Benz (vendeuses de tissus wax), à des milliers de kilomètres de Rome, les récentes déclarations de Luigi Di Maio, le vice-président du Conseil italien, accusant la France d'« appauvrir » l'Afrique par le biais du franc CFA, ont fait mouche. Dans les quatorze pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest utilisant cette monnaie (dont la convertibilité est garantie par la France), l'opinion est de plus en plus sensible aux diatribes populistes des activistes anti-CFA.

Cette offensive sans précédent a été déclenchée il y a trois ou quatre ans. On se souvient de Kémi Séba, fondateur du mouvement Urgences panafricanistes, brûlant un billet de 5 000 F CFA, à Dakar, en 2016... Depuis, ce même Séba tente de rallier à sa cause les foules africaines... Sans grand succès.

Les populistes ne sont pas seuls à se dresser contre cette « monnaie coloniale » qu'est, selon eux, le franc CFA. C'est également le cas de spécialistes reconnus, comme le Togolais Kako Nubukpo (universitaire et ancien ministre), le Sénégalais Abdourahmane Sarr (ancien du FMI), le Bissau-Guinéen Carlos Lopes (ancien secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique), ou le Français Dominique Strauss-Kahn (ancien ministre et ancien patron du FMI). Sans être forcément d'accord sur tout, les uns et les autres stigmatisent un « système qui freine le développement », un « mécanisme désuet », des « rigidités pénalisantes » ou encore des « symboles peu défendables ». Enfin, comment ne pas évoquer →

ADRIA FRUITOS POUR JA



→ gigantesque rassemblement planifié, en février à Bamako, par des responsables d'organisations de la société civile, des altermondialistes, des responsables politiques et des patrons d'ONG pour appeler à la tenue d'états généraux du franc CFA?

Dans ce contexte, les chefs d'État et les dirigeants de la zone franc peuvent-ils continuer de soutenir que le franc CFA, dans sa forme actuelle, est bon pour les économies de leurs pays respectifs, et de rejeter en bloc toutes les critiques, fruit, selon eux, de la mauvaise foi et de l'ignorance? À l'évidence, la réponse est non. La France elle-même se déclare prête à accompagner toute réforme du système souhaitée par les dirigeants africains. Celle-ci pourrait aller au-delà d'un simple changement de nom *(lire p. 32)*. Selon nos informations, c'est en substance ce message d'Emmanuel Macron que Bruno Le Maire, le ministre français de l'Économie, a transmis à Mahamadou Issoufou, lors de la dernière réunion de la zone franc, le 28 mars, à Niamey. Quant à Rémi Maréchaux, le directeur Afrique et océan Indien du ministère des Affaires étrangères, il est de plus en plus actif dans les réunions consacrées à l'Afrique qui se tiennent dans l'Hexagone. Son objectif? Rencontrer beaucoup de détracteurs du franc CFA, tel Kako Nubukpo, et défendre la position de son pays face à la diaspora africaine: « La France attend de ses partenaires des propositions qui ne viennent pas. Et elle commence à en avoir marre d'être insultée », s'est-il impatienté lors d'une récente réunion d'un think tank parisien.

Il faut dire que le dialogue de sourds entre pro- et anti-CFA débouche sur un statu quo mortifère qui n'arrange personne. La question n'est plus de savoir si le système monétaire de l'Uemoa et de la Cemac est avantageux pour les pays qui en sont membres. Comme le déclarait Abdourahmane Sarr dans nos colonnes, en 2018: « Toute personne raisonnable considère que modifier le fonctionnement de la zone CFA est nécessaire. » Il s'agit donc de définir et de mettre progressivement en œuvre des réformes permettant aux pays de la zone d'affronter les défis économiques et sociaux auxquels ils seront inévitablement confrontés au cours des prochaines années. Le tout sur fond d'explosion démographique et de contestation transfrontalière d'une jeunesse de plus en plus connectée et attachée à sa souveraineté.

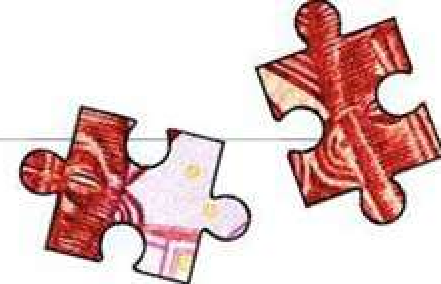
Au-delà de la suppression de symboles rappelant un peu trop la colonisation, une question fondamentale se pose aux chefs d'État: que faire des unions monétaires existantes? Faut-il les quitter et partir chacun de son côté? Revenir à des monnaies nationales? L'opération présenterait de sérieux risques pour de nombreux pays, qui seraient vite confrontés à des situations de change dramatiques. D'ailleurs, telle n'est pas forcément la revendication des détracteurs du franc CFA. Dans une note confidentielle rédigée en 2011 à l'intention des huit chefs d'État de la zone Uemoa, Kako Nubukpo et Jean-Michel Debrat (un ancien numéro deux de l'Agence française de développement) proposaient certes de réformer le système monétaire, mais en insistant sur la nécessité de préserver un acquis majeur: « la centralisation des réserves, qui suppose et traduit une grande solidarité politique entre les États de l'Union ».

S'il advenait que les unions monétaires soient maintenues, de nombreuses questions ne manqueraient pas de se poser. Quelles seraient leur identité et leur vision du développement? De quels moyens disposeraient-elles? Devraient-elles être rattachées à une grande monnaie internationale stable? Autrement dit: quel régime de change faudrait-il mettre en place? Voici les réformes graduelles suggérées par JA.

Trouver un nouveau nom, forger une nouvelle identité

Pour ses défenseurs, inutile de changer le nom du franc CFA. Ce qui compte, selon eux, c'est sa valeur, sa stabilité et sa convertibilité. Ils soutiennent que la dénomination de cette monnaie est un « label de crédibilité » auprès des investisseurs dont il serait dommage de se priver. Soit. Reste que la monnaie n'est pas seulement une affaire économique et technique. Elle est aussi éminemment politique: la confiance qu'elle inspire – ou non – à ses utilisateurs est essentielle. Son nom doit inciter ces derniers à se l'approprier, ce qui est loin d'être le cas avec le CFA. Ce sigle a aujourd'hui deux sens: « Communauté financière africaine », en Afrique de l'Ouest; « Coopération financière en Afrique », en Afrique centrale. Mais personne n'a oublié sa signification originelle: « Colonies françaises d'Afrique ». Auprès des intellectuels et d'une large fraction de la jeunesse, ça ne passe pas. Davantage encore que le mot « franc » (auquel l'ancienne puissance coloniale a elle-même renoncé), c'est surtout le sigle CFA qui pose donc problème.

Alors que la plupart des membres de la zone franc fêteront en 2020 le soixantième anniversaire de leur indépendance, il serait sans doute judicieux de saisir l'occasion pour refaire ce que les Ghanéens firent dès 1965: créer une nouvelle monnaie, en l'occurrence le cedi (cauri, en langue akan), en lieu et place de la Ghana Pound, qui, cinq ans plus tôt, avait elle-même remplacé la British West African Pound. Ce geste aurait évidemment une portée symbolique forte – plusieurs chefs d'État de la zone franc n'y sont d'ailleurs pas opposés – et ouvrirait la voie à d'autres réformes, à commencer par la disparition des deux zones CFA. L'existence de deux monnaies – le franc CFA d'Afrique de l'Ouest et celui d'Afrique centrale, portant le même nom, ayant une parité fixe par rapport à l'euro mais n'étant pas interchangeables – est en effet une aberration. Les dirigeants africains auraient alors le choix entre deux solutions: soit séparer définitivement les deux zones et laisser l'une et l'autre se forger leur propre identité, soit renforcer l'intégration régionale en fusionnant les deux zones et en créant une nouvelle monnaie commune, pourvue naturellement d'un nouveau nom. Dans les deux



Ils animent le débat

LES EXTRÉMISTES



Jacques Cheminade, *fondateur du parti Solidarité et progrès, candidat à la présidentielle de 2017,* France



Mamadou Koulibaly, *économiste et ex-président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire*



Demba Moussa Dembélé, *économiste,* Sénégal



Ndongo Samba Sylla, *économiste,* Sénégal

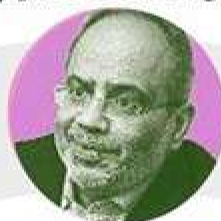


Nicolas Agbohou, *économiste,* Côte d'Ivoire



Kémi Séba, *fondateur d'Urgences panafricanistes (polémiste et militant anticolonialiste, franco-béninois)*

LES RÉFORMISTES



Carlos Lopes, *ex-secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique.*



Kako Nubukpo, *économiste, ex-ministre au Togo et ancien directeur de la francophonie économique et numérique au sein de l'OIF*



Dominique Strauss-Khan, *ex-directeur général du FMI, ancien ministre de l'économie et des Finances,* France

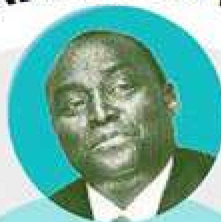


Abdourahmane Sarr, *économiste, ex-représentant du FMI au Togo et au Bénin*



Jean-Michel Séverino, *ancien directeur général de l'AFD et gérant d'Investisseurs et Partenaires,* France

LES GARDIENS DU TEMPLE



Tiémoko Meyliet Koné, *gouverneur de la BCEAO*



Abbas Tolli, *gouverneur de la BEAC*



Alassane Ouattara, *président de la Côte d'Ivoire*





Edoh Kossi Amenounve, *directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM)*



Lionel Zinsou, *financier et ex-Premier ministre du Bénin*



Odile Renaud-Basso, *directrice générale du Trésor français.*

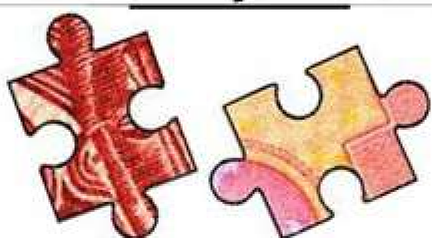
DR ; SIPA PRESS ; OLIVIER POUR JA ; SYLVAIN CHERKAOUI POUR JA ; VINCENT FOURNIER/JA ; FERNAND KUISSU

cas, le changement de nom présenterait, selon les spécialistes, l'avantage de faciliter la lutte contre le blanchiment et le commerce informel, puisqu'il contraindrait ceux qui ont accumulé et dissimulé plus ou moins légalement des sommes colossales à les remettre en circulation. En raison de sa stabilité et de sa convertibilité, le CFA est en effet utilisé comme une monnaie refuge par nombre d'hommes d'affaires et de commerçants originaires de pays comme le Ghana et le Nigeria, dont les monnaies sont un peu plus volatiles…

Pour le reste, il appartiendra aux Africains de désigner des commissions constituées de citoyens représentatifs de la diversité sociale de chaque pays, afin de choisir le nom et l'emblème de la nouvelle monnaie. Cela ne devrait pas être trop difficile, tant l'histoire monétaire africaine est riche. En Afrique de l'Ouest, « kauri » et « wari » ont la cote chez les utilisateurs des réseaux sociaux. De même, l'actuel symbole du franc CFA de cette région – qui représente un poisson-scie, animal pouvant peser jusqu'à 2,5 tonnes et que les peuples akans utilisaient autrefois comme valeur d'échange – ne fait l'objet d'aucun rejet dans la population, bien au contraire.

Ouvrir l'impression des billets à la concurrence

Il s'agit, bien sûr, de mettre fin au monopole de la Banque de France sur la fabrication des billets libellés en CFA. Comme pour le nom, c'est un symbole très politique, dont l'abolition contribuerait à renforcer l'adhésion des populations utilisatrices. Les États africains ne disposent assurément pas des technologies (souvent très onéreuses) qui leur permettraient de battre leurs propres



monnaies. Mais la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), par exemple, a déjà amorcé le processus en confiant la sécurisation de ses billets à l'entreprise allemande Giesecke & Devrient, l'usine de la Banque de France à Chamalières n'étant plus chargée que de la finition. Il est aussi vrai que la BCEAO a obtenu de son imprimeur qu'il utilise exclusivement du coton produit par ses États membres pour la fabrication des billets. Mais tout cela reste insuffisant.

Une petite dizaine de pays (parmi lesquels l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Maroc et l'Algérie) impriment déjà leur monnaie localement. Il n'est donc nullement farfelu d'imaginer que les banques centrales de la zone puissent leur emboîter le pas. Ce n'est pas seulement une question de fierté nationale, d'affirmation de soi et d'émancipation vis-à-vis de l'ancienne puissance coloniale. C'est aussi, et surtout, un enjeu économique. La fabrication des billets de banque est un marché public qui coûte cher aux banques centrales. Pourquoi celles-ci ne pourraient-elles procéder à des appels d'offres afin de faire jouer la concurrence ? C'est ce que font déjà la plupart de leurs consœurs africaines.

Par ailleurs, les institutions émettrices des deux zones CFA pourraient mettre à profit le transfert de technologies pour développer leur propre expertise. Cela passe par la création de coentreprises locales, comme l'ont montré les Kényans avec le britannique De La Rue, ou les Marocains avec l'américain Crane Currency.

Supprimer les comptes d'opérations

Créés en 1962, les comptes d'opérations sont au cœur du mécanisme grâce auquel le Trésor français garantit la convertibilité du franc CFA. Ils sont aussi à l'origine des plus vives critiques. Concrètement, c'est la France qui, en lieu et place des deux banques centrales, défend la parité fixe du franc CFA par rapport à l'euro. Et, en théorie, elle le fait même quand la BCEAO et la BEAC ne disposent plus de réserves en devises suffisantes pour justifier cet arrimage. En échange, les deux banques centrales déposent 50 % de leurs réserves sur des comptes rémunérés (0,75 %) ouverts à leur nom dans les livres du Trésor français. Pour les détracteurs du système, c'est autant d'argent que les banques centrales n'injectent pas dans les économies locales pour financer la croissance et créer des emplois.

En près de soixante ans, ces comptes d'opérations ont rarement été débiteurs. Au début des années 1990, la très forte baisse du niveau des réserves avait conduit à la brutale dévaluation de 1994. Cela signifie que la garantie française n'a été que très peu sollicitée. Et que la BCEAO ou la BEAC ont globalement bien géré, d'un point de vue comptable, les avoirs extérieurs des deux zones. Au fil des ans, elles ont acquis une certaine expertise en la matière.

Il paraît donc évident que cette garantie française n'est plus vraiment indispensable et qu'une alternative pourrait



Manifestation hostile au franc CFA, sur la place de l'Obélisque, à Dakar, en septembre 2017.

aisément être trouvée. Pourquoi ne pas, comme le suggèrent nombre de spécialistes, lancer un appel d'offres pour désigner un établissement financier international chargé d'héberger les réserves des deux banques centrales et de mener à bien leurs opérations avec le reste du monde ? Il va de soi que renoncer à la garantie française conférerait aux banques centrales une plus grande autonomie et obligerait celles-ci à davantage de discipline. « Pour mieux assurer cette nouvelle gestion des réserves de change, la garantie de la France pourrait être maintenue pour une période transitoire de cinq ans », suggèrent Kako Nubukpo et Jean-Michel Debrat.

Restera alors une question essentielle : s'assurer avec le nouveau partenaire que les réserves continuent de produire des intérêts. Car c'est cette rémunération qui permet de couvrir les dépenses de fonctionnement des banques centrales, lesquelles emploient quelque trois mille salariés chacune.

Changer le régime des changes

Les experts sont presque unanimes : il n'existe pas de régime de change idéal. Mais ils sont aussi très nombreux à estimer que le taux de change fixe défini entre le franc CFA et l'euro n'est pas vraiment optimal et qu'il crée une rigidité contraignante pour les économies africaines concernées. Et ce point de vue est largement partagé – fût-ce à demi-mot – au sein des banques centrales des deux zones. « Nous n'avons aucune marge de manœuvre. Même lorsque la conjoncture impose des ajustements, nous ne pouvons y procéder parce qu'il nous faut avant tout défendre notre



SEYLLOU/AFP

parité fixe par rapport à l'euro », confie un cadre dirigeant. Explication : les banques centrales ne peuvent décider seules d'ajuster le taux de change. La décision ne peut être prise que par les chefs d'État, à l'unanimité. Un processus que Dominique Strauss-Kahn, dans son étude intitulée « Zone franc. Pour une émancipation au bénéfice de tous » (2018), juge « peu réaliste ». « Pour bien fonctionner, écrit-il, des changes fixes doivent être, en cas de nécessité durable et avérée, ajustables. » Dans le cas de la Cemac, engluée depuis plusieurs années dans une sévère crise financière, « une dévaluation du franc CFA, dès 2014, aurait pu aider les économies à s'ajuster à une baisse durable du prix du pétrole », estimait pour sa part, l'an dernier dans JA, Abdourahmane Sarr, l'ex-économiste du FMI.

Il faut savoir que les pays de la zone CFA sont essentiellement exportateurs de matières premières, lesquelles sont pour la plupart cotées en dollars. Et que, leurs monnaies étant arrimées à l'euro, une baisse des prix des matières premières couplée à une baisse du dollar par rapport à l'euro les pénalisent lourdement : perte de recettes d'exportations, perte de compétitivité et donc handicap à l'exportation pour les produits transformés. Quel régime de change faudrait-il mettre en place pour réduire ces risques et mieux faire face à la conjoncture internationale ? Plusieurs solutions sont envisageables. Elles vont de l'instauration du change flexible sans garantie extérieure (qui autoriserait la fluctuation temporaire de la monnaie) à l'arrimage à un panier de devises comprenant l'euro, le dollar et, pourquoi pas, le yuan. Il reviendra aux dirigeants africains de choisir. Un seul régime est à proscrire absolument : le change flottant soumis aux seules lois du marché. JA





MENSONGES, INFOX ET FAUSSES RUMEURS

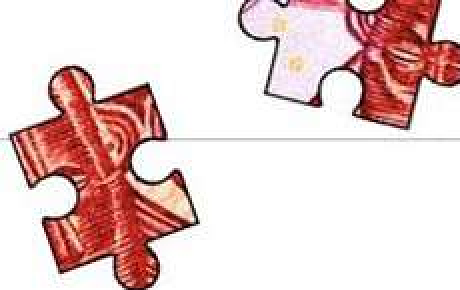
Au mois de janvier, Facebook s'est enflammé à la suite de la publication d'un article largement partagé dans lequel une source anonyme affirmait que la France était prête « à une réaction militaire et nucléaire » contre les pays africains qui renonceraient au franc CFA. La poussée de fièvre a été aussi brutale qu'éphémère : il est vite apparu que l'« information » provenait d'un site parodique nommé Africa24.info. Elle a toutefois été prise au sérieux par nombre d'internautes, preuve que le sujet est sensible et propice à la diffusion de fausses rumeurs. Parmi celles qui reviennent le plus fréquemment :

1 La France siège dans les instances dirigeantes des banques centrales des deux zones CFA et y possède un droit de veto.
La France est effectivement représentée au conseil d'administration et au comité de politique monétaire de la BEAC et de la BCEAO, en tant que pays garantissant la convertibilité des monnaies communes. Il y a ainsi un Français et huit Africains au conseil d'administration de la BCEAO ; deux Français et douze Africains à celui de la BEAC. Chacun dispose d'un droit de vote, mais les statuts ne prévoient aucune possibilité de veto. Les décisions sont prises à la majorité simple, sauf sur quelques rares questions où l'unanimité est requise (la modification des statuts, notamment).

2 La France s'approprie 15 % des billets en CFA qu'elle imprime.
Les billets sont effectivement imprimés à Chamalières, en Auvergne. Mais, avant d'être mis en circulation, ils doivent recevoir un numéro et être signés par le président de la banque centrale de la zone concernée. La France n'aurait donc aucun intérêt à conserver des coupures sans valeur légale.

3 Le CFA permet à la France de financer sa dette.
Cette idée vient notamment du fait que les pays utilisant le CFA doivent déposer 50 % de leurs réserves à la Banque de France (le taux était de 85 % avant 2005). Mais, cet argent peut être retiré à tout moment, et le placement est rémunéré à un taux supérieur à celui que proposent actuellement les marchés financiers : 0,75 %. L'idée selon laquelle la France ferait fructifier l'argent déposé par les pays africains n'a pas davantage de sens, surtout en cette période où les taux d'intérêt fixés par les grandes banques centrales sont nuls, voire négatifs.

OLIVIER MARBOT



Interview

Dominique Strauss-Kahn

« Le système actuel doit être sérieusement dépoussiéré »

Propos recueillis par ***STÉPHANE BALLONG***

Prudence ! Tel semble être le maître mot de Dominique Strauss-Kahn lorsqu'il reçoit *Jeune Afrique* dans une célèbre brasserie parisienne par un bel après-midi de printemps. Il y a un an, l'ancien ministre français de l'Économie, des Finances et de l'Industrie publiait, via Parnasse International, son cabinet de conseil, une étude intitulée « Zone franc. Pour une émancipation au bénéfice de tous ». Ce document d'une trentaine de pages préconise douze pistes pour réformer la coopération monétaire entre la France et quatorze pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Ce qui n'a pas manqué de susciter des critiques. Celles notamment de Kako Nubukpo, l'ancien ministre togolais de la Prospective, qui salue certes le « louable travail d'économiste universitaire » de l'ex-directeur général du FMI, mais lui reproche aussi de définir « les modalités de sauvetage de l'influence française en Afrique ». On comprend que « DSK », qui conseille désormais les chefs d'État du Congo-Brazza et du Togo (une activité dont il refuse de parler au nom du « secret professionnel »), pèse ses mots avec soin et insiste sur le fait que « c'est aux Africains de choisir ce qui est le mieux pour eux ».

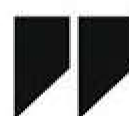
Jeune Afrique : Vous avez publié en 2018 une étude proposant plusieurs pistes pour réformer la zone franc. C'est la première fois qu'une personnalité française ayant dans le passé joué un rôle de premier plan brise le tabou du franc CFA. Qu'est-ce qui vous a décidé à franchir le pas ?

Dominique Strauss-Kahn : Il est difficile de prétendre s'intéresser au développement de l'Afrique – francophone, notamment – sans se poser la question de son système monétaire, surtout quand celui-ci fait l'objet de critiques, parfois fondées et parfois un peu moins. Il m'a semblé que le moment était venu d'essayer d'apaiser et d'élargir le débat. Il est ici question du rattachement du franc CFA à l'euro. Le sujet devrait donc concerner l'ensemble des Européens, et pas seulement les Français. D'une manière ou d'une autre, il fallait s'engager, prendre position.

Le fait que vous soyez le conseiller de certains chefs d'État africains en matière budgétaire – et d'endettement – a-t-il pesé dans votre décision ?

Bien sûr, mais moins que l'intérêt que j'ai toujours porté à l'Afrique. Lorsque j'étais au FMI, j'ai ainsi procédé, dans le prolongement de la conférence de Dar es-Salaam, en 2009, à une refonte complète des relations entre le Fonds et les pays africains. En publiant cette étude, mon objectif n'était pas de faire à tout prix la promotion de mes idées. Mais, en me fondant sur mon expérience, d'apporter un point de vue aussi ouvert et désintéressé que possible. Certains considèrent que le franc CFA a nui aux pays africains et qu'il doit disparaître. Je pense qu'ils exagèrent. D'autres estiment au contraire qu'il a joué un rôle formidable. Je pense qu'eux aussi exagèrent.

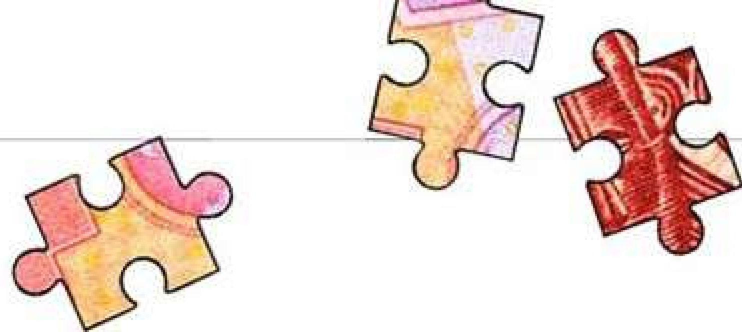
La réalité est qu'il a eu des avantages et des inconvénients, mais l'important est désormais de se demander ce qui est le mieux pour l'avenir. Et ça, c'est avant tout aux Africains de le dire. Je pense que leurs responsables politiques et de nombreux économistes africains connaissent parfaitement le sujet. Mais je suis heureux de pouvoir contribuer à cette réflexion.



LES ZÉLATEURS DU FRANC CFA EXAGÈRENT. MAIS SES DÉTRACTEURS AUSSI !

Vous proposez la tenue d'un sommet des chefs d'État de la zone franc, incluant le président français. Une sorte de sommet de la Françafrique, en somme. N'est-ce pas en contradiction avec l'émancipation que, par ailleurs, vous prônez ?

Mon objectif était simplement de réunir toutes les parties prenantes au plus haut niveau. Mais j'ai également dit, à plusieurs reprises, qu'il fallait y associer d'autres Européens, à commencer par les Allemands, et que des experts internationaux non européens devaient siéger dans les conseils d'administration des



banques centrales, afin d'ouvrir et d'élargir le débat. Vous savez que l'actualité politique et militaire donne, hélas, l'occasion aux responsables français et africains de se rencontrer fréquemment. La monnaie aussi vaut bien une réunion!

Quel serait alors le but d'une telle rencontre?

Je pense qu'il faut sortir du non-dit. De la façon la plus calme, pacifique et constructive possible, les parties concernées – et la France, bien sûr, est concernée – doivent trouver la solution la plus avantageuse pour tout le monde. Le système actuel doit être sérieusement dépoussiéré, des rigidités doivent disparaître. Si l'on y parvient, le maintien d'une zone monétaire liée à l'euro présente, selon moi, de nombreux avantages…

Vous recommandez la suppression de ce que vous appelez des « symboles peu défendables ». En particulier, le nom et le lieu d'impression du franc CFA. Vous dites aussi que les comptes d'opérations auprès du Trésor français pourraient être avantageusement remplacés par d'autres comptes ouverts à la Banque des règlements internationaux (BRI). Mais la BCEAO, par exemple, a déjà un compte à la BRI!

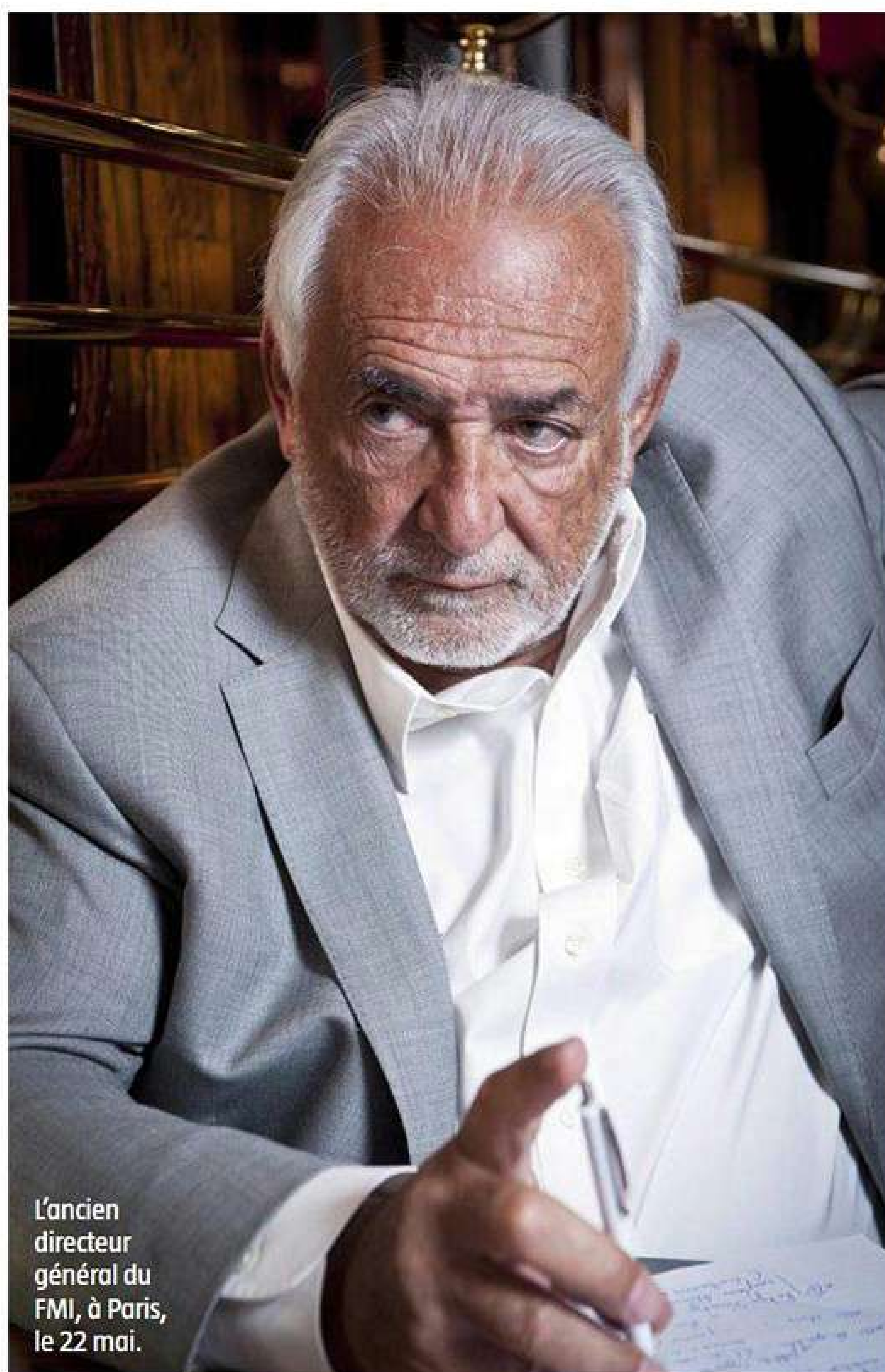
Il faut distinguer deux choses. D'abord, l'endroit où les banques centrales déposent leurs réserves. Le fait que la BCEAO ait déjà un compte à la BRI montre qu'elle pourrait y déposer sans aucun problème l'intégralité de ses réserves. Contrairement à ce que prétendent nombre de ses détracteurs, le fameux compte d'opérations n'est nullement un avantage pour le Trésor français. Cela a pu être le cas, dans une certaine mesure, dans le passé, quand le franc devait se défendre tout seul et que toute réserve était bonne à prendre, mais ça ne l'est plus du tout aujourd'hui avec l'euro. Il y a ensuite la garantie illimitée, qui ne devrait pas reposer uniquement sur la France mais sur l'ensemble des pays européens. Ces derniers doivent se sentir concernés par l'importance de fournir un ancrage à une monnaie unique africaine.

RÉGIME DE CHANGE SOUPLE OU FLOTTANT ? IL N'Y A PAS DE SOLUTION MIRACLE !

Vous proposez aussi de revoir la parité fixe qui lie le CFA à l'euro…

C'est un régime de change qui, à long terme, crée une rigidité nullement profitable aux pays concernés. C'est si vrai qu'en 1994 il a fallu procéder à une dévaluation violente, parce que cette parité fixe ne pouvait être maintenue au niveau qui était le sien. Peut-être aurait-il mieux valu disposer d'un système plus souple permettant une évolution régulière de la parité.

Ceci dit, que le régime de change soit fixe ou flottant, il n'y a pas de solution miracle. Tout régime de change a ses avantages et ses inconvénients. Même si ce n'est pas l'avis de tous, je pense que le lien du CFA avec l'euro présente un certain nombre d'avantages pour les Africains, à condition qu'ils retrouvent la maîtrise de leur monnaie.

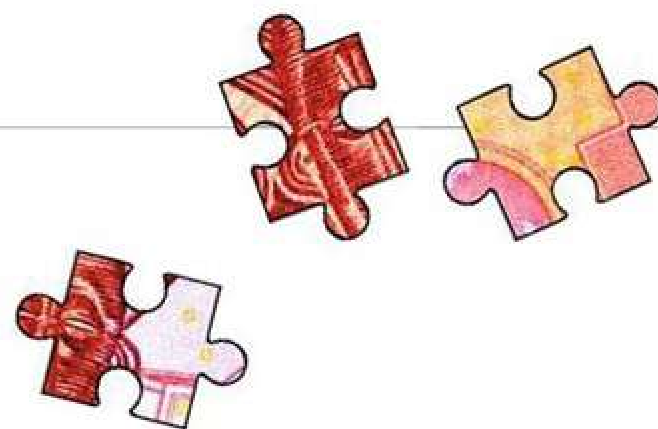


L'ancien directeur général du FMI, à Paris, le 22 mai.

VINCENT FOURNIER/JA

Et ce n'est pas le cas?

Ce que les Africains reprochent au rattachement du CFA à l'euro, c'est une sorte de néocolonialisme. Le fait que certains administrateurs des banques centrales africaines soient français, et que, lorsque survient une difficulté, il leur faille en discuter avec la France, leur donne le sentiment qu'ils ne sont pas complètement autonomes en matière monétaire. On pourrait très bien, et c'est l'évolution que je propose, faire en sorte que cette autonomie soit affirmée et fondée sur une coopération nouvelle. JA



PAROLES DE PATRONS

Que faire de la zone franc ?

« La fixité du taux de change s'accommode mal des variations des termes de l'échange. Bien qu'une partie importante du commerce extérieur se fasse avec les pays de la zone euro, les matières premières, qui constituent l'essentiel des exportations de la zone franc, sont généralement libellées en dollars. »

ANDRÉ SIAKA, *ancien patron des Brasseries du Cameroun, PDG de Routd'Af Cameroun*

« Pour un homme d'affaires tunisien, il est presque impossible de travailler avec les pays qui utilisent le franc CFA. Pour des transactions avec la Tunisie, ces derniers sont obligés d'ouvrir des lettres de crédit en dollars ou en euros, surtout en euros puisque le franc CFA y est arrimé. Cette monnaie n'a presque aucun intérêt pour nous. »

WALID LOUKIL, *directeur général adjoint du groupe tunisien Loukil*

« Dans sa configuration actuelle, le franc CFA ne traduit pas la compétitivité des économies de sa zone. Il faut corriger sa rigidité. »

JEAN-LOUIS BILLON, *ex-ministre ivoirien du Commerce*

« L'arrimage à l'euro fait subir au franc CFA les fluctuations de la monnaie européenne. Quand celle-ci est forte, le franc CFA se trouve surévalué par rapport à d'autres monnaies internationales. Ce qui a un effet négatif sur la compétitivité des pays qui l'utilisent, comme l'a montré la disparition de l'industrie textile ouest-africaine, victime de la concurrence asiatique. »

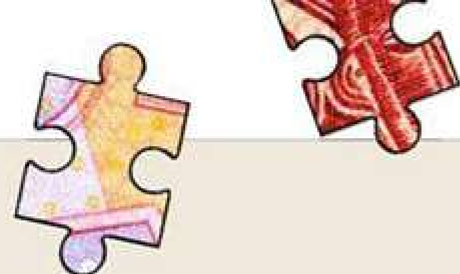
MARK KAMGAING, *patron de Harvest Asset Management, Cameroun*

« Il faut unifier la zone franc par l'instauration d'une monnaie unique et l'étendre à d'autres pays d'Afrique. À défaut, il faudrait au moins rétablir la pleine convertibilité et la liberté de transfert entre les monnaies de l'Umoa et de l'Umac. »

YOUSSEF OMAÏS, *PDG de Patisen, Sénégal*



JACQUES TORREGANO/ACF/JA ; VICTOR ZÉBAZÉ ; ISSAM ZEJLY POUR JA ; DR ; SYLVAIN CHERKAOUI POUR JA



TRIBUNE

Ne jetons pas le bébé CFA avec l'eau du bain

Depuis quelques mois, on assiste à une recrudescence des débats autour de la zone franc et du franc CFA. Parfois empreints de passion, ils conduisent à des mouvements sociaux et même à des crises diplomatiques, comme ce fut récemment le cas entre la France et l'Italie. Les critiques sont nombreuses : certaines viennent d'hommes politiques ou de partis en mal de publicité ; d'autres, plus sérieuses, émanent d'universitaires et d'économistes. Mais, qu'elles soient de bonne ou de mauvaise foi, beaucoup de contre-vérités circulent.

Il ne faut pas balayer d'un revers de main ces oppositions. Certes, le franc CFA, créé en décembre 1945, a déjà connu beaucoup de réformes : africanisation de la gouvernance des banques centrales en 1972-1973, création des unions économiques et monétaires en 1994, contrôle sur les mouvements de capitaux en 1996, substitution de l'euro au franc français en 1999, renforcement de l'indépendance des banques centrales en 2010... On peut donc clairement affirmer aujourd'hui que le franc CFA des débuts n'est pas le même que celui d'aujourd'hui.

Mais d'autres réformes fondamentales peuvent encore être entreprises. À commencer, bien sûr, par le changement du nom de la monnaie. Cela ne devrait pas susciter d'opposition franche, fût-ce de la part de nos partenaires. Mais l'opération aurait un coût financier non négligeable, en raison notamment du retrait des billets en circulation et de leur remplacement par d'autres.

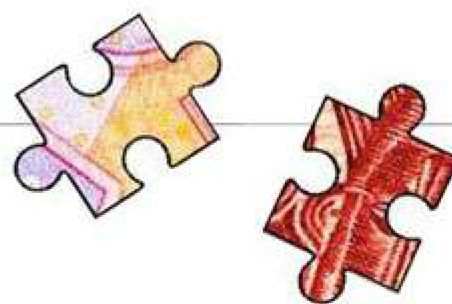
De même, nous pourrions revenir sur le fait que des représentants français siègent dans les conseils d'administration et les comités de politique monétaire de certaines banques centrales. En qualité d'ancien cadre dirigeant de la BCEAO et d'ex-membre des conseils des ministres de l'Umoa et de l'Uemoa, je peux saluer leur apport technique. Leur présence est considérée comme la contrepartie de la garantie de convertibilité et n'a pas pour but de donner à la France le pouvoir d'influer sur la gestion monétaire courante, en particulier, et celle des banques centrales, en général. Malgré des discussions parfois houleuses entre représentants français et africains, jamais ces derniers ne se sont laissé imposer quoi que ce soit. Les rapports sont toujours restés cordiaux, et les intérêts des États du continent ont toujours été préservés. Il faut néanmoins admettre que, même minoritaire, cette présence française ne semble pas opportune et est exploitée à des fins de dénigrement du franc CFA. Dans la même veine, il est aussi possible d'envisager un mécanisme qui remplacerait celui du compte d'opérations, abrité par le Trésor français. Le système financier offre, en effet, plusieurs alternatives.



DR

Théophile Ahoua N'Doli
Économiste, ancien contrôleur général et ancien conseiller spécial du gouverneur de la BCEAO

Il importe toutefois de faire très attention et de ne pas succomber à la critique facile sans prendre d'indispensables précautions. Car la monnaie est une question sensible et un secteur très fragile. Une mauvaise gestion peut entraîner des chamboulements difficiles à maîtriser. L'économie, l'équilibre social et sécuritaire peuvent s'en trouver fortement affectés. Ne l'oublions jamais : la monnaie implique une notion de confiance. Or celle-ci pourrait être remise en question en cas de changements à l'emporte-pièce, opérés sans une réflexion profonde sur les contours réels du problème et les graves conséquences qui seraient susceptibles de s'ensuivre. Alors, attention : ne jetons surtout pas le bébé CFA avec l'eau du bain ! JA



Cedeao Le serpent de mer de la monnaie unique

Son lancement a été repoussé au moins quatre fois depuis 1983. La prochaine échéance a été fixée en 2020. Sera-t-elle respectée ? Rien n'est encore joué.

JOËL TÉ-LÉSSIA ASSOKO

Abuja, le 1er avril. Une vingtaine d'universitaires et de dirigeants des banques centrales des quinze pays de la Cedeao sont réunis autour du Ghanéen Kofi Konadu Apraku, commissaire pour la politique macroéconomique de l'instance régionale, et du Gambien Momodou Bamba Saho, directeur général de l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest. L'objectif de la rencontre est double.

1. Réfléchir à « la sélection d'un consultant en vue de développer le design et le symbole de la monnaie unique de la Cedeao ».

2. « Discuter du nom » de cette devise, censée refléter les valeurs de la Communauté. Autrement dit : à un an et demi de l'entrée en vigueur supposée de la nouvelle devise, en 2020, son nom (envisagé il y a quelques années, « éco » semble avoir été abandonné), son aspect, et même l'identité de la personne qui sera chargée de faire des suggestions à ce sujet restent inconnus. Un appel à propositions a pourtant été lancé à l'adresse du grand public.

Plus grave, les retards s'accumulent et les cafouillages se multiplient. Alors que les chefs d'État de la zone maintiennent officiellement l'échéance de 2020, seuls une poignée de pays sont prêts, comme l'a laissé entendre, l'an dernier, le Nigérien Mahamadou Issoufou. Censée parachever l'intégration économique ouest-africaine après l'instauration d'une zone de libre-échange, puis, en 2015, la mise en place progressive d'une union douanière, le lancement d'une monnaie unique a déjà été repoussé au moins quatre fois depuis 1983. D'où l'insistance des promoteurs de l'opération sur le respect de l'échéance de 2020.

Les gouverneurs des banques centrales ont, en principe, reçu le mois dernier les résultats d'une étude concernant trois points clés de la réforme.

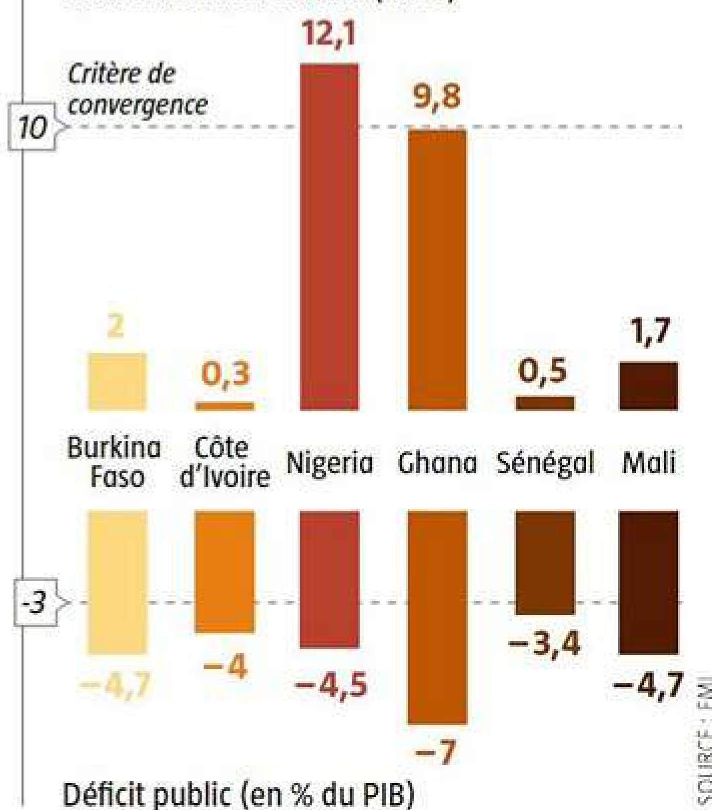
1. Le régime de change de la future devise commune sera-t-il fixe, comme le franc CFA ; flexible, comme le naira nigérian et le cedi ghanéen ; hybride, comme le franc guinéen ?

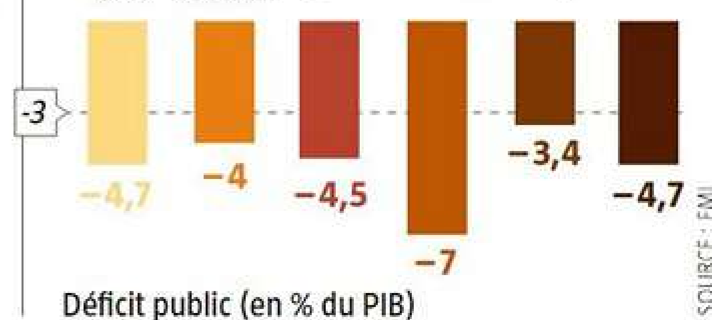
2. La future banque centrale sera-t-elle indépendante des États et des Parlements, interventionniste ou restera-t-elle plus en retrait ?

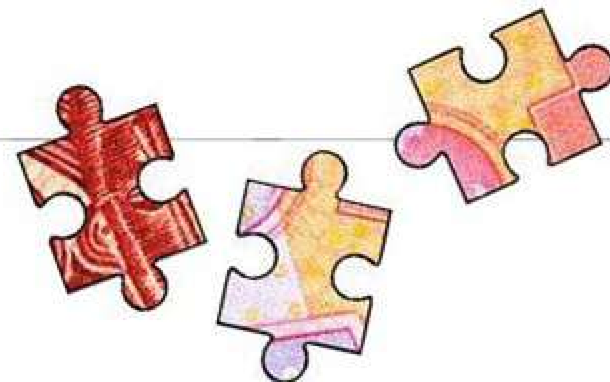
3. La politique monétaire qui sera mise en œuvre donnera-t-elle, par exemple, la priorité à la stabilité des prix ou à la croissance ? Comme l'a rappelé, en février, Tiémoko Koné, gouverneur de la BCEAO, ce rapport a pour seul objectif de fournir des « éléments d'appréciation » en vue d'un « approfondissement de nos propres réflexions et de la mise en place de solutions consensuelles ». Pour compliquer un peu plus la prise de décision, le Parlement de la Cedeao a, au début de mars, exigé de l'Ivoirien Jean-Claude Brou, président de la Commission de la Cedeao, qu'il s'implique davantage dans le projet de monnaie unique.

Au demeurant, les principaux critères de convergence (réserves de change couvrant au moins trois mois d'importations ; déficit budgétaire inférieur à 3 % du PIB ; inflation inférieure à 10 %) ne sont pas respectés par la majorité des utilisateurs de la future monnaie commune *(voir graphique)*.

Les défenseurs de cette dernière soulignent l'existence de distorsions comparables au sein de la zone euro. À cela près qu'il existe une plus grande hétérogénéité des réactions aux chocs macroéconomiques entre les pays de la zone CFA et leurs voisins du reste de la Cedeao, ce qui ne simplifie certes pas l'adoption d'une monnaie commune. C'est l'un des principaux arguments développés par des études récentes parues dans des publications aussi différentes que *Investigación Económica* (qui dépend de l'Université nationale autonome de Mexico), en avril, et la *Revue économique et monétaire* de la BCEAO, en décembre 2018. L'une et l'autre préconisent le lancement de profondes réformes économiques avant l'instauration de la monnaie unique. Reste à savoir si ces avertissements seront entendus par les chefs d'États de la région. JA









DIEGO RAVIER POUR JA

Le siège de la BEAC, à Yaoundé.

Afrique centrale

Les devises se font rares

En dépit des apaisements de la BEAC, la pénurie de monnaies étrangères est préoccupante. Et les rumeurs de dépréciation du franc CFA de cette zone n'arrangent rien.

***OMER MBADI,** à Yaoundé*

Le Gicam a tiré la sonnette d'alarme, à la fin de mai. L'organisation patronale camerounaise déplorait que la majorité de ses membres aient le plus grand mal à se procurer des devises pour financer leurs opérations internationales. À Douala, devant un hôtel du centre commercial, Calvin, un opérateur de change informel, confirme ce début de pénurie. À l'en croire, la situation devient carrément préoccupante. « L'euro, explique-t-il, s'échange avec une majoration comprise entre 15 et 20 F CFA (entre 2 et 3 centimes d'euro) par rapport au cours officiel, au lieu de 4-5 F CFA habituellement. » Georges, l'un de ses confrères, renchérit : « Lorsque les banques sont en manque de liquidités, cela a des répercussions sur le marché noir. Et la récente rumeur d'une dévaluation du CFA incite les détenteurs de devises à les conserver. »

Très demandé, le franc CFA d'Afrique de l'Ouest a lui aussi tendance à se faire rare. Et le franc CFA d'Afrique centrale en subit les conséquences. « Sur le marché parallèle, on observe une décote de 15 % à 20 % du second par rapport au premier », note un banquier. Ce décrochage n'inquiète pas outre mesure la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), où l'on souligne que, « historiquement, les ressortissants de notre région achètent davantage de biens en Afrique de l'Ouest que l'inverse ». Et que « nombre d'opérateurs de notre zone effectuent des dépôts dans la région voisine ».

LA RÉGION ÉTANT FORTEMENT IMPORTATRICE, UNE DÉVALUATION ENTRAÎNERAIT UNE GRAVE HAUSSE DES PRIX.

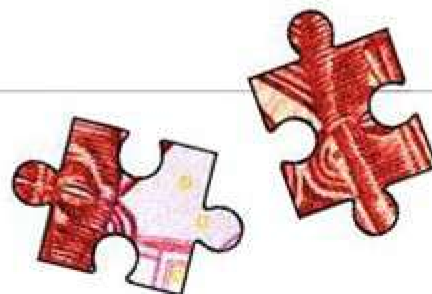
Vigilance

En dépit d'une reconstitution progressive des réserves, conséquence de l'adoption d'une réglementation plus rigoureuse (avec augmentation des frais de change) et de la remise à flot de quatre pays de la zone dans le cadre d'un programme avec le FMI, les récriminations sur la rareté des devises persistent, malgré tous les apaisements.

« Nos réserves sont suffisantes pour répondre aux demandes des banques et des importateurs. Mais quand certaines entreprises tentent de transférer des sommes plus de trois supérieures à leur chiffre d'affaires, il y a un problème. Alors, nous sommes plus vigilants », explique-t-on à Yaoundé, au siège de la BEAC.

En 2014, une crise provoquée par la chute des cours du pétrole a frappé la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac). Depuis, la monnaie de cette zone fait l'objet de spéculation. En décembre 2016, une dévaluation a été évitée de justesse : les réserves de devises étaient tombées à 4,3 milliards de dollars, contre 18,2 milliards en 2013. Depuis, la rumeur d'une dépréciation de la monnaie persiste, alimentée, selon la BEAC, par la diaspora et par des hommes d'affaires qui ont gagné des sommes folles en plaçant des fonds à l'étranger. Fin 2017, s'il faut en croire la Banque des règlements internationaux (BRI), plus de 5 milliards d'euros appartenant à des résidents de la Cemac dormaient dans des comptes à l'étranger.

« Rien ne justifie une dévaluation, le cadre macroéconomique étant redevenu viable, estime notre interlocuteur. D'autant que, la région étant fortement importatrice, une dévaluation entraînerait une hausse généralisée des prix et provoquerait de sérieux problèmes politiques et sociaux. » JA



France Le choix du silence

Impossible pour Paris de prendre position sur la question du franc CFA sans être accusé de néocolonialisme. Alors, il se tait. *Wait and see !*

ALAIN FAUJAS

Le franc CFA est un boulet politique, et la France aimerait bien estomper l'image « coloniale » qui lui est souvent associée, mais sans porter préjudice à la stabilité de l'Uemoa et de la Cemac. La position traditionnelle de Paris est connue : ce sont aux chefs d'État de la zone franc de décider de ses évolutions. Emmanuel Macron l'a d'ailleurs dit sans fard, à Ouagadougou, le 28 novembre 2018 : « J'accompagnerai la solution qui sera portée par l'ensemble des présidents de la zone franc. » La disparition du CFA est-elle au nombre des solutions possibles ?

Pas de problème s'agissant des symboles. Le nom, l'impression des billets et la frappe des pièces en France, le niveau des réserves déposées sur le compte d'opérations du Trésor français (50 % aujourd'hui), la présence de représentants français dans certaines instances dirigeantes des deux banques centrales africaines : tout cela peut fort bien être remis en question.

Il existe cependant quelques « lignes rouges » sur lesquelles la France ne transigera pas. La garantie de convertibilité qu'elle accorde au CFA suppose, par exemple, qu'elle puisse avoir accès à toutes les informations concernant les risques économiques et monétaires encourus par la zone. Une baisse du montant des réserves déposées sur le compte d'opérations du Trésor et la réduction du nombre des représentants français dans les instances non politiques des banques centrales l'obligeraient à se montrer beaucoup plus exigeante en matière de *reporting*, afin de demeurer parfaitement informée de l'état des comptes, des déficits et des dettes – et donc des éventuels périls.



Le président français Emmanuel Macron visitant une école à Ouagadougou, en novembre 2017.

PHILIPPE WOJAZER/REUTERS

D'autre part, le rattachement du franc CFA non plus au seul euro mais à un panier de monnaies et sa fluctuation seraient des évolutions très compliquées à gérer. La France n'assumerait sûrement pas le risque de change qu'un tel système implique.

Confort

En dépit de quelques discours enflammés, les pays de la zone n'ont aucune envie de quitter le CFA, qui leur assure un confort certain : faible inflation, sécurité pour les investisseurs étrangers, risque de change nul, accès commode aux marchés financiers internationaux, garantie de pouvoir obtenir des euros même dans l'hypothèse où leurs réserves seraient insuffisantes.

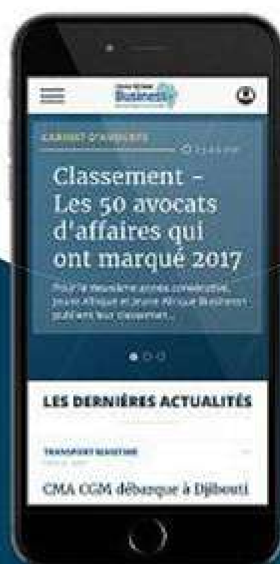
Preuve de cet a priori favorable – quoique peu audible – au système actuel, les dépôts sur le compte d'opérations du Trésor français avoisinent les 10 milliards d'euros. Soit, grosso modo, 7 milliards pour l'Uemoa et 3 milliards pour la Cemac. Ces chiffres sont supérieurs aux 50 % de leurs réserves requis par l'accord avec la France. La raison de cette préférence pour les coffres de l'ancien colonisateur ? Avec un taux d'intérêt de 0,75 %, ces dépôts sont les mieux rémunérés du marché. Ils sont, en outre, parfaitement sûrs, et disponibles à tout moment.

La France est pourtant condamnée au silence et à l'attentisme. Prier les gouvernements africains de changer d'orientation économique et monétaire ? Leur demander de presser le pas en direction des réformes ? Préconiser le statu quo ? Impossible sans prêter le flanc aux accusations de néocolonialisme. Elle n'a d'autre choix que de prendre son mal en patience, de conseiller aux banques centrales africaines de faire preuve d'un peu plus de pédagogie et, surtout, de supporter sans broncher les critiques des « anticolonialistes » monétaires. JA

PACK BUSINESS PREMIUM

Il n'a jamais été aussi simple de développer son activité en Afrique !

Jeune Afrique Business+





AFRICA CEO NETWORK



Les avantages du Pack Business Premium

Vous accédez pendant un an

Au premier service d'informations économiques exclusives sur vos marchés en Afrique

Fusions, acquisitions, prise de participations, attribution de marchés, contentieux, nominations...

Vous bénéficiez :

- Chaque jour de toute l'information business exclusive
- De milliers d'articles classés par secteurs et pays
- De newsletters quotidiennes et un digest hebdo
- Des alertes de la rédaction

www.jeuneafriquebusinessplus.com

Au réseau puissant et influent des décideurs en Afrique

La première communauté de business development et de networking du continent.

Vous bénéficiez :

- D'un accès à la communauté du Africa CEO Forum (+ de 5000 décideurs, investisseurs,...)
- De mises en relation personnalisées par des relationship managers
- D'événements de networking réguliers dans les hubs économiques africains

www.theafricaceonetwork.com

Votre accélérateur business pour

1 470 € HT/an

au lieu de ~~1 940~~ € HT

Pour bénéficier dès maintenant du Pack Business Premium, contactez-nous au +33 1 44 30 19 03

ou par e-mail : mkt@jeuneafrique.com

JEUNE AFRIQUE MEDIA GROUP

40 RD Congo François Beya, conseiller très spécial

BURKINA FASO

Yacouba Isaac Zida

« Je n'ai rien à me reprocher »

En exil au Canada depuis trois ans, l'ancien Premier ministre du régime de transition sort de son silence pour répondre aux accusations portées contre lui. Et annonce son intention de revenir sur le devant de la scène.

BENJAMIN ROGER, *envoyé spécial à Montréal*

Il y a un temps pour tout, affirme-t-il. Un temps pour garder le silence, un autre pour parler. Plus de trois ans après son arrivée au Canada, où il a rejoint sa famille au début de l'année 2016, après la période de transition post-Compaoré, Yacouba Isaac Zida a décidé que le moment était venu de s'expliquer. Sur son exil outre-Atlantique et les accusations de corruption qui le visent, mais aussi sur son expérience tumultueuse à la tête de l'État et ses ambitions politiques.

C'est dans la suite impersonnelle d'un appartement-hôtel du centre-ville de Montréal, à des milliers de kilomètres de Ouagadougou, que l'ancien lieutenant-colonel, qui s'est fait un nom en succédant à Blaise Compaoré, a reçu JA. Détendu et affable, il n'a esquivé aucun sujet. Une manière pour lui de se réhabiliter avant la présidentielle de 2020 ? Sans aucun doute. Car, malgré les menaces judiciaires et ses rapports tendus avec le président Roch Marc Christian Kaboré, l'ex-militaire entend bien revenir sur le devant de la scène dans les mois à venir.

Jeune Afrique : Pourquoi vous êtes-vous installé au Canada depuis la fin de la transition ?

Yacouba Isaac Zida : Je suis venu rendre visite à ma famille, qui y était installée. Mon intention était de rentrer ensuite pour me mettre à la disposition de mon pays. Mais, pendant mon séjour, j'ai reçu des informations m'indiquant que ma liberté y serait menacée.

Quelles étaient ces informations ?

Que le pouvoir en place souhaitait m'arrêter pour de supposés détournements d'argent et pour une présumée mauvaise gestion sous la transition. En vérité, il s'agissait de motivations purement politiques. Nous avons géré la transition de manière irréprochable. Le peuple burkinabè →



À Montréal, le 11 juin.

DAVID HIMBERT POUR JA

→ a découvert en nous une valeur politique sûre, et, en cela, nous risquions de faire de l'ombre à ceux qui venaient d'arriver au pouvoir.

Mais, sur le fond, que répondez-vous à ces accusations ?

Ce sont des allégations mensongères. J'ai donné des instructions pour effectuer des dépenses qui étaient destinées à assurer le bon fonctionnement des organes de la transition. Un rapport de la Cour des comptes, qui est l'instance supérieure de contrôle de la gestion financière de l'État, a confirmé que tout avait été totalement conforme. Il n'y a eu aucun détournement. Nous avons géré les ressources qui ont été mises à notre disposition de manière intègre.

Pourquoi ne pas rentrer si vous n'avez rien à vous reprocher?

Je souhaite revenir, mais pas dans n'importe quelles conditions. Je veux d'abord que la lumière soit faite sur tout ce qui a été dit sur mon compte.

Pouvez-vous prouver votre innocence ?

Tous les acteurs concernés sont vivants. Tout ce que je dis est vérifiable.

Êtes-vous prêt à témoigner devant la justice burkinabè ?

Oui, mais encore faut-il qu'elle ait un motif pour me demander de témoigner.

Votre femme a été interpellée le 9 septembre 2017 à l'aéroport d'Ottawa avec 208 000 euros en espèces. D'où provenait cette somme et pourquoi ne l'avait-elle pas déclarée ?

Mon épouse avait des économies et avait reçu de l'argent de sa famille. Elle voulait amener ces fonds au Canada pour s'occuper de notre foyer. Elle n'avait jamais transporté autant d'argent sur elle et a fait l'erreur de ne pas le déclarer à son arrivée, ce qui constitue une infraction. Elle a été interpellée. Les enquêteurs l'ont interrogée. Ils se sont rendu compte que cet argent ne provenait pas d'une source criminelle. Elle a été blanchie, et le dossier est clos.

Dans un courrier du 23 novembre 2017, la gendarmerie canadienne sollicitait la coopération des autorités burkinabè dans une enquête sur des « transactions financières suspectes » vous impliquant. Avez-vous été interrogé à ce sujet ?

Je n'ai été informé d'aucune enquête me concernant. Je n'ai d'ailleurs jamais été interpellé ni entendu sur ce dossier.

La procureure du Faso a affirmé que vous n'aviez jamais donné suite aux convocations de la justice burkinabè dans l'enquête sur la répression des manifestations des 30 et 31 octobre 2014, lorsque vous étiez le chef de corps adjoint du Régiment de sécurité présidentielle (RSP). Pourquoi refusez-vous de leur répondre ?

Je n'ai jamais reçu de convocation de sa part sur cette affaire. Je mets ça sur le compte de la cabale politico-judiciaire que les autorités burkinabè ont lancée contre moi. Ils me perçoivent comme un challenger politique. Pour eux, il faut anéantir les personnes qui ont retenu l'attention du peuple et éviter qu'elles ne reviennent prendre le pouvoir.

Qu'avez-vous ressenti le 31 octobre 2014, lorsque vous avez compris que Blaise Compaoré allait quitter le pouvoir ?

J'ai été soulagé. Un carnage avait été évité. J'ai longtemps été attaché au service du président Compaoré. Il m'a confié des missions personnelles, et j'ai eu beaucoup d'estime pour lui. Mais son pouvoir s'est usé avec le temps. Après les mutineries de 2011, j'ai cherché à le mettre en garde, mais il n'a jamais pris ça au sérieux. J'ai senti que les choses commençaient à lui échapper.

Comment vous êtes-vous retrouvé à la tête du pays après son départ ? Est-ce le général Gilbert Diendéré qui vous y a placé, comme beaucoup l'ont affirmé ?

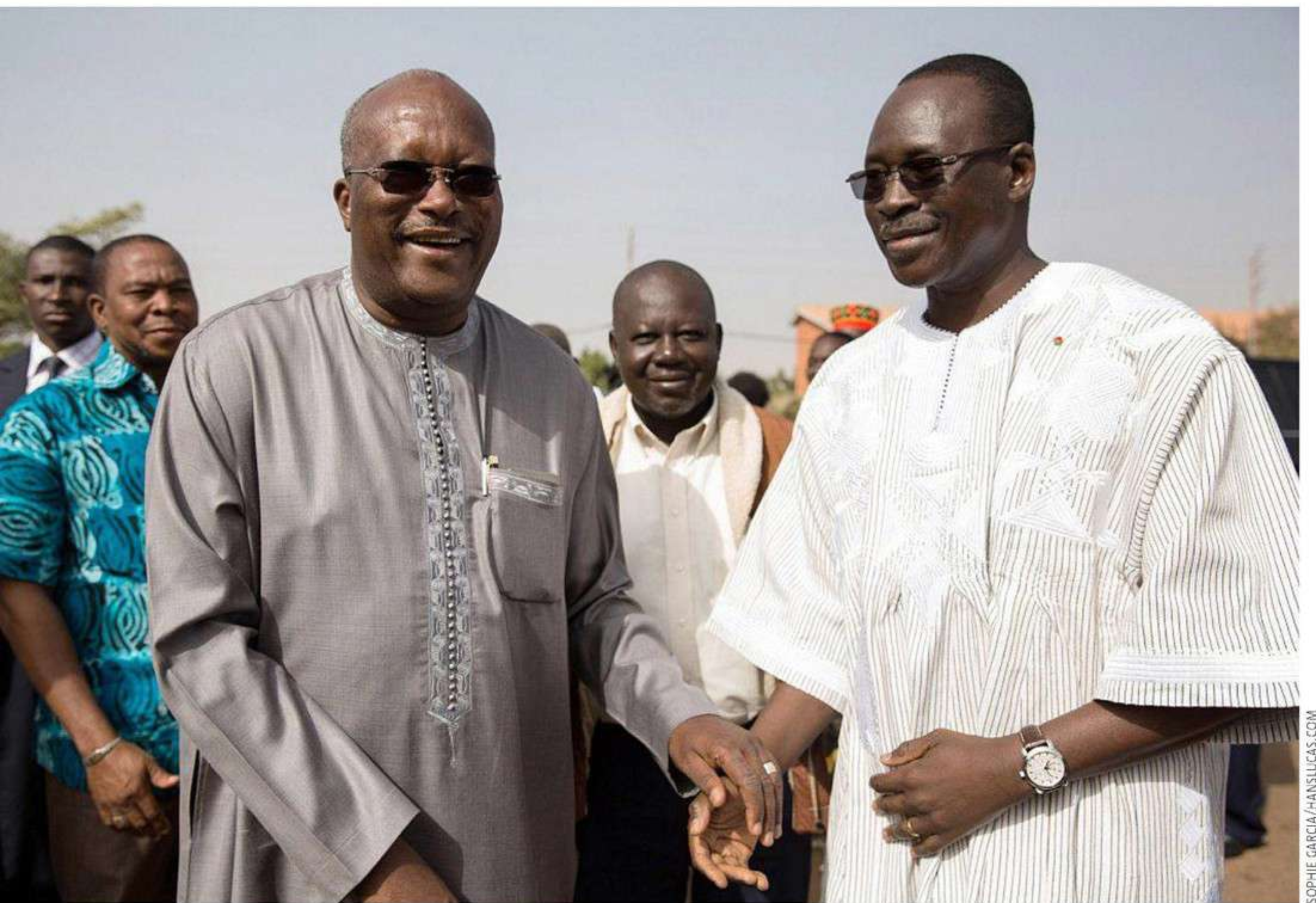
Le général Diendéré ne m'a envoyé nulle part. Le 30 octobre 2014, je suis allé moi-même rencontrer Honoré Traoré, alors chef d'état-major général des armées, pour faire le point. En tant que chef de corps adjoint du RSP, je me devais de m'investir dans le règlement de la situation. J'ai informé le général Diendéré de cette rencontre. Mais il n'a rien voulu décider ni assumer. Le lendemain, je suis retourné à l'état-major pour essayer de trouver une solution. J'y ai trouvé les chefs militaires, des responsables de la société civile et une foule immense. J'ai appelé Diendéré pour lui dire que les manifestants menaçaient de monter sur Kosyam et qu'il fallait que le président Compaoré démissionne en urgence. J'ai directement piloté son départ depuis l'état-major. Le chef de sa sécurité rapprochée voulait qu'il se replie sur Ziniaré, mais moi, j'ai insisté pour que le convoi ne traverse pas la ville et qu'il quitte Ouagadougou par le sud pour rejoindre Pô. Les choses ont vite dégénéré, et plus aucune localité ne semblait sûre pour le président Compaoré. C'est à ce moment-là que les Français sont intervenus pour l'exfiltrer en Côte d'Ivoire.



J'AVAIS BEAUCOUP D'ESTIME POUR BLAISE COMPAORÉ, MAIS SON POUVOIR S'ÉTAIT USÉ AVEC LE TEMPS. JE L'AVAIS MIS EN GARDE, IL N'A JAMAIS PRIS ÇA AU SÉRIEUX.

Une fois au pouvoir, pourquoi souhaitiez-vous démanteler le RSP, dont vous étiez pourtant le numéro deux et au sein duquel vous avez fait toute votre carrière militaire ?

Je n'ai pas souhaité démanteler le RSP mais le réformer. Quand j'ai été désigné chef de l'État, je suis allé dire au régiment qu'il ne pouvait pas, dans


SOPHIE GARCIA/HANSLUCAS.COM

Avec le président Roch Marc Christian Kaboré, lors de l'inauguration de l'avenue Norbert-Zongo, à Ouagadougou, en décembre 2015.

ce contexte postinsurrectionnel, continuer à exister sans subir des mutations. Tout le monde était alors d'accord avec ça.

Comment expliquez-vous que vos hommes se soient retournés contre vous durant la transition ?

Certaines personnes leur ont mis des idées dans la tête dans le but de les encourager à adhérer au projet de coup d'État. Il s'agissait d'un plan mûri et réfléchi. Les partisans de Blaise Compaoré voulaient absolument reprendre le pouvoir par tous les moyens.

Vous doutiez-vous que certains éléments du RSP et le général Diendéré tenteraient un coup avant les élections ?

Ce coup d'État a été conçu et organisé par le général Diendéré. J'ai eu des discussions avec lui pendant la transition et j'ai compris que rien ne l'intéressait dans ce que nous étions en train de faire pour le pays. Ce qu'il voulait, c'était reprendre le pouvoir. Peut-être avait-il l'impression d'avoir failli à protéger Blaise Compaoré et qu'il lui fallait agir parce qu'il était le sauveur sur lequel certains comptaient.

Quels étaient vos liens avec le général Diendéré ?

Il était un mentor, un officier auprès de qui j'ai beaucoup appris. Il était d'une loyauté irréprochable. Mais il a commis des erreurs, dont la principale a été sa tentative de coup d'État.

Que vous ont dit les militaires du RSP qui vous ont arrêté le 16 septembre 2015 en Conseil des ministres ?

Lorsqu'ils sont venus dans la salle du Conseil, ils nous ont chahutés, mais aucun n'a osé me regarder en face. Durant ma détention, j'ai subi des insultes et des menaces. Mais j'avais de la compassion pour ces jeunes soldats. Je savais qu'ils étaient manipulés.

Qu'avez-vous fait une fois libéré ? Comment avez-vous participé à la contre-offensive visant les putschistes ?

Une fois libre, je suis allé à la résidence de la primature. J'ai passé quelques coups de téléphone et reçu certaines personnes. J'ai ensuite rejoint des collègues officiers pour voir comment gérer cette crise. J'ai aussi fait passer un message à la radio pour appeler le RSP à déposer les armes. Le coup de force n'avait aucune chance de réussir.

Est-ce que ce sont vos hommes qui ont réalisé les écoutes téléphoniques aujourd'hui au cœur du procès de ce putsch manqué ? Qui les a enregistrées et comment ?

Je voudrais être clair une bonne fois pour toutes : ces écoutes téléphoniques ont été réalisées par les renseignements burkinabè. Un service du ministère de la Sécurité en était chargé. Ces écoutes sont authentiques. Et ceux qui les contestent le savent parfaitement.

La responsabilité de Djibrill Bassolé, l'ancien ministre burkinabè des Affaires étrangères, et celle de Guillaume Soro, désormais ex-président de l'Assemblée nationale ivoirienne, ne font donc aucun doute ?

Leur responsabilité est indéniable.

Avez-vous été surpris par l'implication de Guillaume Soro ?

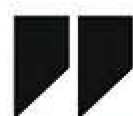
Oui, car nous étions proches. Nous nous connaissions depuis 2000, quand j'étais officier de liaison auprès de la rébellion des Forces nouvelles. Nous étions en contact pendant la transition. J'ai appris son implication dans le putsch en sortant de détention, dès que les différents éléments ont été mis à ma disposition. Je l'ai immédiatement appelé. Je lui ai demandé : « Guillaume, je ne comprends pas : tu es dans cette affaire ? » Il m'a répondu que c'était faux. Je lui ai déclaré que nous avions suffisamment d'éléments prouvant son implication, sans lui expliquer qu'il avait été enregistré. Je lui ai aussi demandé de faire un communiqué pour condamner le coup d'État, pour que nous puissions considérer qu'il regrettait d'y avoir été mêlé. Il a refusé.

Avez-vous des éléments prouvant l'implication d'autres hautes personnalités civiles ou militaires ivoiriennes dans ce coup d'État ?

Oui, notamment des officiers, y compris le chef d'état-major particulier d'Alassane Ouattara. Il a envoyé des moyens matériels et financiers au général Diendéré pendant le coup d'État. Mais je ne pense pas que cela ait été sur instruction du président ivoirien. Un officier, qui plus est un général, bénéficie toujours d'une certaine marge de manœuvre.

Vous êtes très critique à l'égard de Roch Marc Christian Kaboré. Pourquoi nourrissez-vous ce ressentiment à son égard ?

C'est le chef de l'État, et je lui dois considération et respect. Ma critique n'est pas personnelle. Elle porte sur sa gouvernance, que je considère comme catastrophique pour le pays. J'ai discuté avec lui avant et après son élection. Je lui ai toujours conseillé d'œuvrer à la réconciliation nationale. Mais ce n'était pas une priorité pour lui. Aujourd'hui encore, malgré la récente lettre du président Blaise Compaoré appelant à l'apaisement, il ne semble pas comprendre que c'est la seule voie de salut pour le Burkina Faso.



RIEN N'EST ENCORE DÉCIDÉ, MAIS, OUI, JE N'EXCLUS PAS D'ÊTRE CANDIDAT EN 2020. JE SUIS PRÊT À PRENDRE LE RISQUE.

Comment jugez-vous son action à la tête du pays ?

La situation est terrible. La gouvernance du président Kaboré est pire que tout ce que le Burkina a connu jusqu'à présent. Outre l'échec de la réconciliation nationale, la corruption et la gabegie sont partout. Le train de vie de l'État, que nous avions réduit sous la transition, a augmenté. Vous ne pouvez pas dire que le pays a des difficultés et augmenter les fonds de souveraineté dont la gestion est laissée à la discrétion de quelques-uns.

Quels sont vos rapports avec lui ? Avez-vous échangé depuis ses derniers SMS vous demandant de rentrer au Burkina Faso, en 2016 ?

Non, nous avons totalement coupé les ponts.

Imaginiez-vous que la situation sécuritaire puisse ainsi se dégrader ?

Des menaces planaient déjà sur le Burkina sous la transition. Tous les facteurs étaient réunis pour que la situation se dégrade. Voilà pourquoi nous souhaitions que le chef de l'État s'entoure de personnes compétentes pour diriger l'appareil sécuritaire. Mais la présidence a voulu tout politiser. Le résultat est là. Les attaques sont quotidiennes, et des centaines de personnes sont mortes.

Vous ne cachez pas vos ambitions. Comptez-vous être candidat à la présidentielle de 2020 ?

Si je dois servir mon pays, je le ferai par devoir patriotique. Notre jeunesse réclame un changement, qui ne peut se faire qu'à travers un renouvellement de la classe politique. Les gouvernants actuels étaient déjà aux affaires quand la plupart de ces jeunes sont nés. Quand j'écoute cette jeunesse, cela m'amène à réfléchir. Rien n'est décidé pour l'instant, mais, oui, je n'exclus pas la possibilité d'être candidat en 2020.

Il vous faudra également rentrer au Burkina d'ici là… Êtes-vous prêt à prendre ce risque ?

Si je dois rentrer pour être candidat, je serai prêt à affronter tous les risques qui pourront se présenter.

Revendiquez-vous un côté sankariste ?

Thomas Sankara est arrivé au pouvoir en 1983, quand je venais d'atteindre la majorité. J'étais au Prytanée militaire de Kadiogo. Il a toujours été notre idole. Nous avons grandi avec le projet de Sankara en tête. Si je dois me revendiquer d'une personnalité politique, ce serait bien de lui.

Vous êtes très croyant. Quelle place occupe Dieu dans votre vie ?

La première. Dieu est tout pour moi. Tout le reste vient après Dieu. JA

ABIDJAN ON EST LÀ

www.africaradio.com SUIVEZ-NOUS :

AFRICA RADIO



RD CONGO

François Beya, conseiller très spécial

Chargé de la sécurité au sein du cabinet présidentiel, cet homme aussi discret qu'influent a réussi en quelques semaines à se tailler une place de choix au cœur du système Tshisekedi.

***STANIS BUJAKERA TSHIAMALA** à Kinshasa*

François Beya Wa Kasonga goûte peu la lumière. Nommé conseiller spécial du chef de l'État en matière de sécurité le 2 février, il n'est pas homme à s'exposer ou à se rengorger publiquement de sa propre importance.

Pourtant, rares sont ceux qui, comme lui, peuvent se vanter d'avoir l'oreille du président de la République, celle de son directeur de cabinet et même celle de son prédécesseur au sommet de l'État. Mais Beya ne tient pas à ce que l'on s'y attarde. D'un sourire poli mais sans équivoque, il décline les demandes d'interview et refuse d'être cité, même brièvement. « Il est affable et courtois, mais ce sera toujours un flic dans l'âme », résume l'un de ses proches pour expliquer la réserve de ce sexagénaire qui, en quelques semaines, est parvenu à se faire une place au cœur de la présidence congolaise.

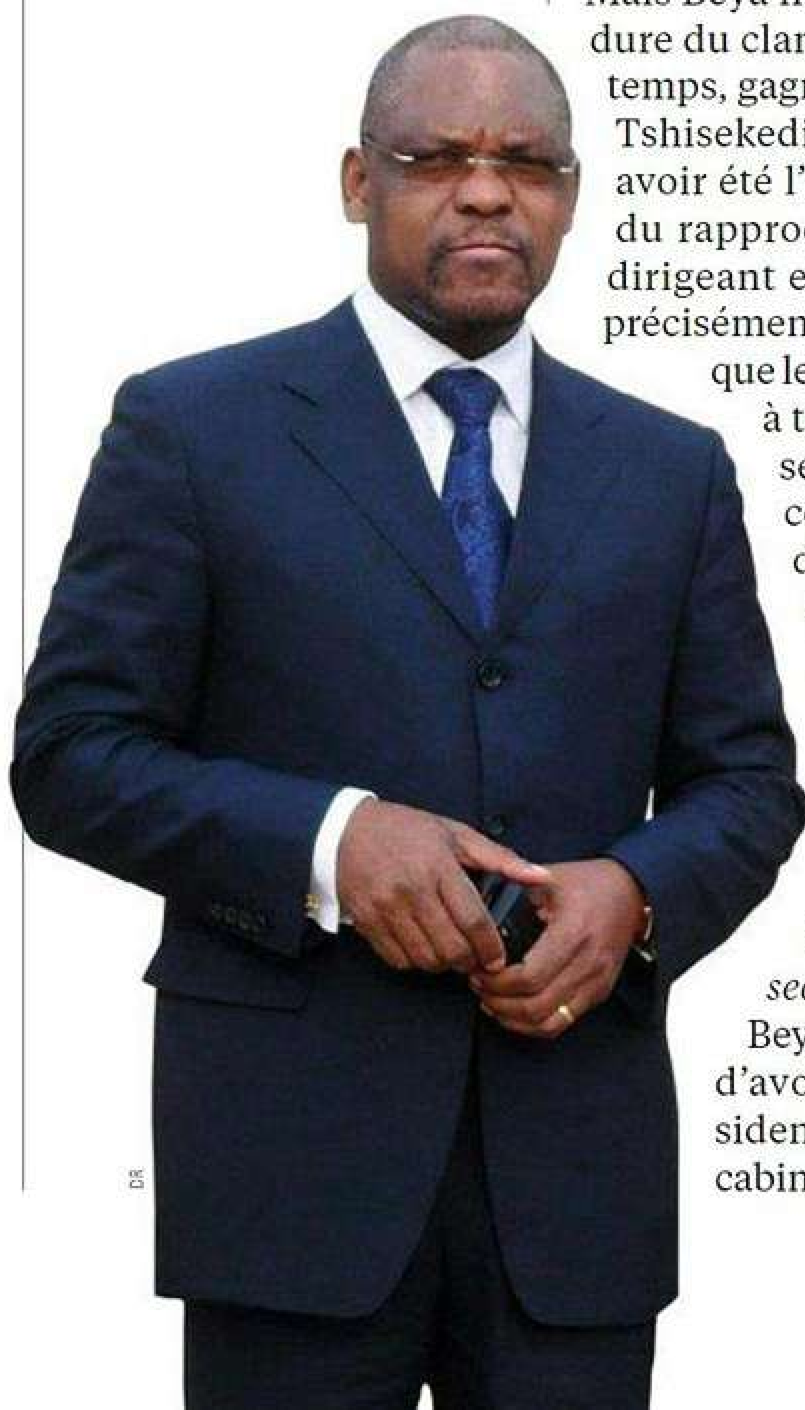
De fait, lorsque l'on scrute les coulisses du pouvoir, on s'aperçoit que François Beya est partout. À Kinshasa, le 17 février, aux côtés de Félix Tshisekedi, lorsque Joseph Kabila rend visite pour la première fois au nouveau président à la Cité de l'Union africaine (UA). À Washington, au tout début d'avril, alors que le dirigeant congolais doit s'entretenir avec le secrétaire d'État américain, Mike Pompeo, et espère encore être reçu par Donald Trump. On l'entrevoit aussi à Libreville au début de juin, préparant l'arrivée d'un Tshisekedi venu saluer son homologue convalescent, Ali Bongo Ondimba. « Il est devenu la clé du système Tshisekedi, affirme une source au sein du cabinet du chef de l'État. C'est l'homme le plus puissant de la présidence après Tshisekedi, bien sûr, et le directeur de cabinet. »

Sa nomination avait pourtant suscité quelques remous. Il avait beau ne pas être aussi controversé qu'un Kalev Mutond, chef de la redoutée Agence nationale des renseignements (ANR) sous la présidence de Joseph Kabila, des voix s'étaient élevées pour regretter la promotion de celui qui, des années durant, avait servi à la tête de l'efficace Direction générale de migration (DGM) et qui était un membre influent de l'entourage de Kabila. Les mêmes ont protesté, quelques semaines plus tard, quand Roger Kibelisa est devenu son numéro deux. Cet ancien haut responsable de l'ANR n'a-t-il pas été sanctionné par l'Union européenne pour son rôle dans la répression des manifestations de l'opposition entre fin 2016 et 2018 ?

C'ÉTAIT UN MEMBRE IMPORTANT DE L'ENTOURAGE DE KABILA, MAIS IL N'A JAMAIS FAIT PARTIE DE L'AILE DURE.

Artisan du rapprochement

Mais Beya n'a jamais fait partie de l'aile dure du clan Kabila et il a, depuis longtemps, gagné la confiance de la famille Tshisekedi. À Kinshasa, il passe pour avoir été l'un des principaux artisans du rapprochement entre le nouveau dirigeant et son prédécesseur. « C'est précisément parce que c'est un modéré que le président l'a choisi : il tenait à tourner la page et à humaniser les services de sécurité », confie-t-on dans l'entourage du chef de l'État, où l'on loue sa « tempérance ». Un proche de Beya jure qu'il n'a jamais été partisan de la manière forte : « C'est un peu un gentil flic, efficace mais adepte des méthodes plus subtiles et de ce que l'on pourrait appeler la *"soft security"*. »


DR

Beya peut aujourd'hui se targuer d'avoir un accès direct au président – il est le seul membre du cabinet à ne pas dépendre de Vital



TWITTER PRÉSIDENCE RDC

Il accompagne le chef de l'État dans nombre de ses déplacements. Ici *(en arrière-plan)* à Washington, en avril.

Kamerhe, qui se mêle de toute façon peu des affaires de sécurité. Il gère le Centre de coordination de renseignements (CCR) et, chaque jour ou presque, en rend compte à Félix Tshisekedi. Un bureau a été mis à sa disposition à la Cité de l'UA, mais aussi au Palais de la nation. Entouré d'une petite équipe dont il a lui-même choisi les membres, il dirige un véritable « cabinet dans le cabinet » qui, aux dires d'un familier de la présidence, ne répond qu'à lui.

Cette influence, Beya l'a construite année après année, dans l'ombre des couloirs des services de renseignements. Originaire du territoire de Dibaya, dans la province du Kasaï-Central (Tshisekedi, lui, vient du Kasaï-Oriental, et cela a joué dans la formation d'un lien de confiance entre eux), il a été recruté au début des années 1970, sous Mobutu. Repéré par Seti Yale, alors chef des renseignements, il devient son adjoint et fait partie de la première génération d'officiers zaïrois formés par le Mossad. Il survit à la chute du maréchal, en 1997, rejoint l'ANR sous la présidence de Laurent-Désiré Kabila (au poste de directeur de cabinet du patron de l'époque, Kazadi Nyembo), puis intègre la DGM, dont Joseph Kabila finira par lui confier les rênes.

Surnommé « Franc belge » par ses homologues bruxellois, « Fantomas » par ses collègues français, il dispose aujourd'hui d'un réseau très étendu dans les capitales de la sous-région. Il peut également se prévaloir de contacts chez les Occidentaux aussi bien que chez les Russes ou les Israéliens – ce qui n'est pas sans agacer l'ANR, qui a parfois l'impression que Beya empiète sur son territoire.

À la manœuvre

Il a aussi le grand avantage de connaître une bonne partie de la classe politique congolaise. Non content de continuer à servir d'intermédiaire entre Kabila et Tshisekedi, il s'est impliqué dans la résolution du cas Antipas Mbusa Nyamwisi, cet opposant rentré au pays à la fin de mai après sept années d'exil. Il a également renoué les fils du dialogue avec Honoré Ngbanda, un ancien responsable des services de sécurité sous Mobutu (pour lequel Beya avait d'ailleurs travaillé) devenu le chef de l'Alliance des patriotes pour la refondation du Congo (l'Apareco, très virulente sur les réseaux sociaux). C'est aussi lui qui a ordonné la libération de Lambert Mende, l'ancien porte-parole de Joseph Kabila, brièvement interpellé dans le cadre d'une affaire de trafic de diamants. Et c'est encore lui qui, depuis plusieurs semaines, gère les relations de la présidence avec Moïse Katumbi. À la demande du chef de l'État, Beya a veillé à ce qu'un passeport congolais soit remis à l'opposant en exil, puis à ce qu'il puisse revenir à Lubumbashi, le 20 mai, en toute sécurité. Quelques jours plus tard, il lui a aussi expliqué, avec diplomatie, qu'il n'était pas forcément souhaitable qu'il assiste aux obsèques d'Étienne Tshisekedi, et l'a incité à différer son « safari » – la tournée que Katumbi comptait entreprendre à son retour au pays. Pour « des raisons de sécurité », bien sûr. JA

PARTISAN DE L'OUVERTURE

Réputé modéré et adepte du dialogue, François Beya encourage le chef de l'État à ouvrir son futur gouvernement à ceux qui n'appartiennent ni au Front commun pour le Congo (FCC, de Joseph Kabila) ni à la plateforme présidentielle Cach (Cap pour le changement). Il a rencontré plusieurs membres de la coalition Lamuka, qui avait soutenu Martin Fayulu à la dernière présidentielle, et entretient des contacts réguliers avec Pierre Lumbi, le vice-président de la plateforme Ensemble, de Moïse Katumbi.

S.B.T.

UNION AFRICAINE

QUESTIONS À…

Moussa Faki Mahamat

Président de la Commission de l'UA

« À Alger comme à Khartoum, il faut éviter le chaos »

Propos recueillis par **ROMAIN GRAS**

Moussa Faki Mahamat n'est pas homme à se précipiter lorsqu'il s'agit de commenter les dossiers sensibles sur la table de l'Union africaine (UA). Élu en janvier 2017 à la tête de la Commission de l'UA, l'ancien ministre des Affaires étrangères d'Idriss Déby Itno (2008-2017) jongle avec les crises. Qu'ils concernent la transition au Soudan ou le chaos libyen, les mots « consensus » et « compromis » reviennent régulièrement dans la bouche de ce diplomate de 58 ans.

Aux antipodes de son prédécesseur, la Sud-Africaine Nkosazana Dlamini-Zuma, réputée « plus impulsive », Moussa Faki Mahamat se montre fidèle à l'image d'homme en perpétuelle quête d'équidistance que lui prêtent ceux qui le côtoient. « Pragmatique et réformateur », au dire d'un diplomate rwandais, « il a surtout compris que, pour tenir, il fallait préférer la concertation à la confrontation avec les chefs d'État », explique un autre fonctionnaire en poste au Sahel. De passage à Paris au début de juin, il a reçu JA dans le luxueux hôtel parisien où il résidait, à une centaine de mètres des Champs-Élysées.

Jeune Afrique : L'UA a suspendu le Soudan jusqu'à nouvel ordre. Quel rôle souhaitez-vous désormais jouer ?

Moussa Faki Mahamat : À Khartoum, le changement de régime a pris l'allure d'un coup d'État. Le Conseil militaire de transition [CMT] avait deux mois pour transmettre le pouvoir à un gouvernement civil. Nous étions presque parvenus à un accord quand les événements du début du mois de juin ont tout remis en question [la répression a fait une centaine de victimes parmi les manifestants]. Nous continuons de croire qu'il faut un consensus entre les parties pour que les conditions d'une élection transparente soient réunies. Et, même si nous avons dû prendre des mesures, cela ne veut pas dire que nous suspendons notre médiation et notre facilitation. Nous avons un envoyé spécial sur place et nous continuons à travailler avec l'Igad [Autorité intergouvernementale pour le développement].

Les personnalités telles que Mohamed Hamdan Dagolo, dit Hemetti, le numéro deux du CMT, accusé d'avoir mené la répression, peuvent-elles encore être des interlocuteurs ?

Il va falloir qu'une enquête permette d'établir les responsabilités. Mais cela fait deux mois que le Soudan est à l'arrêt, et il est indispensable de poursuivre le dialogue. Il faut que les uns et les autres se surpassent, en dépit de ces événements tragiques, et trouvent un compromis pour éviter que le pays ne sombre dans le chaos.

Le CMT veut organiser une élection d'ici à neuf mois. Est-ce envisageable ?

Aucune solution unilatérale ne réglera la crise en cours, et il faut revenir à ce qui avait été décidé au départ, c'est-à-dire à une transition de trois ans. C'est un délai raisonnable.

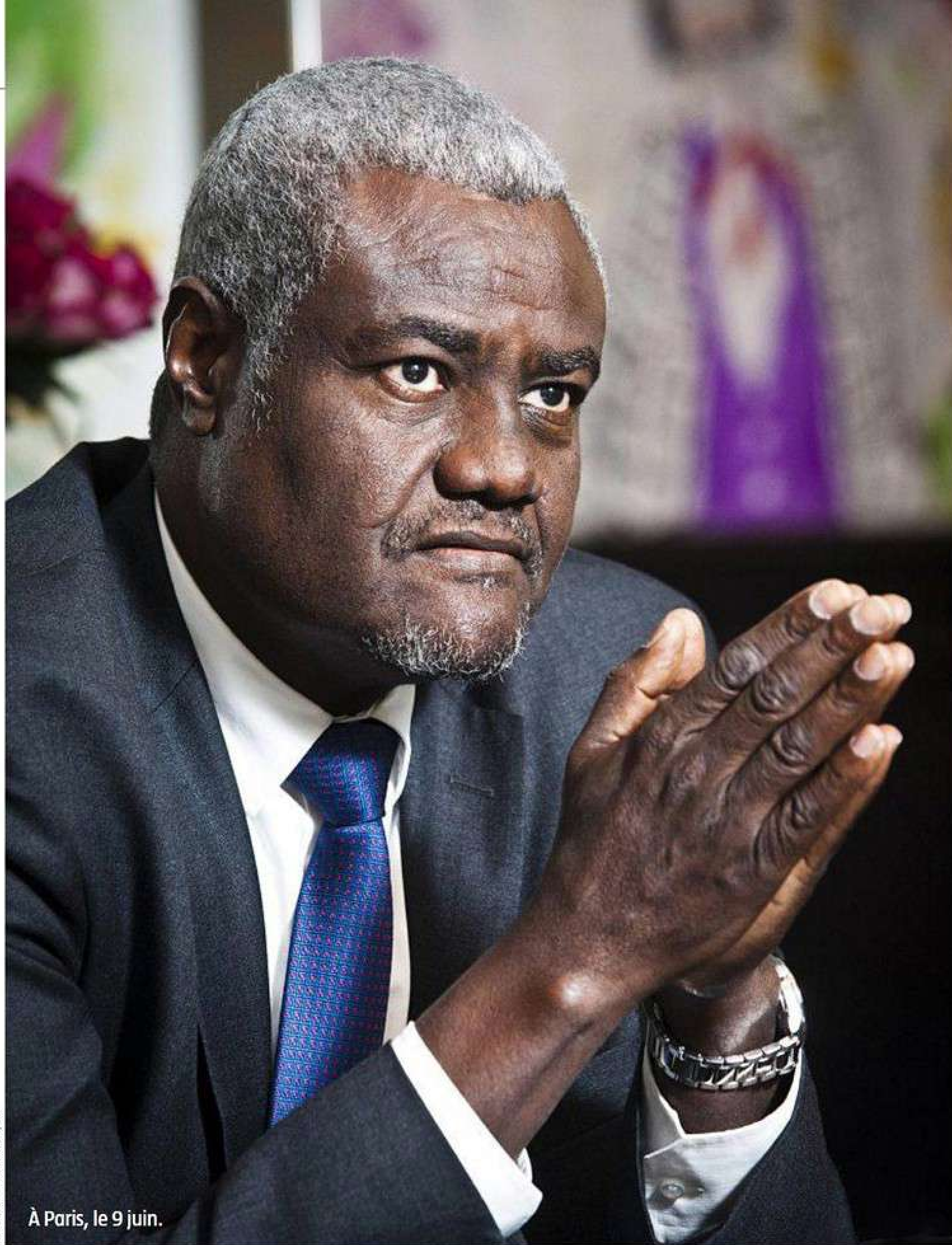
L'Égypte est proche du CMT, mais préside aussi l'UA pour un an. Cela pose-t-il un problème ?

Le président Abdel Fattah al-Sissi a organisé fin avril, au Caire, une consultation régionale sur la situation au Soudan. Mais il faut éviter les ingérences, nous en sommes tous convenus, et amener les parties à un compromis.

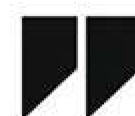
Pensiez-vous vraiment que le CMT allait remettre le pouvoir aux civils sous deux mois, ainsi que l'UA l'avait demandé ?

À la fin, la révolte populaire a été soutenue par l'armée et les services de sécurité du pays. Nous avons donc

> **AUCUNE SOLUTION MILITAIRE N'EST POSSIBLE EN LIBYE. IL FAUT ABSOLUMENT CESSER LES HOSTILITÉS ET REVENIR À LA TABLE DES NÉGOCIATIONS.**


VINCENT FOURNIER/JA

À Paris, le 9 juin.



SI NOUS AVONS MOINS COMMENTÉ LA SITUATION EN ALGÉRIE, C'EST PARCE QUE, JUSQUE-LÀ, LES CHOSES SE SONT PASSÉES DANS LE CADRE DÉFINI PAR LA CONSTITUTION.

pensé qu'il fallait que les deux composantes qui avaient contribué à la chute du régime s'entendent, que cela permettrait d'assurer la stabilité du pays et favoriserait l'avènement de la démocratie.

Il est un autre dossier compliqué que doit gérer l'UA : celui de la Libye. Quelle est sa position sur l'offensive du maréchal Haftar sur Tripoli ?

Il faut absolument cesser les hostilités et revenir à la table des négociations pour trouver un compromis et organiser des élections. Aucune solution militaire n'est possible en Libye, et les ingérences extérieures sont notoires.

Le Premier ministre libyen, Fayez al-Sarraj, a-t-il raison de dire que la France soutient Haftar ?

Posez-lui la question. Une chose est sûre : la situation en Libye a été très mal gérée depuis 2011, et ce n'est pas la première fois que nous nous en plaignons. Les Nations unies, dont nous avons sollicité la collaboration, ont établi que des armes entraient sur le territoire et que cinq ou six États, qui n'ont pas été cités, approvisionnaient l'un ou l'autre camp.

La conférence de « réconciliation » pourra-t-elle se tenir en juillet à Addis-Abeba ?

Pas tant qu'il n'y aura pas de cessez-le-feu.

L'Algérie vit une période de transition sur laquelle l'UA s'est peu exprimée. Craignez-vous que les militaires ne tentent de confisquer le pouvoir ?

Si nous avons moins commenté la situation, c'est parce que, jusque-là, les choses se sont passées dans le cadre défini par la Constitution. Mais, en Algérie aussi, tout le monde doit travailler à trouver un compromis. La volonté de changement exprimée par le peuple est évidente, mais il faut éviter le chaos.

Pourquoi le G5 Sahel peine-t-il à être opérationnel ?

Notre sécurité doit d'abord dépendre de nous-mêmes, mais il y a plusieurs problèmes : nous souhaitions que la force du G5 soit dotée des moyens des Nations unies, cela n'a pas été le cas. Il faut aussi revoir la question du financement, et c'est pour cela que nous avons relancé le fonds pour la paix, qui doit réunir 400 millions de dollars d'ici à

2020-2021 et permettre de financer ces missions de soutien de la paix en Afrique.

Les États-Unis prévoient de réduire le montant de leur contribution au maintien de la paix. Cela vous inquiète-t-il ?

Le terrorisme est-il une menace universelle ou non ? Une coalition internationale a-t-elle été mise sur pied pour combattre l'État islamique en Syrie ? Et rien ne serait fait en Afrique pour faire reculer le terrorisme ? Le Conseil de sécurité est chargé de la paix et de la sécurité partout dans le monde, et celles-ci sont menacées sur le continent. Il faut que tout le monde se mobilise.

Une mission comme la Monusco coûte plus de 1 milliard de dollars par an. On a du mal à voir ce que permettra le fonds pour la paix…

S'il y a une crise qui correspond au cadre défini par le chapitre VII de l'ONU, celle-ci doit en financer le règlement. Le fonds pour la paix est essentiellement destiné à la diplomatie préventive et aux interventions rapides en attendant que le Conseil de sécurité décide de la marche à suivre. On connaît la lourdeur du processus décisionnel onusien.

En janvier, des dissensions sont apparues au sein de l'UA quant à l'attitude à adopter après l'élection présidentielle congolaise et la proclamation de la victoire de Félix Tshisekedi. Comment l'expliquez-vous ?

Il n'y a pas eu de dissensions. Il y a eu des élections et des résultats qui ont été contestés. Tenant compte des réserves qui ont été exprimées sur l'issue du scrutin, nous avons voulu envoyer une mission sur place, à Kinshasa, pour échanger avec les uns et les autres, et je peux témoigner qu'au départ tout le monde était d'accord avec cette idée. Mais un vainqueur a été déclaré, les résultats ont été validés par la Cour constitutionnelle, et nous en avons pris acte. C'est tout.

Félix Tshisekedi doit-il, selon vous, prendre son indépendance vis-à-vis de Joseph Kabila ?

Ce n'est pas une question d'indépendance. Le plus important, c'est d'assurer la paix, la stabilité et le fonctionnement régulier des institutions. Les Congolais sont libres de trouver la formule adaptée.

NOUS AVONS ÉTÉ SURPRIS DE VOIR QUE LE NIGERIA N'AVAIT PAS SIGNÉ L'ACCORD DE LA ZLEC. MAIS IL FINIRA PAR ADHÉRER.

Comment expliquez-vous les réticences du Nigeria à l'idée de rejoindre la Zone de libre-échange continentale [Zlec], qui vient d'entrer en vigueur ?

Il est vrai que lors du sommet extraordinaire de Kigali, en mars 2018, nous avons été surpris de voir que le Nigeria n'avait pas signé. Mais je crois qu'il s'agit d'un problème domestique. Des discussions sont toujours en cours, et le pays finira par adhérer. Bien sûr, il aurait été préférable qu'un pays aussi important fasse partie de la Zlec dès le début, mais je veux être optimiste.

L'Union européenne et les États-Unis s'expriment beaucoup sur la situation au Cameroun anglophone, ce n'est pas le cas de l'UA…

Nous privilégions une diplomatie plus directe, mais aussi plus discrète. Le tout n'est pas de parler ; il faut agir. Je me suis rendu au Cameroun et j'ai échangé avec les autorités. Nous avons poussé le gouvernement à engager un dialogue, sachant que la décentralisation est prévue dans la Constitution camerounaise et que cela devrait permettre de satisfaire certaines des revendications formulées localement. Mais ce qui est grave, c'est cette tendance à la violence, d'un côté comme de l'autre.

Diriez-vous, comme Bruxelles et Washington, que Maurice Kamto a été arrêté pour des raisons politiques ?

Il n'est pas normal qu'un acteur politique soit arrêté pour ses opinions, c'est une évidence. Mais, dans le cas que vous évoquez, ce sont des accusations d'incitation à la violence qui ont été formulées. Le Cameroun a ses procédures judiciaires, cela ne fait pas débat. Mais nous exhortons tous les acteurs à s'asseoir autour d'une même table pour trouver ensemble une solution à un problème qui est essentiellement politique.

L'Égypte a souvent été présentée comme étant un peu en retrait de l'UA. En quoi le président Sissi se différencie-t-il de son prédécesseur rwandais, Paul Kagame ?

Je n'ai pas constaté de désintérêt de l'Égypte à l'égard de l'UA. La différence tient peut-être au fait qu'un double mandat avait été confié à Paul Kagame : il était chargé de la réforme de l'UA et, en même temps, il était le président en exercice de l'organisation. Peut-être avons-nous de ce fait été amenés à travailler plus étroitement.

Certains de vos prédécesseurs ont fait de la présidence de la Commission un tremplin pour leur carrière. Qu'en est-il pour vous ?

Tout ce qui m'importe, c'est de mener à bien la tâche qui m'a été confiée. La question de la réforme est importante, les défis économiques et sécuritaires sont nombreux. Le continent est à la croisée des chemins, et je lui consacre toute mon énergie.

Réfléchissez-vous à un second mandat ?

Il est trop tôt pour se projeter. J'aviserai le moment venu. JA

TRIBUNE

Quand l'Histoire bégaie

En Côte d'Ivoire, une polémique enflamme depuis plusieurs jours la scène politique et les réseaux sociaux. Le face-à-face entre le leader du Parti démocratique de Côte d'Ivoire [PDCI], Henri Konan Bédié, et le gouvernement d'Alassane Ouattara a repris, alors que l'alliance qu'ils avaient nouée n'a pas survécu à l'approche d'une nouvelle échéance électorale.

Tout est parti d'une déclaration du Sphinx de Daoukro faite le 5 mai tandis qu'il recevait des militants de Koumassi, une commune d'Abidjan. Henri Konan Bédié a estimé qu'il y avait « des faits troublants » relatifs à la présence d'étrangers, notamment sur des sites d'orpaillage, ajoutant qu'ils seraient « armés ». Il s'est aussi interrogé sur des gens venus « clandestinement » à Abobo, une autre commune de la capitale économique réputée acquise au camp présidentiel, et auxquels des pièces d'identité auraient été distribuées.

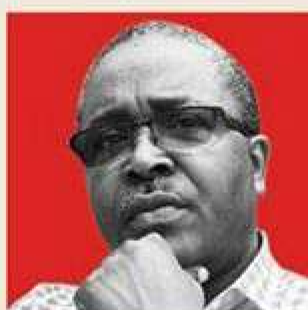
Le gouvernement a réagi vertement, estimant qu'Henri Konan Bédié menaçait la cohésion sociale et attisait la haine contre les étrangers. Le PDCI s'en défend, affirmant qu'il s'agit là d'une déformation de sa pensée, prise hors de son contexte, et d'une entreprise visant à discréditer son leader.

Depuis, on vit avec une désagréable impression de déjà-vu. Peu à peu, chacun des mots et chacun des ressentiments qui ont conduit à une décennie de violences politiques dans le pays semblent ressurgir. Comme si l'Histoire ivoirienne se mettait à bégayer.

L'inquiétude est d'autant plus vive que les crispations étaient déjà fortes. Le dialogue s'est arrêté il y a plus de trois ans, des conflits intercommunautaires enflamment régulièrement des villages dans diverses régions du pays, et un événement aussi banal que l'élection de Miss Côte d'Ivoire a fait l'objet d'interprétations d'une citoyenneté en camembert : il y aurait des Ivoiriens au quart, à moitié, aux trois quarts, à cent pour cent…

Face à la résurgence de cette tension, une seule question mérite d'être posée à la classe politique ivoirienne : toutes les armes peuvent-elles être utilisées contre des adversaires ? Assurément non. Dans la société ivoirienne, où les imaginaires sont restés très polarisés, où la Commission dialogue, vérité et réconciliation n'a pu aller au bout de la mission qui lui avait été confiée et où la crise est encore très présente, il est si simple de jouer à soulever les peurs contre les peurs… Tout peut se dire, mais pas n'importe quand, ni n'importe comment. Chacun doit se montrer responsable dans sa façon de mettre des mots sur les maux.

L'orpaillage illégal comme l'occupation des forêts classées et des parcs nationaux sont de vieux problèmes dans le pays, qui posent d'ailleurs la question des responsabilités historiques. Il faut en débattre, mais en faisant en sorte de ne pas réveiller de vieux démons à même d'alimenter les cauchemars des Ivoiriens.



Francis Akindès
Sociologue et professeur à l'Université Alassane-Ouattara, à Bouaké (Côte d'Ivoire)

Alors que la mémoire collective reste habitée par le souvenir des 3 000 morts de la crise postélectorale, que les plaies n'ont pas fini d'être pansées, qu'aucune véritable réconciliation n'a eu lieu, de nouvelles échéances électorales se profilent. Ceux qui sont au pouvoir ont envie d'y rester, et ceux qui n'y sont pas souhaitent y accéder. C'est de bonne guerre, rien n'est plus normal. Mais dans le climat qui prévaut en Côte d'Ivoire, la classe politique se doit de respecter une éthique de la communication.

Tant dans ce qu'elle déclare que dans la manière dont elle interprète ce que les autres disent ou sous-entendent, elle doit se conformer à plusieurs principes. Le premier : dans une société traversée par de nombreuses contradictions, elle doit se garder de toute malfaisance dans ses propos. Le deuxième, comme le dit un dicton bien ivoirien : « Si tu ne peux pas m'arranger, il ne faut pas me déranger. » Elle doit veiller à ce que tout ce qu'elle dit soit bienfaisant pour l'ensemble de la société. Le troisième : elle doit s'interroger sur la justesse et la véracité de ce qu'elle avance. Enfin, elle doit se souvenir que tous les hommes politiques actuels ont été, d'une façon ou d'une autre, responsables des crises et de la mauvaise sortie de celles-ci. Dans ce contexte, il faut à tout prix se garder d'ethniciser le débat. JA

FOOTBALL

La CAN étoffe

Pour la première fois de son histoire, la Coupe d'Afrique des nations se jouera à vingt-quatre, et en été. Et c'est l'Égypte, place forte du ballon rond continental, qui accueille la compétition.

ALEXIS BILLEBAULT

Il y a six ans, quand la Confédération africaine de football déclarait ouvert le dépôt de candidatures pour accueillir la CAN 2019, l'Égypte ne figurait pas sur la liste des prétendants, dans laquelle on trouvait le Cameroun, l'Algérie, la Côte d'Ivoire, d'improbables candidatures à deux (Kenya, Ouganda), à trois (Malawi, Zambie, Zimbabwe) et même à quatre (Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Sierra Leone). La CAF, alors présidée par Issa Hayatou, avait confié au Cameroun l'organisation de sa plus belle compétition, et, jusqu'au 30 novembre 2018, le pays de Samuel Eto'o, malgré des signaux négatifs envoyés plus ou moins sciemment par l'instance, croyait encore être en mesure d'accueillir la première CAN à vingt-quatre.

On connaît la suite. Face aux retards pris dans les travaux du tournoi, la CAF avait décidé de lui en retirer l'organisation. Un choix conforté par la situation sécuritaire d'un pays confronté à la crise anglophone et aux exactions de Boko Haram. Les Camerounais disposent donc de deux ans pour régler, au moins partiellement, leurs problèmes, pour recevoir l'élite du football africain en 2021. Et c'est à l'Égypte, préférée à l'Afrique du Sud et malgré



son jeu

Cérémonie du tirage au sort, le 12 avril, sur le site des Pyramides de Gizeh.

un contexte intérieur peu rassurant – le pays vit sous état d'urgence et est la cible fréquente d'attaques terroristes – qu'a été confiée la mission de gérer la CAN, à une époque de l'année où les températures, particulièrement élevées, au Caire, Alexandrie ou Suez ne sont pas les plus propices à la pratique du football.

Mais ça n'est pas une première pour le pays des Pharaons, qui a déjà accueilli la CAN à quatre reprises. En 1959, avec trois participants, en 1974 et en 1986, avec un quota porté à huit, et enfin en 2006, dans le format à seize qui a prévalu de 1998 à 2017 (l'édition 1996, en Afrique du Sud, aurait dû se jouer à seize, mais le Nigeria avait déclaré forfait pour des raisons de sécurité et n'avait pas été remplacé). Le pays est bien doté en infrastructures sportives et hôtelières, et son réseau de transports est plutôt développé. Malgré cela, ceux qui connaissent Le Caire savent qu'y circuler est une épreuve, et la pollution, mêlée à la chaleur de l'été, va faire souffrir les organismes des joueurs, déjà fatigués par une saison longue et éprouvante.

L'Afrique du football s'est donc donné rendez-vous dans le pays qui détient le plus grand nombre de titres (sept), dont trois gagnés au Caire (1959, 1986 et 2006), ce qui fait dire à Claude Le Roy, qui avait perdu avec le Cameroun la finale de 1986, « qu'il est toujours très difficile d'y gagner ». →

DÉBUTANTS ET REVENANTS

Le passage à vingt-quatre équipes a logiquement favorisé l'arrivée sur la scène continentale de sélections qui n'avaient encore jamais participé à la CAN. Le Burundi, la Mauritanie et Madagascar ont réussi cette performance, les insulaires étant même les premiers à avoir validé leur qualification ! Le Burundi a réussi à éjecter le Gabon de Pierre-Emerick Aubameyang, ce qui n'est tout de même pas anodin, tout en restant invaincu dans son groupe. Quant à la Mauritanie, elle est venue confirmer les avancées réalisées depuis sept ans et l'arrivée à la tête de la fédération d'Ahmed Ould Abderrahmane, un homme d'affaires ambitieux et novateur. À ce trio francophone vient s'ajouter toute une armée de sélections qui avaient disparu des écrans radars de la CAN depuis plus ou moins longtemps. On pense surtout à la Tanzanie, très discrète depuis 1980, date de sa dernière prestation continentale. Absents depuis beaucoup moins longtemps, le Kenya (2004), la Namibie (2008) et le Bénin (2010) feront aussi leur retour. Des équipes qui pourraient apporter un peu de fraîcheur à la compétition.

A.B.

KHALED DESOUKI/AFP

→ En 1974, les Léopards congolais, dont chaque performance était suivie de très près par le maréchal Mobutu, avaient eu l'outrecuidance d'empêcher les Pharaons d'ajouter un trophée à leur collection. Cette année, malgré l'objectif fixé à Florent Ibenge, le sélectionneur des Léopards, qui consiste le plus simplement du monde à rentrer à Kinshasa avec la coupe, il semble difficile d'imaginer les Congolais de 2019 refaire le coup de leurs aînés il y a quarante-cinq ans. Cela ne veut pas dire que la RD Congo n'aura aucun rôle à jouer. Avec le Mali, la Guinée, et éventuellement l'Afrique du Sud, elle fait partie de ces équipes capables d'aller assez loin dans la compétition.

Au-delà de Salah

Car l'élargissement de la phase finale a permis à tous les habitués d'assurer leur présence à la table des invités. Enfin, presque tous, puisque le Burkina Faso, le Gabon, le Togo et la Zambie ont dévissé plus ou moins tôt lors des qualifications, laissant leur place à quelques nouveaux et autres revenants *(lire p. 47)*. L'avantage, lorsque arrive le moment de se livrer au petit jeu des pronostics, est qu'il ne faut pas chercher bien loin pour dégager des grands favoris, des moyennement favoris et des gros outsiders, même si la différence entre ces deux dernières catégories est souvent infime. Comme le disait Le Roy, vaincre les Pharaons chez eux n'est jamais facile. Surtout quand évolue dans leur équipe un joueur de classe mondiale comme Mohamed Salah, boosté par la Ligue des champions 2019, qu'il vient de gagner avec Liverpool. Mais résumer l'Égypte à Salah, à la ferveur de son public et à l'avantage du terrain serait une erreur. L'attaquant des Reds est bien entouré, et le Mexicain Javier Aguirre a donné à son équipe une identité de jeu un peu plus jubilatoire que celle imposée par son prédécesseur, l'austère Hector Cuper.

Avec l'Égypte, deux autres profils de vainqueur semblent se dégager, le Sénégal et le Maroc. Ces deux sélections ont en commun d'être entraînées depuis respectivement quatre et trois ans par le même coach (Aliou Cissé et Hervé Renard), preuve que la stabilité technique a parfois du bon. Un message que ne semble pas avoir reçu l'Algérie, proche du titre de championne du monde au jeu du changement de sélectionneur depuis cinq ans – sept depuis la Coupe du monde 2014 et le départ de Vahid Halilhodzic. Les deux Lions – de la Teranga et de l'Atlas – ont aussi pour eux la qualité de leurs effectifs respectifs – Sadio Mané (Manchester City), Kalidou Koulibaly (Naples), Ismaïla Sarr (Rennes), côté sénégalais ; Mehdi Benatia (Al-Duhail Qatar), Hakim Ziyech (Ajax Amsterdam), Younès Belhanda (Galatasaray), côté marocain.

Aux côtés de ces trois favoris que sont l'Égypte, le Sénégal et le Maroc, on retrouvera la Tunisie – avec ses qualités techniques, incarnées par Youssef Msakni, Wahbi Khazri ou Naïm Sliti –, la Côte d'Ivoire, le Nigeria et, évidemment, le Ghana, le Cameroun et l'Algérie, version [Djamel] Belmadi. Le nom du futur champion d'Afrique est sans doute à chercher parmi cette liste élargie, ce qui offre pas mal de possibilités aux pronostiqueurs, y compris aux plus audacieux. Et il n'est pas interdit d'espérer qu'un « sans-grade » s'invite au bal des prétendants. Après tout, l'Islande et le pays de Galles avaient bien atteint respectivement les quarts et les demi-finales de l'Euro 2016... JA


GABRIEL BOUYS/AFP

Le sélectionneur des Lions de l'Atlas au milieu de ses joueurs, à Saint-Pétersbourg, lors du Mondial 2018.

RENARD SUR LE DÉPART ?

Ce sera sans doute le dossier le plus chaud de l'après-CAN. Hervé Renard, 50 ans, sous contrat avec le Maroc jusqu'en 2022, devrait quitter le royaume après la CAN, quel que soit le résultat. Arrivé en 2016, le Français a qualifié les Lions de l'Atlas pour les CAN 2017 et 2019 et pour la Coupe du monde 2018. Ses relations avec Fouzi Lekjaa, le président de la fédération, sont à géométrie variable, et Renard pourrait être tenté par un autre challenge. Son profil plaît en Afrique, mais également en Asie, et notamment dans le Golfe. Renard, qui touche environ 80 000 euros par mois, n'a jamais fait de l'argent sa priorité. Outre Florent Ibenge, en RD Congo, le Français pourrait être le seul technicien à la tête d'une sélection majeure à quitter son poste, puisque les autres – Alain Giresse, en Tunisie, Clarence Seedorf, au Cameroun, Javier Aguirre, en Algérie, Ibrahim Kamara, en Côte d'Ivoire – ont été engagés il y a environ un an. Au Sénégal, Aliou Cissé semble protégé, comme James Kweshi Appiah, au Ghana. Mais personne n'est à l'abri d'une contre-performance. Une élimination précoce pourrait avoir des conséquences immédiates pour les sélectionneurs engagés dans la compétition.

A.B.

Orange, partenaire du football(s)



Vous rapprocher de l'essentiel



Sénégal Favori malgré lui

Effectif de haut niveau, encadrement de qualité, parcours sans faute lors des qualifications... Les Lions de la Teranga partent avec les faveurs du pronostic. Mais restent humbles.

ALEXIS BILLEBAULT

Le Sénégal est la première nation africaine au classement Fifa. Il dispose de joueurs de niveau international et ses défaites sont rares. Pourtant, le sélectionneur Aliou Cissé et ses hommes passent une partie de leur temps à répéter que le costume « est trop ample pour une équipe qui n'a jamais rien gagné en Afrique », comme le rappelle son capitaine, Kouyaté. La dernière vraie performance continentale du Sénégal remonte à 2002 et à une finale de CAN perdue face au Cameroun (0-0, 2-3, aux tirs au but).

Les Lions de la Teranga ont tenté de faire glisser sur d'autres – Égypte, Maroc, Nigeria – la pression qui les escorte. En vain. Les éléments de langage distillés à longueur d'interviews n'ont pas vraiment convaincu les Sénégalais, à commencer par le premier d'entre eux, le président Macky Sall. Lors de la traditionnelle remise du drapeau, il a demandé aux joueurs d'Aliou Cissé de ramener la coupe à la maison, et personne n'a osé le contredire.

La leçon du Mondial

Pour Claude Le Roy, sélectionneur du Sénégal de 1989 à 1992, l'équipe a le profil pour succéder au Cameroun, champion d'Afrique en 2017 à la (quasi-)surprise générale. « Pourquoi ? Parce que cette équipe coche toutes les cases, tout simplement ! Elle a un bon gardien (Mendy), un excellent défenseur central (Koulibaly), un milieu de terrain de haut niveau (Gueye) et deux attaquants (Sarr et Mané) dont on connaît les qualités, surtout celles du dernier, qui réalise sans doute la meilleure saison de sa carrière », poursuit l'actuel coach du Togo.



SUNDAY ALAMBA/AP/SIPA

Lors du match Sénégal-Zimbabwe, pendant la CAN 2017, au Gabon.

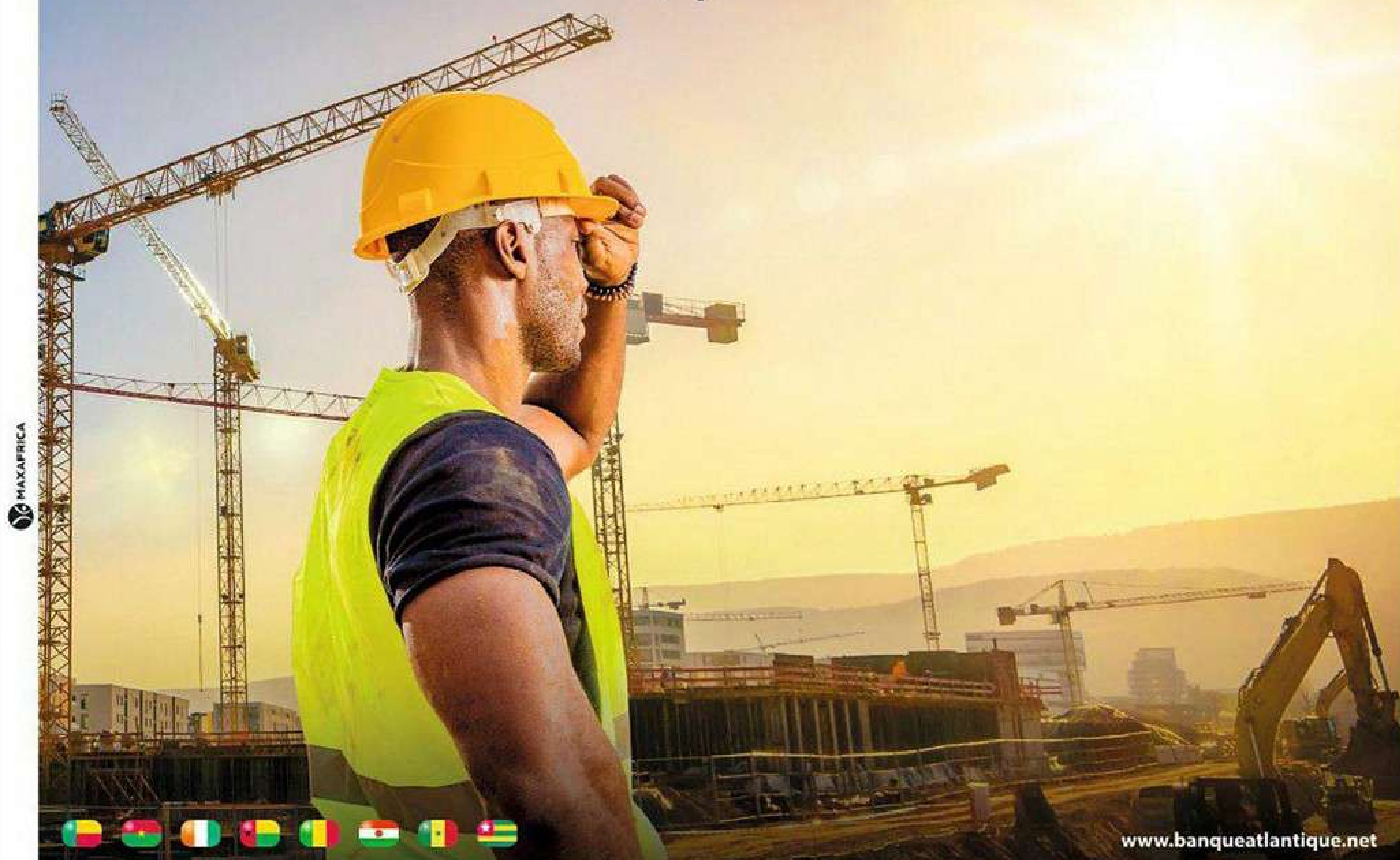
Le Français ne comprend pas pourquoi les joueurs et leur staff technique n'assument pas leur statut. « Ils devraient le faire. Peut-être disent-ils cela car il est souvent arrivé au Sénégal de craquer mentalement. » L'explication est recevable, et un récent épisode accrédite cette thèse. Lors de la Coupe du monde 2018, en Russie, les Lions, après avoir battu la Pologne (2-1) et fait match nul avec le Japon (2-2), avaient échoué face à la Colombie (0-1), alors qu'un simple score de parité leur aurait suffi pour atteindre les seizièmes de finale.

Depuis, les Sénégalais ont digéré cette déception en se qualifiant sans difficulté majeure pour la CAN 2019, grâce à un parcours quasi parfait réalisé contre Madagascar (2-2, 2-0), le Soudan (3-0, 1-0) et la Guinée équatoriale (3-0, 1-0). « Les chiffres parlent d'eux-mêmes : aucune défaite, douze buts marqués, deux encaissés, et une impression de force, de sérénité, de qualité technique et athlétique. Cette équipe a un vécu, du talent, elle est capable de gagner cette CAN », estime l'ancien international Ferdinand Coly, qui avait participé à la trajectoire historique des Lions lors du Mondial 2002, jusqu'en quarts de finale.

Stabilité technique

Le Sénégal a également décidé de miser sur la stabilité technique, de ne pas céder à la tentation de tout remettre en question après les éliminations en quarts de finale de la CAN 2017 et au premier tour de la Coupe du monde. Chaque fois, Aliou Cissé a été confirmé dans ses fonctions. Et plus de quatre ans après sa nomination, en 2015, l'ancien capitaine des Lions a fait de son équipe l'une de celles qui comptent en Afrique. « Avoir conservé le même sélectionneur est important et explique aussi pourquoi le Sénégal est à ce niveau, ajoute Ferdinand Coly. Nous terminons avec lui un premier cycle de quatre ans ; et, depuis qu'il est en place, il a fait progresser le football sénégalais, mais aussi, accessoirement, il a rempli les caisses de la fédération en qualifiant son équipe pour toutes les compétitions dans lesquelles elle était engagée. » JA





Présente dans les 8 pays de l'espace UEMOA, Banque Atlantique, filiale du groupe Banque Centrale Populaire, est porteuse de valeurs de Proximité, de Performance, de Citoyenneté et d'Innovation.
Banque Atlantique est engagée localement pour accompagner activement l'inclusion sociale et financière, moteur d'une croissance durable et inclusive.

Partenaire financier privilégié des politiques publiques et sectorielles, Banque Atlantique propose également des solutions innovantes et adaptées aux projets de vie. Sa gamme de produits et de services répondent d'une manière ciblée aux besoins de l'économie des pays, de la Grande Entreprise à la Startup, en passant par les PME et les ménages.

Banque Atlantique a l'Afrique chevillée au corps.
C'est pourquoi, elle est entre autres aux côtés des Etats pour tracer les voies d'un développement durable au service du bien-être des populations.


Nicolas Pepe
Ismaila Sarr
Noussair Mazraoui

ISSOUF SANOGO/AFP ; PA IMAGES/ICON SPORT ; JALAL MORCHID/EFA/MAXPPP

Profils Nouvelles stars

Il n'y a pas que Leroy Sané, Mohamed Salah ou Riyad Mahrez. Coup de projecteur sur des talents prometteurs qui pourraient crever l'écran.

ALEXIS BILLEBAULT

Sané, Salah, Khazri, Ziyech, Mahrez ou Bakambu… Tous les regards se tourneront forcément vers ces grands joueurs lors du lancement de la CAN en Égypte. Mais les meilleurs ne sont pas toujours au rendez-vous des grandes compétitions, fatigués, mal remis d'une blessure ou simplement lestés d'un poids finalement trop lourd pour eux. Et inversement, ces événements sont régulièrement un tremplin pour d'autres, moins connus ou moins cotés, qui donnent alors à leur carrière une autre tournure.

En 2017, un Camerounais inconnu, Christian Bassogog, avait remporté le titre de meilleur joueur de la CAN au Gabon. Une distinction qui lui avait permis de passer d'Aalborg, au Danemark, au Henan Jianye, en Chine. Et de monnayer son talent naissant de 10 000 euros par mois à 7 millions d'euros par an.

Bassogog sera présent en Égypte, sans bénéficier cette fois de l'effet de surprise. Mais la nature ayant horreur du vide, d'autres prendront la place, et, dans un peu plus d'un mois, on parlera, peut-être, de ce défenseur béninois plein d'assurance, de ce milieu de terrain mauritanien surprenant de maturité ou de cet attaquant namibien qui avait échappé à la vigilance de tous les recruteurs du monde.

Courtisé par les grands

Nous n'en sommes pas encore là, et aujourd'hui, outre les stars déjà énumérées, le plus sage est encore de miser sur ceux qui semblent déjà avoir de quoi faire parler d'eux en bien pendant ces quatre semaines égyptiennes. Dans cette liste non exhaustive, difficile de ne pas penser à l'attaquant sénégalais Ismaïla Sarr, 21 ans, sous contrat à Rennes, mais courtisé par de grandes formations européennes et présenté comme l'un des plus doués de sa génération. Parmi les joueurs à vocation offensive, il sera évidemment difficile de passer à côté de l'Ivoirien Nicolas Pépé, 24 ans, évoluant à Lille, dont la valeur marchande est estimée à 80 millions d'euros, grâce à ses impeccables performances en club (22 buts, 11 passes décisives), ou du Camerounais Stéphane Bahoken, en partance pour l'Angleterre, et dont le père, Paul, a porté le maillot des Lions indomptables à plus de 80 reprises. On attend également de voir si l'Algérien Baghdad Bounedjah, auteur de 39 buts avec Al-Sadd, au Qatar, parviendra à faire souffrir les défenses africaines.

Certains gardiens, défenseurs ou milieux de terrain méritent également d'être cités. Dans la première catégorie, le Sénégalais Édouard Mendy, qui veille sur les buts de Reims, est venu rassurer ceux qui voyaient dans ce poste la principale faiblesse des Lions. On a aussi envie de voir si le défenseur marocain Noussair Mazraoui confirmera avec sa sélection toutes les belles choses qu'il a montrées avec l'Ajax Amsterdam, si l'Algérien de Nice, Youcef Atal, a bien franchi un cap cette saison et si le Sénégalais Moussa Wagué a vraiment progressé au FC Barcelone.

Enfin, parmi les milieux de terrain, on peut citer le Kényan Victor Wanyama (Tottenham), les Ivoiriens Franck Kessié (Milan AC) et Ibrahim Sangaré (Toulouse), le Ghanéen Thomas Partey (Atletico Madrid), le Malien Diadié Samassékou (RB Salzbourg) ou le Guinéen Amadou Diawara (Naples). Et la liste ne demande qu'à s'allonger… JA

"33" EXPORT, LA MEILLEURE EQUIPE EN JEU









L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

TUNISIE

Nabil Karoui « Nous sommes aujourd'hui sur le Titanic »

Reconverti dans l'humanitaire, l'ex-patron de Nessma TV est candidat à la présidentielle de novembre et s'apprête à créer son propre parti pour participer aux législatives. Entretien avec un trublion de la classe politique qui a le vent en poupe.

Propos recueillis par ***FRIDA DAHMANI***

Les derniers sondages prédisent qu'il sera l'homme fort de l'automne. Pour l'heure, il ne laisse en tout cas personne indifférent. Nabil Karoui, 55 ans, vient d'annoncer sa candidature à la présidentielle de novembre. Le fondateur de Nessma TV, reconverti dans l'humanitaire depuis trois ans à travers son association Khalil Tounes, lance aussi une offensive sur les législatives d'octobre, avec une formation dont il dévoilera la composition dans les jours à venir. Pour JA, il décline ses priorités et répond à ses détracteurs, nombreux, qui déjà fourbissent leurs armes pour lui barrer la route.

Jeune Afrique : L'annonce de votre candidature a provoqué une levée de boucliers. Vous vous y attendiez ?

Nabil Karoui : Quand on n'est pas adoubé par l'establishment, on ne peut que déranger. Je suis issu de l'école républicaine et ne fais partie d'aucun camp. Je ne suis pas un héritier, je n'ai pas été intronisé et ne suis le dauphin de personne. Il est surprenant d'ailleurs que l'on ne perçoive les successeurs que comme des dauphins… C'est une incompréhension totale de la démocratie et de l'alternance issue des urnes. Je me suis fait à la sueur de mon front. J'ai parfois gagné parfois perdu, mais je n'ai misé que sur ma volonté d'entreprendre. En politique, je fais pareil. Certains pensent que je prends ma →



NICOLAS FAUQUÉ POUR JA

À son domicile, à Carthage.

→ revanche sur Béji Caïd Essebsi, mais comme il ne m'a rien donné, pourquoi vouloir le trahir?

Quelles sont vos motivations alors?

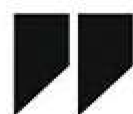
À mes débuts, avec Nidaa Tounes, j'avais une vision naïve et idéaliste. Je pensais que la politique servait à améliorer la vie des gens, alors que la préoccupation du personnel politique est davantage la recherche d'un siège ou d'un job. Les partis au gouvernement se focalisent tellement sur leurs chamailleries qu'ils en oublient que leur rôle est d'appuyer l'exécutif, faute de quoi cela a des répercussions sur le quotidien des Tunisiens. La situation est encore plus symptomatique avec les députés: une fois élus, et alors qu'ils sont essentiels pour identifier et résoudre les problèmes, ils boudent leur circonscription et ne font montre d'aucune redevabilité à l'égard de leurs électeurs.

Justement, pourquoi viser la présidence alors que le régime est davantage parlementaire?

La présidence demeure une pièce maîtresse. La cohabitation actuelle, avec des partis et un chef du gouvernement qui s'opposent, réduit la marge de manœuvre du Parlement. En début de mandat, le président avait une majorité et pouvait impulser des changements. Pour redresser la situation du pays, il faut que la présidence participe à la résolution de cette équation. Son rôle essentiel, majeur, est surtout de préserver la souveraineté de la Tunisie et d'être garante de la Constitution.

On vous reproche un mélange des genres, entre Nessma TV et votre association...

Soyons précis: depuis 2014, je n'ai plus aucune fonction à Nessma TV. Et je suis seulement bénévole à Khalil Tounes, association que j'ai créée après le décès de mon fils. Je suis là un peu par hasard, il me fallait traduire mon chagrin en quelque chose d'utile. J'ai décidé d'aider les démunis. Les gens me remercient de l'aide qu'on leur apporte, mais ils ne savent pas à quel point eux m'ont sauvé... J'ai été confronté à l'ampleur d'un désastre social que l'on tait. Les attentes, l'appauvrissement, la misère, la déchéance, le désespoir sont des réalités terribles! L'empathie qui s'est développée avec les Tunisiens nous a convaincus, mes proches et moi, de bâtir une start-up de bienfaisance. Khalil Tounes a comblé dans la mesure de ses moyens certaines défaillances, alors que les actions humanitaires ne devraient être qu'un appoint à l'action de l'État. En deux ans, près de 100 000 personnes ont bénéficié pour la première fois d'un suivi médical, c'est dire l'inanité du système. Une partie du pays est dans le XXI^e siècle, l'autre au début du XX^e siècle. Il y a là plus que de la défaillance: c'est un renoncement total de l'État.



APRÈS LA RÉVOLUTION DE 2011, L'ERREUR A ÉTÉ DE CROIRE QUE L'ÉCONOMIE SUIVRAIT NATURELLEMENT.

Vous avez aussi eu maille à partir avec la justice. On parle d'évasion fiscale, de blanchiment d'argent...

Depuis la révolution, tout patron ou entrepreneur est suspecté d'avoir détourné de l'argent, d'être corrompu ou d'avoir été inféodé à l'ancien régime. Après la révolution, tous ceux qui ont réussi – que ce soit dans l'administration ou le privé – ont dû rendre des comptes. J'ai dérangé les islamistes à un moment, puis le gouvernement actuel, mais tout ce que l'on m'impute relève de la calomnie. Mes entreprises ont connu des difficultés, au même titre que des pans entiers de l'économie. Elles sont, tout comme ma personne d'ailleurs, sous contrôle fiscal approfondi. Vu la « bienveillance » du gouvernement Chahed à mon égard, je ne serais pas là, devant vous, si le moindre soupçon avait été étayé. Le fait est que la justice a fait son travail, et je n'ai jamais été condamné ni mis en examen. L'exécutif, lui, n'a pas pris de gants quand il a voulu faire passer une loi taillée sur mesure et anticonstitutionnelle pour me barrer l'accès à la politique.

Vous vous considérez comme une victime?

Pas du tout! Ce projet de loi témoigne de l'affolement du clan au pouvoir, qui voit son discrédit s'amplifier et l'annonce de la défaite de l'oligarchie. Nous voilà revenus à l'ère Ben Ali: contraints de faire allégeance ou d'être traités comme un ennemi. Depuis 2011, Nessma TV n'a pas toujours été tendre avec les politiques, mais les gouvernements respectaient sa liberté et sa dignité. Aujourd'hui, la critique est interdite. Il serait inimaginable d'avoir *Les Guignols de l'info* avec la marionnette de Youssef Chahed, alors que Rached Ghannouchi avait joué le jeu. Voyez ce qui est arrivé récemment à ce blogueur qui s'est retrouvé en prison avec son père. Les libertés sont le seul acquis de 2011: si elles sont bafouées, à quoi bon avoir fait une révolution?

Vous définiriez-vous comme antisystème?

Nous ne sommes pas dans l'antisystème puisqu'on est là pour sauver ce qui est viable dans le système et non pour le détruire. Mais je constate que cette tendance agit comme une lame de fond à l'échelle internationale et balaie les partis traditionnels. Il faut dire qu'en Tunisie ceux-ci sont déconnectés des réalités. Ils évoluent dans la capitale et ne voient pas que des personnes meurent de faim à cause de l'inflation, que la classe moyenne n'arrive plus à joindre les deux bouts et que les pauvres ont été les premiers affectés. La Tunisie aujourd'hui, c'est le *Titanic*: les ponts inférieurs ont été touchés, et, en haut, on danse encore. Il faut des réponses concrètes à des problèmes essentiels, pas des solutions sophistiquées inadaptées. Les visions de l'establishment sont bâties sur des modèles désormais caducs. Notre mouvement n'est pas né pour donner des jobs à nos partisans. Nous rassemblons des gens qui veulent



NICOLAS FAUQUÉ/WWW.IMAGESDETUNISIE.COM

Un *iftar* organisé par son association, Khalil Tounes, dans la banlieue nord de Tunis, le 1er juin.

donner, animés par l'amour et l'ambition pour ce pays. Nous allons vivre une révolution par les urnes.

Est-ce encore possible ?

Je ne serais pas là si je n'y croyais pas, et je ne suis pas le seul. Notre pays est en déséquilibre, il y a deux Tunisie aujourd'hui : le PIB de la première est quatre à cinq fois supérieur à celui de la seconde. En revanche, les richesses de la deuxième Tunisie sont trois fois plus élevées que celles de la première, avec les phosphates, les mines, le pétrole, l'agriculture et l'eau… Mais tout cela ne bénéficie qu'à la Tunisie d'en haut. Un million de Tunisiens sont hors jeu, deux millions s'apprêtent à les rejoindre… La fracture sociale naît de cette injustice dans la redistribution des richesses et du manque d'attention dont souffrent des populations qui ne demandent pourtant pas la lune. Il faudra trente à quarante ans pour revenir à la Tunisie d'avant 2011. Nous avons réussi une révolution pacifique, sans intervention étrangère, obtenu le prix Nobel de la paix. Il y a eu du génie politique, mais l'erreur a été de croire que l'économie suivrait naturellement.

S'il fallait retenir une proposition phare de votre projet, laquelle serait-ce ?

Il y a ce paradoxe : la Tunisie est un pays riche qui fabrique de la pauvreté. Or beaucoup de choses peuvent être faites très rapidement pour redonner de l'espoir. Notre idée est d'avoir un État bienveillant qui place le citoyen au cœur du système. Que les lois ne soient adoptées que si elles lui bénéficient. Pour améliorer la vie de chacun, il faut une économie forte, c'est-à-dire libérée des contraintes bureaucratiques et des lois contradictoires. Pour réduire la pauvreté, il faut que toute l'énergie soit mobilisée sur la question de la fracture sociale. Sur ce quinquennat, la primauté sera donnée aux exclus. Leur intégration créera des synergies, car je suis convaincu que le mieux-être créera une nouvelle demande pour les produits tunisiens. Les entreprises ont besoin de consommateurs. Or il y a cinq millions de personnes qui n'ont pas les moyens.

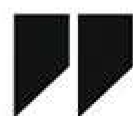
Concrètement, comment comptez-vous faire ?

Deux partenaires sont incontournables : la centrale de l'Union générale tunisienne du travail (l'UGTT) et l'administration. L'UGTT est un chaînon indispensable qui connaît les difficultés réelles des citoyens. L'administration est actuellement discréditée, mais c'est une force extraordinaire. Faute de vision et de volonté politiques, elle a été écartée mais son efficacité reste inchangée. En 2011, elle a permis au pays de continuer de fonctionner ; il suffit de lui donner les bonnes impulsions pour la mobiliser. C'est sur ce contingent qu'il faut compter pour gagner la bataille contre la pauvreté.

Certains vous accusent de faire dans le populisme pour atteindre votre objectif.

C'est choquant que l'on laisse entendre que nous

profitons de la crédulité des pauvres. Il y a là une expression de mépris, comme si, au regard de l'establishment, être démuni, c'était être un benêt. Ces a priori confirment la cassure. Pourtant, les gens des régions, les paysans ont un bon sens et un génie que l'on ne trouve plus dans les grandes villes; on leur a menti plusieurs fois, ils ont été déçus, ils n'ont aucun espoir et sont dans une incroyable résilience. En réalisant en partie ce que l'État n'a pu faire, nous leur avons prouvé, avec peu de moyens, que nous méritions leur confiance. Avec Khalil Tounes, nous sommes allés vers eux, les avons écoutés, avons répondu à certaines attentes; ce sont eux qui nous font dire: « Pourquoi pas? Ensemble, c'est possible. » L'espoir est de retour, et c'est l'essentiel pour engager, à travers l'État, la bataille contre le dénuement.

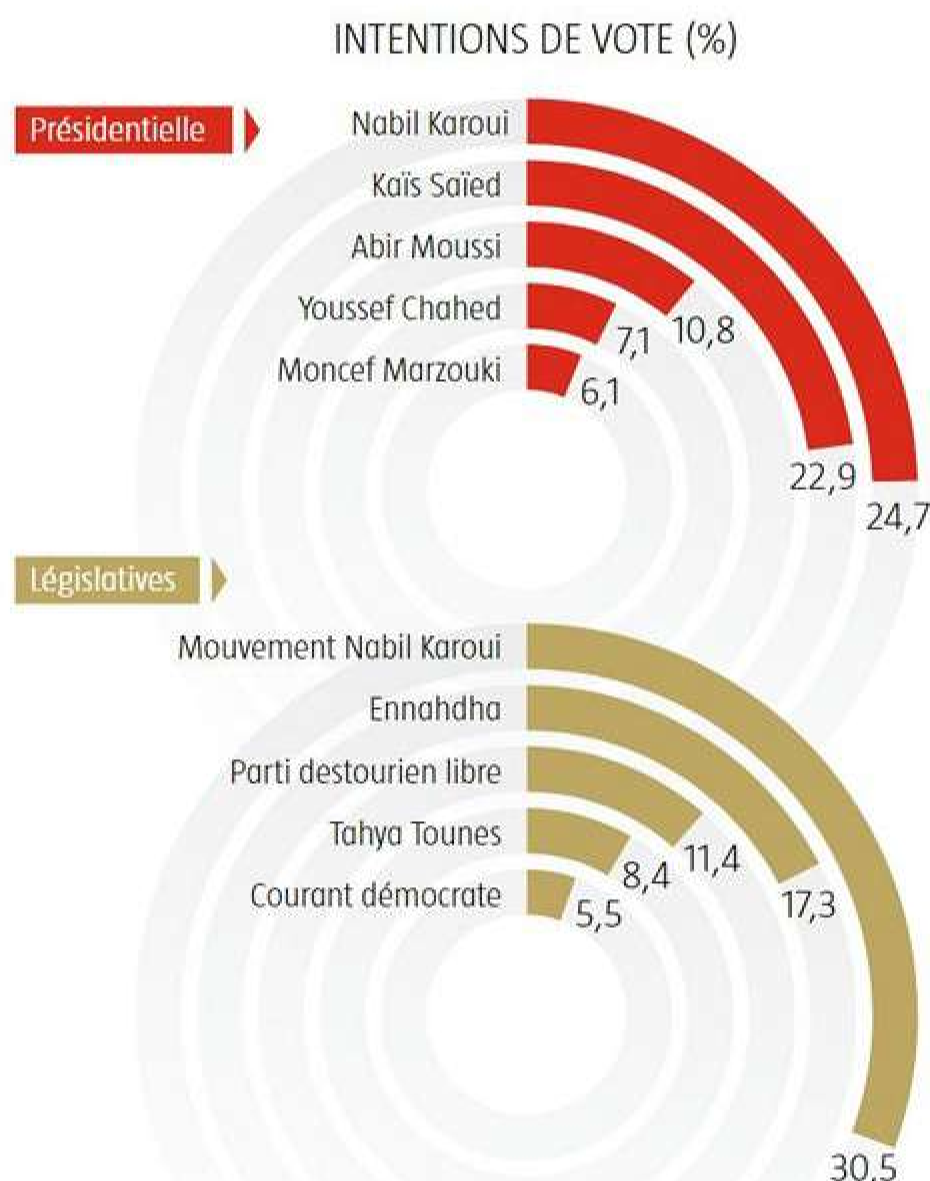


SI LES DIRIGEANTS AVAIENT RÉUSSI, PEUT-ÊTRE QUE JE NE ME SERAIS JAMAIS ENGAGÉ DANS CETTE VOIE.

Comment réagissent les Tunisiens à ce discours?

Les gens nous disent: « Si vous nous promettez de nous faire manger et de nous donner un toit, on peut voter pour vous, mais si vous continuez à nous dire que vous allez nous donner accès aux soins et du travail, là on ne vous croit plus. » Le pays est désabusé; récemment, quatre frères et sœurs diplômés et sans emploi m'assuraient qu'ils ne croyaient pas aux promesses de plein-emploi mais qu'ils voteraient pour nous si nous garantissions un emploi à l'un d'entre eux. L'angoisse du lendemain est le sentiment qui prévaut; les Tunisiens sont désemparés et ne savent plus à qui s'adresser. Il faut rassurer et donner de l'espoir en apportant du concret.

INTENTIONS DE VOTE (%)



SOURCE : SONDAGE SIGMA RÉALISÉ DU 1ER AU 3 JUIN SUR UN ÉCHANTILLON DE 2100 ÉLECTEURS

Vous présentez une initiative pour les législatives. Sous quelle forme?

Je ne suis pas seul. Les listes sur toutes les circonscriptions sont en cours de préparation, mais nous devons encore décider si nous abordons cette étape sous le label d'un parti ou d'un front électoral. Ce sera une décision collégiale, mais nous nous accordons pour privilégier la formule la plus souple, la plus efficace et la moins onéreuse. Notre vision est tout à fait à l'opposé de celle des partis traditionnels; nous sommes pragmatiques, pas dogmatiques. Notre programme est fondé sur la liberté: d'entreprendre, de vivre, de croire ou non, d'avoir un compte en Tunisie ou à l'étranger…

Mais quel est votre projet de société?

La première chose qui nous guide aujourd'hui, c'est la liberté, avec comme priorité le droit de manger, le droit d'aller à l'école, le droit de se soigner… Nous sommes des libéraux qui tenons à faire respecter la souveraineté de notre pays. L'important est que nous poursuivions le dialogue avec les citoyens et conservions leur confiance. Sans cela rien ne changera. Bourguiba avait la confiance de son peuple et il a pu faire bouger les lignes.

Comment envisagez-vous de composer avec l'espace politique?

Nous n'appartenons à aucun parti mais nous parlons avec tout le monde. Les règles du jeu sont d'abord d'aller aux urnes, puis d'évaluer le poids de chacun. Nous sommes ouverts à une collaboration avec tous ceux que les Tunisiens vont porter au Parlement. Nous n'avons de problème qu'avec l'incompétence. Si les dirigeants avaient réussi, j'aurais été le premier à applaudir et peut-être que je ne me serais jamais engagé dans cette voie.

Y compris avec Ennahdha?

Je n'ai aucun problème avec Ennahdha.

Quelles sont vos relations avec Abdelhakim Belhaj, que certains qualifient de terroriste?

En 2012, Nessma TV, chaîne maghrébine, couvrait les événements en Libye. Avant de faire l'interview d'Abdelhakim Belhaj, qui était alors chef d'un parti politique, les autorités tunisiennes m'avaient assuré qu'il n'était ni terroriste, ni impliqué dans l'assassinat de Chokri Belaïd. Ce dernier point me tenait à cœur, car Chokri était mon avocat, et avant tout mon ami. Nessma TV a ensuite décroché un long entretien avec le Premier ministre libyen Ali Zeidan, mais cela a été oublié. CNN, la BBC et vous-même, *Jeune Afrique*, avez rencontré Abdelhakim Belhaj! Personne n'a accusé votre journal d'accointances avec un terroriste! JA

L'INFOGRAPHIE

Fortunes diverses

WIDED NASRAOUI

C'est l'une des incongruités des trois pays du Maghreb central : le touriste marocain, tunisien ou algérien désireux de voyager à l'étranger se voit imposer un montant maximal annuel de devises qu'il peut emporter avec lui. C'est ce qu'on appelle « l'allocation touristique ». Premier constat : non seulement les écarts entre pays sont importants, mais ils se creusent d'année en année.

Les Marocains – de loin les mieux lotis – avaient droit jusqu'ici à 40 000 dirhams (près de 3 700 euros) par année civile. Au 1er janvier, la somme a été revue à la hausse, pour tenir compte de l'inflation et de la légère dépréciation de la monnaie. L'Office des changes (OC) en fixe désormais le plafond à 45 000 dirhams. Le royaume ne fait pas de distinction entre adultes et enfants, contrairement à la Tunisie et à l'Algérie.

Un adulte tunisien ne pourra disposer chaque année que de 6 000 DT (environ 1 730 euros), quand un enfant n'aura droit qu'à 3 000 DT. Là, la législation n'a pas évolué depuis 2016, alors que le dinar s'est beaucoup déprécié par rapport à l'euro. À dotation égale, le touriste tunisien a donc vu son pouvoir d'achat à l'étranger s'éroder sur trois ans.

C'est en Algérie que la situation est le plus ubuesque. Avec 15 000 DA (environ 111 euros) par adulte et 7 500 DA par enfant, une famille algérienne peut à peine s'offrir deux nuitées dans un hôtel respectable. Les autorités excluent toute augmentation en l'état actuel des réserves de change. C'est vers le marché parallèle que se tourne le plus souvent le voyageur pour préparer un séjour à l'étranger. JA

MONTANT ANNUEL AUQUEL A DROIT UN COUPLE AVEC UN ENFANT



ALGÉRIE

L'homme qui ne voulait pas être président

Abdelkader Bensalah craignait par-dessus tout d'avoir à assumer la fonction suprême, fût-ce par intérim. Le voilà en poste… pour une durée indéterminée.

***FARID ALILAT,** envoyé spécial à Alger*

À 77 ans, Abdelkader Bensalah ne porte pas le poids écrasant du pouvoir uniquement sur ses épaules. Son visage est, lui aussi, marqué par ce fardeau qui l'accable depuis qu'il a été désigné président par intérim au lendemain de la démission forcée d'Abdelaziz Bouteflika. Ce jeudi 6 juin, lors de son troisième discours à la nation, celui qui fut président du Conseil de la nation (Sénat) pendant seize ans et neuf mois a pris presque dix ans de plus. Teint pâle, yeux creusés, traits émaciés, cheveux clairsemés sous l'effet des traitements lourds qu'il subit pour soigner un cancer, Bensalah faisait peine à voir. Et à entendre. Dans une allocution à peine audible qui a duré moins de dix minutes, le nouveau locataire du palais d'El-Mouradia, siège de la présidence, explique qu'il est obligé de prolonger son intérim jusqu'à l'élection d'un nouveau chef de l'État. Un calvaire pour lui et ses proches. Dans la foulée, il appelle le pouvoir, la classe politique et la société civile à dialoguer pour préparer le prochain scrutin présidentiel, dont personne n'est en mesure de dire s'il se tiendra dans six mois, un an ou deux ans.

Malade

Si l'appel, sans doute sincère, a suscité indifférence et scepticisme, l'apparition de Bensalah a choqué et interloqué ses compatriotes, qui ont découvert un homme éreinté par la maladie. « Après Bouteflika sur un fauteuil roulant, ils nous imposent un septuagénaire qui sort d'une salle de soins », maugrée Sabrina, médecin dans une clinique privée d'Alger. La réponse au

DÉTENUS VIP

Opération chasse aux oligarques et aux politiques, acte II. Lundi 10 juin, Mahiedine Tahkout, son fils et ses deux frères sont placés sous mandat de dépôt par un juge d'instruction du tribunal d'Alger à la prison d'El Harrach, dans la banlieue est de la capitale. Ils ont ainsi rejoint Ali Haddad, patron du groupe ETRHB et ancien président du FCE, les trois frères Kouninef ou encore l'homme d'affaires Issad Rebrab, PDG du groupe Cevital. La mise en examen des membres de la famille Tahkout pour, notamment, « blanchiment d'argent, détournement et accès à des privilèges » était attendue. Au début d'avril, ils faisaient déjà l'objet d'une interdiction de sortie du territoire national, comme bon nombre d'hommes d'affaires. Commerçant originaire de Kabylie,Tahkout, 56 ans, est à la tête d'un petit empire – transport, montage et concession automobile, médias – qui emploie 14 600 travailleurs. Grâce à des complicités dans l'administration et l'État, il détient le monopole du transport universitaire après avoir mis la main sur une ancienne régie publique. Outre sa fortune, les connexions qu'il a établies avec le monde politique intéressent la justice. Ce qui explique l'audition, le 12 juin, dans le cadre de la même affaire de l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia, qui a été présenté devant un juge de la Cour suprême et placé sous mandat de dépôt dans la même prison. L'ancien Premier ministre Abdelmalek Selall, proche du président déchu, a été entendu par la même cour au sujet d'affaires de dilapidation des deniers publics, d'abus de fonctions et d'octroi de privilèges indus. Il a été écroué dans le même établissement. Les investigations visant les Tahkout prolongent une vaste opération ciblant les businessmen qui avaient partie liée avec le clan présidentiel. Souvent comparés aux oligarques russes, ils sont soupçonnés d'avoir profité de leur proximité avec le pouvoir pour obtenir contrats, marchés et prêts bancaires à loisir et étendre leur influence dans les cercles de décision.

F.A.


KADRI MOHAMED/IMAGESPIC/ABACA

Le 18 janvier, au Sénat, à Alger.

discours de Bensalah est venue encore une fois de la rue. Vendredi 7 juin, seizième rendez-vous de la révolution, des millions de manifestants réclament une fois de plus le départ de Bensalah et du gouvernement de Noureddine Bédoui. Mais autant Bouteflika cultivait une obsession pour le fauteuil présidentiel, autant son successeur n'en voulait pour rien au monde.

La présidence de la République par intérim, Abdelkader Bensalah y est allé à reculons. Depuis ce 26 mars, où le chef d'état-major de l'armée, Ahmed Gaïd Salah, a appelé à l'application de l'article 102, prévoyant la destitution du chef de l'État, Bensalah a été saisi d'affolement à la perspective de prendre la place du partant. Une anecdote illustre cette peur panique de s'asseoir dans le bureau que Bouteflika a occupé pendant vingt ans. Le mardi 9 avril dans le salon du Palais des nations, au Club des pins, quelques minutes avant de monter à la tribune officielle, Bensalah tremblait de tous ses membres à l'idée de prononcer son discours d'investiture devant les deux chambres du Parlement. Il aura fallu que le Premier ministre lui tienne la main et le rassure pour lui communiquer un supplément d'assurance. Un supplice.

Depuis son admission, en septembre 2015, dans un hôpital parisien pour y être opéré d'une tumeur, Bensalah n'aura cessé de demander à quitter la présidence du Sénat pour se soigner et se reposer. Quand ses suppliques n'étaient pas ignorées ou rejetées, on le priait de patienter, le temps que la présidence lui trouve un successeur. Docile, pas assez téméraire pour claquer la porte, il rongeait son frein. Deuxième personnage de l'État, il était appelé à succéder à Bouteflika si celui-ci venait à mourir ou à quitter ses fonctions pour incapacité. Conscient qu'il serait un jour ou l'autre obligé de combler la vacance du pouvoir, Bensalah souhaitait s'en aller avant l'échéance fatidique. Las!

Grande purge

Maintenant qu'il est à la tête de l'État, Bensalah fait tout de même le job. La principale mission qui lui a été assignée? Démanteler le système mis en place par Bouteflika et expurger El-Mouradia des hommes qui lui sont restés fidèles. Deux mois après son arrivée dans ce palais austère, Bensalah fait le ménage. Et plutôt bien. Les conseillers de Bouteflika? Remerciés. Loqbi Habba, le secrétaire général et officieux directeur de cabinet qui faisait la pluie et le beau temps? Limogé. Mohamed Rougab, secrétaire particulier de l'ancien raïs? Dégagé. Trois autres cadres de la présidence ont plus récemment fait les frais de ce nettoyage. « Hormis les plantons, tout a été changé », plaisante un ancien conseiller. Le démantèlement du clan présidentiel ne s'arrête pas au seul palais d'El-Mouradia. Les patrons d'organismes publics, de →


DR

Lors de la prière de l'Aïd-el-Fitr *(4e à partir de la dr.)*, dans la Grande Mosquée d'Alger, le 4 juin.

→ grandes administrations et de plusieurs institutions de l'État ont été démis de leurs fonctions et remplacés. Même l'appareil judiciaire n'a pas échappé à la grande purge. « Ils nomment des juges moins liés à l'ère Bouteflika et un peu plus disposés à prendre leurs ordres auprès de l'armée », explique un avocat, pourtant conseil de l'État sur plusieurs affaires. Des vestiges de l'ère bouteflikienne, il ne reste presque plus que Bensalah et Bédoui eux-mêmes.

Comment ce diplômé de droit fait-il donc pour nettoyer les écuries d'Augias alors qu'il n'a pas l'étoffe pour une telle mission? Selon un initié du sérail, Bensalah reçoit sa feuille de route presque quotidiennement du ministère de la Défense, qu'Ahmed Gaïd Salah dirige d'une poigne de fer. « Les instructions, les directives et la ligne de conduite sortent de là, confie un ancien conseiller à la présidence. Bensalah ne peut pas bouger le petit doigt sans en référer. » Le portrait que dressent de lui ceux qui connaissent le président par intérim est aux antipodes de la personnalité de l'ex-locataire d'El-Mouradia. Bouteflika était machiavélique, intrigant, soupçonneux, exclusif dans son mode de gouvernance, et impitoyable. Bensalah est un personnage lisse, plutôt conciliant, affable et discipliné. « Il tremblait quand un chef de département de la présidence l'appelait », se souvient un ancien chargé de mission au Sénat.

« C'est le genre de personne à attendre un coup de fil ou un émissaire qui lui dicterait ce qu'il doit dire ou faire », renchérit un sénateur. « Quand il devait prononcer un discours comme secrétaire général du RND, il prenait soin d'en envoyer une copie à Saïd Bouteflika (ex-conseiller à la présidence, aujourd'hui en prison) pour avis », raconte un ancien ministre. Un membre de son protocole jure que, lors de ses voyages à l'étranger en mission pour la République, Bensalah recommandait à ses accompagnateurs de ne pas trop le mettre en lumière, de crainte de subir la vindicte de Bouteflika. Un patron de presse à la retraite qui l'a bien connu à l'Assemblée nationale assène sans pitié: « Son mantra se résume à deux expressions: "Ils m'ont dit" et "Qu'est-ce que je vais dire?". »

SANS POIGNE, SANS ASPÉRITÉS POLITIQUES, DÉPOURVU DE CHARISME, IL N'EN A PAS MOINS RÉUSSI À DURER DANS LES ARCANES DU POUVOIR.

Opportunisme et baraka

Sans poigne, sans aspérités politiques, dépourvu de charisme, craintif... Bensalah n'en a pas moins réussi à durer dans les arcanes du pouvoir. En 1974, à l'époque de l'Algérie socialiste, il était déjà directeur du quotidien arabophone *Echaab*, dont, il est vrai, les trois quarts de la population algérienne ignorent l'existence. Depuis, cet originaire de Fellaoucene, un bourg proche de Tlemcen, à environ 500 km à l'ouest d'Alger, a fait montre d'une grande habileté à naviguer dans le marigot du pouvoir. Député en 1977, ambassadeur dans les années 1980, président du Conseil national de la transition, président de l'Assemblée nationale et du Sénat, membre fondateur du RND, chef de l'État par intérim en 2019, Bensalah est un pur produit du système. « Songez qu'il a travaillé sous les présidences de Boumédiène, de Chadli, de Boudiaf, de Zéroual et de Bouteflika, note l'une de ses vieilles connaissances. Ceux qui, comme lui, ont traversé sans encombre le système et qui lui ont survécu se comptent sur les doigts de la main. Il faut une sacrée dose d'opportunisme et un peu de baraka pour survivre à quatre présidents. »

Maintenant que l'élection présidentielle prévue le 4 juillet est officiellement annulée, tout porte à croire que Bensalah n'est pas près de prendre sa retraite. Le statu quo dans lequel le pays se trouve plus de deux mois après la démission de Bouteflika risque de durer, tant les positions du pouvoir et celles de l'opposition et de la rue semblent inconciliables. Mais, si cela ne tenait qu'à lui, Bensalah aurait depuis longtemps cédé à la revendication des manifestants en renonçant à ce fauteuil présidentiel qu'il n'a jamais désiré. JA

TRIBUNE

Le péril communautariste

Le grand bond en avant en matière de genre, qui aurait permis à la Tunisie de se distinguer des nations arabes, n'aura pas lieu. Le projet de loi sur l'égalité entre citoyens et citoyennes, notamment en matière d'héritage, ne passera pas sous cette législature. « Les Tunisiennes bénéficient déjà des droits les plus larges », se justifient les partisans du statu quo. Avant que le lobbyiste islamiste Radhouane Masmoudi, exprimant tout haut ce que certains pensent tout bas, n'enclenche la marche arrière en rejetant la fermeture des écoles coraniques et en prônant la non-mixité dans les établissements éducatifs publics. Le propos n'est pas seulement une menace pour l'enseignement séculier. Il ravive aussi la polémique autour des pratiques d'écoles confessionnelles qui échappent à tout contrôle. En février 2019, l'affaire de l'école de Regueb, dans le Centre, avait révélé l'incapacité de l'État à faire appliquer les lois républicaines. Les enfants y étaient soumis à un enseignement strictement religieux. De l'endoctrinement, en d'autres termes.



DR

Frida Dahmani
Journaliste
à *Jeune Afrique*

À Djerba, dans les établissements de Hara el-Kbira, fief de la communauté juive, les filles, au nom de la tradition, sont soumises à une ségrégation qui perdure malgré la loi. L'inauguration, en marge des festivités du pèlerinage de la Ghriba, en mai, d'une école de 1300 m² qui leur est réservée a mis en lumière cette exception. Une situation oubliée, ou peut-être volontairement ignorée, datant en réalité de l'introduction de l'enseignement, au début du XX^{e} siècle, quand les rabbins de Djerba avaient rejeté l'école laïque, mais aussi celle de l'Alliance israélite. L'école rabbinique destinée aux filles est une dérogation aux règles de l'État. Un défi lancé au séculier, un dangereux cheval de Troie dans la cour de l'éducation. L'établissement dispense un enseignement religieux, avec une discrimination patente : les filles n'étudient que le Talmud, tandis que les élèves de l'école rabbinique pour garçons reçoivent en fin de scolarité des cours de droit religieux, de pentateuque et de droit commercial.

L'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD) a dénoncé des pratiques ségrégationnistes et discriminatoires, préconisant la mixité scolaire comme rempart contre la radicalisation et l'extrémisme religieux. Elle a été rejointe dans ce combat par la Fédération générale de l'enseignement de base, qui estime que l'établissement de Djerba viole « le principe d'égalité des chances » et « confirme l'intention du gouvernement de frapper l'éducation publique en légitimant notamment des écoles privées consacrées à toutes les religions ou idéologies ». Le silence du gouvernement cautionne non seulement une situation illégale, mais crée – et c'est là le plus dangereux – un précédent non sans conséquences. Car, si l'entorse constitutionnelle – via la rupture d'égalité – est largement avérée, elle masque une dichotomie plus importante.

« Inaugurer une école juive en terre d'islam est exceptionnel. Mazel tov », s'est félicité Moché Lewin, porte-parole du grand rabbin de France. Tout se déroule comme si la communauté de Djerba, pourtant prompte à déployer le drapeau tunisien, faisait prévaloir sa judéité sur la mère patrie. En face, la gêne des autorités s'explique par une ambiguïté non dite quant au quotidien de la communauté juive de Tunisie : installée depuis des millénaires, et revendiquant son intégration, elle voit pourtant le nombre des siens se réduire d'année en année. Aux autorités, elle réclame tacitement une protection, comme si elle était menacée, comme si elle était réfugiée sur une terre qui n'était pas la sienne. Pourtant, malgré des tensions sporadiques liées au conflit palestinien, personne n'a jamais été chassé du pays depuis son indépendance. Les Juifs tunisiens, y compris ceux de Djerba, sont des citoyens à part entière qui, pour certains, ont choisi de partir. Comme tout Tunisien, ils ont des droits. Et des devoirs. Ils ne sont ni au-dessous ni au-dessus des lois.

Surtout, la volonté de préserver l'observance religieuse et ses propres valeurs pousse la communauté de Djerba à vouloir se protéger de la sécularisation. Mais, ce faisant, elle s'inscrit dans la même ligne ultra-conservatrice que les islamistes, pour lesquels l'émancipation des Tunisiennes pose problème. En quoi une adolescente de Hara el-Kbira serait-elle différente d'une autre de Kasserine ou de Tunis ? Au nom de la tradition et pour préserver les communautés, y aurait-il deux ou plusieurs Tunisie qui vivent côte à côte ? Il revient à l'État de répondre. Et fermement. Car faire appliquer la Constitution et les lois n'est ni un acte de répression ni d'intolérance. JA

ISRAËL

Brutus à Tel-Aviv

Mauvais génie de la droite, le leader nationaliste Avigdor Lieberman a longtemps travaillé dans l'ombre de Benyamin Netanyahou. Avant de s'émanciper de son mentor pour mieux fomenter sa chute.

***MAXIME PEREZ**, à Jérusalem*

Vers minuit, ce 29 mai, le Premier ministre israélien dévale, fou de rage, l'escalier principal de la Knesset. « C'est incompréhensible, nous avons cédé à toutes ses exigences ! Pour la deuxième fois en huit mois, Avigdor Lieberman entraîne le pays dans des élections inutiles. À cause de caprices personnels et pour quelques sièges de plus », s'emporte « Bibi » devant les caméras, éreinté par d'interminables tractations qui auraient dû sceller son cinquième mandat à la tête de l'État hébreu, acquis le 9 avril.

Au même moment, le chef de file du parti Israel Beitenou (« Israël, notre maison ») savoure son énième coup d'éclat, loin de s'émouvoir du tohu-bohu général qu'il vient de provoquer. Tandis que le Parlement se saborde en votant son autodissolution, Lieberman poste une photo de lui, paisiblement installé dans son bureau. Le regard amusé, l'ancien ministre visionne l'émission satirique *Eretz Nehederet* (« Un pays formidable »), où, longtemps, il est apparu sous les traits d'un vampire assoiffé de sang. Une fois encore, le sexagénaire est fidèle à sa réputation : imprévisible, calculateur et sans états d'âme.

« Il est et restera toujours une énigme. C'est très difficile de savoir ce qu'il manigance et ce qui l'anime », note Limor Livnat, ancienne cadre du Likoud. Ceux qui l'ont côtoyé assurent que Lieberman souffre d'un complexe d'infériorité auquel aurait grandement contribué l'étiquette « russe » que lui accolent la plupart des médias israéliens. D'ailleurs, les éditorialistes continuent d'utiliser son premier prénom, Ivet, que l'intéressé avait abandonné pour Avigdor juste après avoir immigré en Israël, à l'âge de 20 ans, avec ses parents et ses frères. Depuis, le député nationaliste n'est jamais parvenu à se départir de son accent slave, avec cette façon très caractéristique de rouler les *r* et d'accentuer chaque syllabe.

Son caractère s'est forgé en ex-URSS, sur les terres désormais moldaves de Chisinau. « Bien que juif et fier de sa double identité, il a étudié dans des écoles soviétiques, pense en russe et reste imprégné de ce mécanisme obscur dans lequel il a grandi », explique Ronit Vardi, l'une de ses biographes. Au début des années 1980, sur les bancs de l'université hébraïque de Jérusalem, le jeune Avigdor se rapproche du Likoud et impressionne par son activité et son sens de l'organisation. Les tensions sont fréquentes, et, parfois, il n'hésite pas à faire le coup de poing contre des étudiants arabes, comme Ahmed Tibi et Azmi Bishara, qu'il retrouvera une quinzaine d'années plus tard au Parlement.

IL JURE, UNE FOIS AU POUVOIR, DE LIQUIDER LE HAMAS EN 48 HEURES… ET SUGGÈRE DE « DÉCAPITER » LES TERRORISTES PALESTINIENS.



Après une conférence de presse, le 30 mai.

ODED BALILTY/AP/SIPA

Un temps « videur » de la discothèque du campus, Lieberman finit par prendre la tête d'un puissant syndicat de travailleurs, contrôlé par le Likoud. Mais alors que ses compères de l'époque rêvent de marcher sur les pas d'Ariel Sharon et d'Itzhak Shamir, héros de la droite nationaliste israélienne, lui n'affiche que des ambitions modestes. Benyamin Netanyahou, de retour au pays en 1988, après avoir été ambassadeur d'Israël aux Nations unies, le prend sous son aile. « Il est d'abord son porteur de valises, son chauffeur, celui qui prend les rendez-vous, va chercher à déjeuner… Comme un serviteur, raconte Ronit Vardi. Mais avec le temps, il s'est aguerri politiquement. »

Caution russe

Lieberman se rapproche du clan Netanyahou alors que tout l'oppose culturellement à ses membres. Il obtient les faveurs de la redoutable Sarah, qui l'accompagne à chaque nouvel achat de costume. « Bibi » lui



accorde une confiance aveugle et en fait son chef de cabinet en 1996, après sa victoire sur Shimon Peres. Chef du gouvernement pour la première fois, Netanyahou transmet aux journalistes une circulaire les sommant de ne plus employer le nom d'Ivet lorsqu'ils s'adressent à son fidèle compagnon de route.

Lieberman gagne enfin le respect de tous. « Il avait trouvé sa place dans le cœur de Bibi, mais était aussi devenu totalement dépendant de lui. De façon presque pathologique, Netanyahou a toujours agi de la sorte avec ses proches, témoigne Odelia Carmon, ancienne conseillère du Premier ministre israélien. À l'époque, Bibi voit en Lieberman une caution utile auprès de l'immense vivier électoral que représente la communauté russe en Israël. Mais personne n'imaginait qu'Avigdor, avec son esprit de fonctionnaire, connaîtrait une telle ascension politique. »

Celle-ci démarre véritablement en 1997, après une première rupture avec Netanyahou. Furieux de voir ce dernier signer l'accord de Wye Plantation avec le « terroriste » Yasser Arafat – entraînant un retrait israélien de la ville de Hébron et d'autres secteurs de Cisjordanie –, Lieberman claque la porte du Likoud. Deux ans plus tard, fort de son aura auprès du million de nouveaux immigrants venus comme lui d'ex-URSS, il fonde le parti Israel Beitenou et remporte ses premiers sièges au Parlement. Ministre des Transports du gouvernement d'Ariel Sharon, il est sèchement limogé en 2004 pour s'être publiquement opposé au désengagement de la bande de Gaza.

Ministre sans influence

Le leader russophone se taille une réputation de « Raspoutine israélien ». Habitué des déclarations belliqueuses, il menace, pêle-mêle, de faire bombarder le barrage d'Assouan si l'armée égyptienne pose un orteil dans la péninsule du Sinaï ; jure, une fois au pouvoir, de liquider les islamistes du Hamas en moins de quarante-huit heures. Et a suggéré, plus récemment, de « décapiter à la hache » les terroristes palestiniens. Surfant sur la droitisation de la société israélienne, marquée par la vague d'attentats-suicides qui a ensanglanté le pays au début des années 2000, Lieberman plaide pour une loyauté exemplaire à laquelle les citoyens arabes seraient sommés de souscrire sous peine d'être expulsés. « Nous ne leur demandons pas de partager le rêve sioniste, mais nous voulons qu'ils reconnaissent Israël comme la seule nation juive de ce monde », martèle-t-il.

Étonnamment, alors que l'ancien immigrant réside dans une colonie de Cisjordanie, il n'est pas défavorable à un retrait des territoires en échange de la paix. À condition que les Arabes de Galilée soient rattachés au nouvel État palestinien. Les ténors du Likoud ne sont pas insensibles à son populisme. En 2013, alors qu'Israel Beitenou devient la troisième force politique du pays, Netanyahou oublie sa rancœur pour faire de Lieberman son colistier. La réconciliation est froide. Leur union politique se révèle décevante : 31 sièges au lieu des 45 espérés.

« Bibi » en fait un ministre des Affaires étrangères de pacotille, privé de toute influence. Puis Lieberman est propulsé à la Défense, qu'il quitte avec fracas le 18 novembre 2018, après qu'un cessez-le-feu avec le Hamas a été conclu dans son dos. La coalition de droite vacille, et l'intenable Avigdor en profite pour donner l'estocade. Sa cible ultime : les ultraorthodoxes, plus fidèles alliés politiques de « Bibi ». Son arme : la loi sur la conscription militaire, qu'il souhaite imposer à tous les « hommes en noir », quitte à briser le règne de Netanyahou. « Depuis longtemps, Lieberman rêve de marcher sur la tête de son mentor, résume Limor Livnat. Là, il tient sa revanche. » JA

17 SEPTEMBRE

C'est la date des législatives anticipées après l'échec de la formation d'un gouvernement de coalition issu des élections d'avril

Jeune Afrique et *Jeune Afrique Business+* ont établi leur palmarès des femmes et des hommes qui ont accompagné les grands dossiers de 2018 en Afrique francophone.

LA RÉDACTION

Pour sa troisième édition consécutive, le classement des 50 avocats d'affaires les plus influents d'Afrique francophone confirme son succès. Trois cent trente avocats appartenant à 47 cabinets nous ont transmis leurs candidatures. Ils totalisent 1600 dossiers différents traités l'an dernier.

Le financement de projets reste naturellement la thématique la plus représentée, qu'il s'agisse des secteurs des infrastructures, de l'énergie ou, dans une moindre mesure, des mines. L'arrivée en Afrique d'investisseurs comme Stoa, Meridiam ou AIIM dope ce marché, marquant l'évolution des mentalités par rapport au potentiel du continent. Un changement auquel les avocats d'affaires ne sont pas étrangers.

Des dossiers qui constituent le terrain de jeu privilégié de Bertrand Andriani (Linklaters), notre lauréat 2019. Le projet de la centrale hydroélectrique de Nachtigal, au Cameroun (1,2 milliard d'euros), auquel il a contribué, aura été le dossier le plus marquant, mobilisant, pour différents clients, sept avocats parmi les 50 classés.

Les fusions-acquisitions, elles, ont été moins nombreuses, la vente du marocain Saham Finance, conseillé par Hicham Naciri (Allen & Overy) au sud-africain Sanlam restant la plus importante. Notre liste comprend

CLASSEMENT

Les 50 avocats d'affaires les plus influents

aussi, cette année encore, quelques spécialistes des contentieux et des arbitrages, comme Emmanuel Gaillard (Shearman & Sterling), Roland Ziadé (Linklaters) et Michael Ostrove (DLA Piper).

Sans surprise, les cabinets anglo-saxons dominent notre palmarès en trustant les cinq premières places (Linklaters, Orrick, Allen & Overy, Eversheds, Hugues Hubbard). Le français Gide Loyrette Nouel, absent l'an dernier, opère un retour en force en décrochant la palme honorifique de la firme la plus représentée avec sept de ses associés classés parmi les 50 premiers.

Parmi les belles progressions, il faut noter le saut du 27e au 8e rang d'Olivier Mélédo (Mayer Brown) et celui du 18e au 10e rang d'Yves Lepage (Orrick). Mais c'est Delphine Siino Courtin (Clifford Chance) qui a gagné le plus de places en passant de la 44e à la 13e position en un an.

La féminisation de la profession fait du surplace, l'africanisation est en marche

Statu quo en revanche pour le nombre d'avocates classées qui, comme l'année dernière, ne sont que six (Marie Bouvet-Guiramand, Delphine Siino Courtin, Paule Biensan, Maude Lebois, Anne Lapierre, Salimatou Diallo), ce qui témoigne de la difficulté de la profession à se féminiser. Même impression de surplace concernant les cabinets africains, qui restent ultraminoritaires (Geni & Kebe, ENS Africa, Thiam & Associés, SDA Guinée, Cabinet Nyemb). S'ils participent pour certains à d'importants dossiers, ils sont pénalisés par les critères retenus pour notre classement quand leur activité est centrée sur un seul pays. En effet, outre le nombre de dossiers traités, leur complexité et les montants en jeu, le palmarès de JA prend aussi en compte le nombre de pays d'intervention. Par ailleurs, certains, peu habitués à cet exercice, ne souhaitent pas soumettre leurs candidatures.

La création d'Asafo & Co par Pascal Agboyibor (Orrick), qui, d'ici à la fin de l'année, entend créer un véritable réseau panafricain, devrait permettre de renforcer leur présence dans la prochaine édition. JA

GETTY IMAGES/EYEEM

1. Bertrand Andriani
Linklaters

Bertrand Andriani n'est pas l'avocat d'affaires le plus médiatique de la place parisienne, mais il est sans doute l'un des mieux rodés aux dossiers africains. À 57 ans, il dirige à Paris le département banques et finance de Linklaters (40 collaborateurs) et consacre en moyenne 50 % de son temps au continent. Sa première fois remonte à 1989 lorsque le Gabon, pour briser le monopole d'Elf, a imposé au pétrolier français l'entrée de Shell sur le bloc Rabi-Kounga. Depuis, il n'a cessé d'y intervenir, même si le début de sa carrière est aussi marqué par le dossier Eurotunnel, sur lequel il travaillera pendant quinze ans.

En 2018, il a notamment conseillé le singapourien Olam pour le développement de sa filiale Arise au Gabon, en Côte d'Ivoire et en Mauritanie. Il est également intervenu au côté de Stoa, fonds créé par l'AFD et la Caisse des dépôts et consignations française, lors de son entrée au capital à hauteur de 10 % dans le projet de centrale hydroélectrique camerounaise Nachtigal, et a accompagné la Banque mondiale pour la mise en œuvre de son programme Scaling Solar, impliquant les français Meridiam et Engie au Sénégal. Depuis quelques mois, Bertrand Andriani et son équipe ont aussi été mandatés par la RD Congo et la République du Congo pour mener le projet de construction de pont entre Brazzaville et Kinshasa, financé par le fonds Africa50. Un dossier à haute valeur « sentimentalo-intellectuelle », selon ses termes.

Car l'avocat, qui a fait toute sa carrière au sein du bureau parisien de Linklaters (dont il a pris la direction pour quatre ans en février), n'aime rien plus que travailler sur des projets qui, mis bout à bout, transforment le continent. Principalement actif dans les domaines de l'énergie, des infrastructures et des mines, dans 90 % des cas en Afrique francophone (du Maghreb à l'Afrique centrale), Bertrand Andriani a aussi quelques clients dans les télécoms, comme l'opérateur MTN, pour lequel il a géré plusieurs financements, et le gestionnaire de tours IHS, pour qui il a planché sur une introduction finalement reportée sine die à la Bourse de Londres. Un éclectisme sur des dossiers de premier plan qui, bien que traités depuis Paris (Linklaters a plusieurs fois envisagé d'ouvrir un bureau sur le continent mais n'a pas encore concrétisé) lui vaut cette année la première place de notre classement.


FRADIN


VINCENT FOURNIER/JEUNE AFRIQUE-R

2. Pascal Agboyibor
Asafo & Co

Toujours chez Orrick en 2018, l'avocat numéro deux du réseau américain jusqu'à son départ en mars *(lire ci-contre)*, a travaillé sur une vingtaine de dossiers. Il a conseillé la Gécamines, la RD Congo, mais aussi la Guinée, le Mali, le spécialiste turc du BTP Limak ou encore l'institution financière panafricaine AFC. Des opérations majeures qui le classent encore cette année en haut de notre palmarès.

3. Hicham Naciri
Naciri & Associés, Allen & Overy

Le ténor du barreau casablancais s'est en 2018 encore illustré en menant une vingtaine d'opérations avec des groupes marocains. Parmi ses principaux dossiers, le numéro un du classement l'an dernier a conseillé Moulay Hafid Elalamy pour la vente de Saham Finance au sud-africain Sanlam, et a accompagné le groupe bancaire BCP dans l'acquisition de cinq filiales de la banque française BPCE.

4. Boris Martor
Eversheds

De la recherche de financements à la restructuration de dettes en passant par les fusions-acquisitions et les procédures d'arbitrage, le Français à la tête de la pratique Afrique du cabinet a traité 49 dossiers, comme celui du financement à 1,2 milliard d'euros du projet hydroélectrique de Nachtigal, au Cameroun. Boris Martor a accompagné ECP dans son acquisition de plusieurs sociétés dans le secteur de l'éducation, et AfricInvest dans le secteur hôtelier.

LE PANAFRICAIN ASAFO VISE LES PREMIÈRES PLACES

Pendant dix ans, Pascal Agboyibor a incarné la réussite de la firme américaine Orrick sur le continent. Classé numéro un ou deux de notre palmarès ces trois dernières années, le Togolais est l'une des stars du milieu. Il aurait engrangé 24 millions de dollars d'honoraires en 2018. Désormais, il défend ses propres couleurs au sein du cabinet Asafo & Co, qu'il vient de créer. La rupture brutale avec son ancienne maison annoncée en mars n'a pour l'heure fait l'objet d'aucune explication détaillée. Et pour l'avocat interrogé par JA, l'heure n'est pas aux révélations mais au développement de son nouveau projet.

À rebours des plus grands réseaux mondiaux, qui sont peu implantés sur le continent et traitent une grande partie des dossiers avec leurs équipes parisiennes ou londoniennes, Pascal Agboyibor promet un cabinet exclusivement africain offrant des prestations équivalentes.

Actuellement constitué de douze personnes à Paris et de treize à Abidjan, toutes en provenance d'Orrick (comme Simon Ratledge, Bob Bastos, Sébastien Gaudu, présents dans notre classement), Asafo annonce l'ouverture le 17 juin d'un bureau à Johannesburg, confié à Philip Webster – longtemps chez White & Case, arrivé chez Dentons en 2018. Avant septembre, le cabinet prévoit aussi d'installer une dizaine d'avocats à Casablanca, puis souhaite finaliser d'ici à la fin de l'année des implantations à Lagos et à Nairobi. « C'est un projet d'une ampleur inédite. Des cabinets sud-africains comme Bowmans ou ENS ont commencé ce travail, mais ils ne disposent que de petites équipes hors de leurs bases », commente l'avocat.

Dans le viseur de Pascal Agboyibor : les États africains (il conseille déjà la RD Congo et la Guinée), les grands groupes panafricains, mais aussi les multinationales, qui ne veulent plus, selon lui, voir des dossiers de plusieurs milliards d'euros traités sans une expertise locale forte.

Pour faire passer son message, l'avocat a choisi un nom évoquant directement l'histoire et les richesses du continent. Asafo désigne les bataillons qui défendaient l'empire du Ghana jusqu'au XIXe siècle, et le « Co » qui lui est adossé reprend le symbole chimique du cobalt, minerai hautement stratégique, dont la RD Congo détient plus de 50 % des réserves mondiales. JA

5. Sena Agbayissah
Hugues Hubbard

Ancien de SNR Denton, ce spécialiste du droit bancaire et financier a rejoint Hugues Hubbard en tant qu'associé en 2012. Il est le conseil du Togo dans l'arbitrage contre Bolloré devant le Cirdi ainsi que celui de la Côte d'Ivoire pour le financement de ses infrastructures électriques, notamment dans les projets des centrales d'Azito, de Poro et de Ciprel V, représentant un investissement global de près de 900 millions d'euros.

6. Marie Bouvet-Guiramand
Gide

L'avocate spécialisée dans le financement des infrastructures a conseillé les pays des Grands Lacs sur le projet hydroélectrique Ruzizi III, dont le coût s'élève à 650 millions de dollars. Elle a été aussi conseil, en Côte d'Ivoire, d'Eiffage pour le projet de centrale hydroélectrique de Singrobo, de Veolia pour la nouvelle usine de traitement des eaux de La Mé et d'Olam pour le terminal industriel polyvalent de San Pedro.

7. Victor Grandguillaume
Gide

Ce spécialiste du secteur de l'énergie a été conseil de l'ivoirien Snedai pour la réalisation d'une centrale thermique à San Pedro, d'Eiffage pour une nouvelle centrale hydroélectrique à Singrobo et de la Senelec pour un projet de ferme éolienne. Mais il a aussi assisté Chalco en Guinée pour le développement des blocs bauxitiques de Boffa.



DR

8. Olivier Melédo
Mayer Brown

Spécialisé dans l'énergie et les infrastructures, l'associé est actif dans la quasi-totalité des 17 États membres de l'Ohada. Il est le conseil de la présidence du Bénin dans le cadre de ses projets énergétiques, dont la construction de la centrale thermique de Maria Gleta (190 millions de dollars), ou encore de Maurel & Prom dans le cadre d'un emprunt à terme de 600 millions de dollars auprès de prêteurs asiatiques, notamment pour le refinancement de leurs activités pétrolières et gazières au Gabon.

9. Yves Baratte
Simmons & Simmons

À la tête de l'équipe chargée de l'énergie, des ressources naturelles et des infrastructures à Paris, le Français est actif dans plus d'une dizaine de pays, au Maghreb comme en Afrique subsaharienne. Il conseille notamment l'autorité portuaire de Djibouti dans son projet de zone franche ou le minier First Quantum pour ses activités mauritaniennes. En 2018, son client Kimbo a signé une convention minière pour un projet de raffinage d'alumine et d'exploitation de bauxite en Guinée – un contrat à 3,3 milliards de dollars.

10. Yves Lepage
Orrick

L'expert de l'énergie a pris la tête de la pratique Afrique du cabinet américain

après le départ du Franco-Togolais Pascal Agboyibor. Il conseille toujours Eneo, notamment pour Nachtigal. Le closing financier récent de l'ambitieux projet de barrage camerounais lui permet de faire un bond de huit places par rapport à l'an passé.

11. Roland Ziadé
Linklaters

Ce spécialiste de l'arbitrage international est inscrit aux barreaux de Paris, de Beyrouth et de New York. Il défend les intérêts d'un portefeuille de grandes entreprises, notamment françaises et marocaines, ainsi que ceux d'États ouest-africains francophones, en particulier devant les cours d'arbitrage internationales de Paris et de Washington.

12. Thierry Lauriol
Jeantet

Actif principalement dans le secteur extractif et les infrastructures, ce connaisseur du continent est particulièrement écouté à Dakar, à Abidjan, à Conakry, à Nouakchott et à Yaoundé. Il est, par ailleurs, responsable de formations en droit des affaires économiques en Afrique, à l'université Panthéon-Assas ainsi qu'à l'Université internationale de Rabat, et pour le compte de la Facilité africaine de soutien juridique (ALSF).

13. Delphine Siino Courtin
Clifford Chance

Spécialisée dans l'énergie, elle intervient principalement dans le conseil en financement de projets auprès de prêteurs en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Elle a notamment conseillé des banques commerciales et des banques de développement pour la centrale hydroélectrique de Nachtigal. Plus généralement, cette ex-Herbert Smith, présente au sein du bureau parisien depuis 2005, accompagne plusieurs projets de centrale électrique.



DR

14. Dany Khayat
Mayer Brown

Passé par le cabinet Shearman & Sterling, il a conseillé Veolia sur le contentieux opposant l'entreprise française aux autorités gabonaises. Il a travaillé sur une vingtaine de dossiers en 2018 pour le compte d'États ou d'organisations internationales, tant en Afrique subsaharienne qu'au Maghreb. Dans le secteur privé, le responsable du contentieux et de l'arbitrage international au bureau de Paris intervient pour des acteurs des mines, de la finance ou encore des télécoms.

15. Emmanuel Gaillard
Shearman & Sterling

Ce célèbre professeur de droit, rompu à l'exercice de l'arbitrage commercial international, est intervenu dans près de trente dossiers en 2018. Hyperactif en Algérie, où il conseille régulièrement la Sonatrach, il intervient également auprès de nombreux gouvernements, essentiellement au Maghreb et en Afrique de l'Ouest.

16. Stéphane Brabant
Herbert Smith Freehills

Codirigeant de la pratique Afrique de son cabinet, il est intervenu comme conseiller d'États et d'entreprises, dans le cadre d'une douzaine d'affaires de développement de projet, de contentieux et d'arbitrages. Celles-ci concernent l'exploitation de ressources naturelles, l'attribution de marchés publics, et l'aéroportuaire, principalement en Afrique de l'Ouest.

17. Nicolas Jean
Gide

Conseiller de la stratégie touristique ivoirienne, notamment en matière de construction, il est arrivé au sein du bureau de Tunis en 2008. Intervenant essentiellement en Afrique subsaharienne, il est spécialisé dans les infrastructures, l'énergie, l'immobilier et les télécommunications, et fait son apparition dans notre classement.

18. Patrick Larrivé
Dentons

Installé depuis près de vingt ans à Casablanca, il conseille un portefeuille d'entreprises actives dans le capital-investissement et les infrastructures, pour des dossiers touchant à leurs affaires au Maroc, en Côte d'Ivoire et au Cameroun. Parmi ses clients les plus en vue, on peut noter le fonds d'investissement Amethis, Suez, l'Office national des aéroports ou encore Groupe Palmeraie Développement.

19. Paule Biensan et François-Guilhem Vaissier
White & Case

Ce duo se distingue dans les domaines des infrastructures et des projets énergétiques. Ils sont intervenus sur 17 dossiers en 2018, principalement en Côte d'Ivoire, au Gabon et au Sénégal, où ils ont accompagné ECP – et sa filiale Eranove – ainsi qu'Eiffage. Ils font un bond dans le classement de douze et treize places par rapport à 2018.

20. Robert Follie
Holman Fenwick Willan

Avec la société d'études sismiques TGS, il intervient comme conseiller pour la négociation de contrats avec les gouvernements mauritanien,

sénégalais, togolais, guinéen et béninois. Autre client de l'avocat parisien, le hollandais Gemalto, qu'il a conseillé pour constituer une joint-venture avec le sud-africain Face Technologies. Les deux groupes gèrent la concession des cartes de transport biométriques au Sénégal, après avoir remporté un appel d'offres gouvernemental.

21. Christophe Asselineau
Norton Rose
VINCENT FOURNIER/JA

Très actif dans le secteur extractif et celui des infrastructures, ce Franco-Australien inscrit aux barreaux de Paris et de Sidney est un bon connaisseur de l'Afrique centrale et de l'Algérie. Il travaille pour plusieurs groupes miniers anglo-saxons, en particulier australiens, mais aussi pour le fonds Africa50 autour de projets hydroélectriques.

22. Pierre Marly
CMS Francis Lefebvre
Vétéran des dossiers sur le continent, ce spécialiste en fusions-acquisitions possède parmi ses clients le haut du panier du capitalisme ouest-africain, dont Bridge Bank et Teyliom, du tycoon Yérim Sow, le groupe Voodoo, du communicant Fabrice Sawegnon, de même que l'assureur Sunu, de Pathé Dione. Il a aussi conseillé des multinationales comme Unilever, de même que le groupe agro-industriel Rougier et Mauritius Commercial Bank, deuxième groupe d'Afrique australe hors Afrique du Sud.

23. Julien David
Gide
Associé du cabinet, dont il a dirigé le bureau de Casablanca au début de la décennie, ce spécialiste des fusions-acquisitions a conseillé le groupe BPCE, premier groupe bancaire français, dans la cession à la fin de 2018 de quatre de ses filiales au marocain BCP. Accompagnant également des acteurs du secteur de l'énergie, il a conseillé Sagemcom dans le déploiement de solutions électriques en RD Congo.

24. Pierre Bernheim
Trinity International
Diplômé de la Sorbonne et de Georgetown, cet ancien de Gide Loyrette Nouel a été recruté pour lancer, en 2016, le bureau parisien du cabinet britannique, spécialisé dans l'électricité et les infrastructures dans les pays émergents, notamment en Afrique. Il s'est illustré au profit d'institutions multilatérales, de multinationales et de développeurs privés dans des projets électriques au sein de la zone sahélienne.

25. Bertrand Saint-Pierre
CMS Francis Lefebvre
Ce Français, ancien d'Orrick Rambaud Martel, est actif au sein de l'équipe Afrique depuis 2013 et intervient dans le cadre d'opérations de fusion-acquisition, de coentreprises et de restructuration. Il a cette année réalisé une dizaine de deals à six ou sept zéros, principalement en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest dans les secteurs bancaires, agroalimentaires, des assurances et de la communication.

26. Rémy Fekete
Jones Day
Responsable de la pratique Télécoms, Médias & Technologies (TMT) du bureau parisien, il a conseillé plusieurs gouvernements africains dans leurs stratégies en matière de télécoms et de numérique. Actif aussi bien en Afrique du Nord qu'au sud du Sahara, il intervient parfois dans des dossiers en dehors des TMT, notamment en accompagnant les gouvernements dans la négociation de concessions publiques.

27. Mustapha Mourahib
Clifford Chance
Associé depuis 2008, il dirige depuis neuf ans le bureau de Casablanca. Spécialiste des fusions-acquisitions mais aussi de finance islamique, il


DR

a conseillé le Maroc dans l'émission des premiers sukuks (obligations conformes à la charia) du royaume. Coresponsable de la pratique Afrique, il intervient également dans des dossiers au sud du Sahara, accompagnant par exemple le capital-investisseur AIIM dans le secteur aéroportuaire.

28. Hugues de La Forge
Fidal
Spécialisé dans les grands projets internationaux d'infrastructures et d'énergie, Hugues de La Forge est venu renforcer l'équipe de droit public du cabinet Fidal en tant que directeur associé. À 46 ans, l'ancien de Gide à Casablanca et du cabinet Jeantet s'est illustré cette année en conseillant l'Office national des chemins de Fer (Maroc) dans le cadre la ligne à grande vitesse entre Casablanca et Tanger, mais aussi l'État ivoirien dans le cadre de la conception et du développement du métro d'Abidjan.

29. Michael Ostrove
DLA Piper
Patron de la pratique arbitrage international, il a défendu la Guinée dans son conflit avec BSGR, du tycoon israélien Beny Steinmetz. Un accord à l'amiable a été trouvé entre les deux parties, alors que les dommages réclamés à Conakry atteignaient plusieurs milliards de dollars. Il représente également la RD Congo, qui conteste des décisions arbitrales portant sur plus de 100 millions de dollars.

30. Samy Laghouati
Gide
Responsable du bureau d'Alger, cet associé mène aussi des projets en

Tunisie. Il conseille Total dans un mégaprojet pétrochimique, conduit en partenariat avec l'opérateur public Sonatrach dans la zone industrielle d'Arzew. Sa valeur est estimée à plus de 1,4 milliard de dollars. Il accompagne également plusieurs géants de l'automobile dans leurs projets industriels : les indiens Tata Motors et Mahindra, et l'allemand Volkswagen.

31. Mouhamed Kebe
Geni&Kebe

Le principal associé du prestigieux cabinet sénégalais a accompagné la banque espagnole Santander et le géant Airbus dans le cadre de la vente d'un avion A330 Neo à la nouvelle compagnie nationale Air Sénégal. Actif au Tchad et en Mauritanie dans les TIC et le secteur portuaire, il a, au Burkina Faso, conseillé Commerzbank AG, deuxième groupe bancaire allemand, dans le cadre d'une convention de crédit conclue avec l'État pour la construction et l'équipement du CHU de Bassinko.

32. Kamal Nasrollah
Baker McKenzie

Présent dans plus d'une vingtaine de dossiers, le Marocain, qui dirige le bureau de Casablanca, conseille Holmarcom dans le dossier de la liquidation de la raffinerie Samir, dont le conglomérat est actionnaire à hauteur de 5,7 %. Il a participé au closing financier (230 millions d'euros) de la centrale éolienne Midelt (180 MW) en tant que conseil de l'Onee et a assisté Lafarge Holcim pour des restructurations au Bénin et en Guinée. Habitué de notre classement, Me Nasrollah compte parmi ses clients Attijariwafa Bank, Crédit agricole ou Amazon.

33. Simon Auquier
Gide

En poste à Casablanca, ce spécialiste des fusions-acquisitions a notamment conseillé le groupe Castel, le fonds d'investissement Adenia et la famille Benamour pour divers projets de cessions ou d'acquisitions. Il a aussi assisté la Société générale des travaux du Maroc pour la négociation d'accords à propos de la réalisation du barrage hydroélectrique de Nachtigal. Il conseille la société d'investissement Wendel pour la cession de l'intégralité de sa participation dans le holding du groupe Saham.


DR

34. Maude Lebois
Shearman & Sterling

Spécialisée en arbitrage international, Maude Lebois a défendu les intérêts de différents États et sociétés africaines participant au règlement de plusieurs dossiers épineux. Présente depuis 2004 chez Shearman & Sterling, la diplômée de la Harvard Law School a conseillé la Sonatrach sur son investissement de plus de 1 milliard de dollars dans une usine de polypropylène en Turquie.

35. Simon Ratledge
Asafo & Co

Recruté en 2016 au sein des équipes Énergie et Infrastructures et collaborant avec la pratique Afrique d'Orrick, pilotée par Pascal Agboyibor, le Britannique a rejoint son collègue au sein d'Asafo & Co. Outre leurs dossiers communs – conseils à la Gécamines, au Mali –, il a accompagné le cimentier turc Limak Cement dans son expansion en Côte d'Ivoire.

36. Wacef Bentaibi
Gide

Impliqué dans une vingtaine de projets d'une valeur cumulée de près de 2,4 milliards d'euros, Wacef Bentaibi est spécialisé en financement de projets dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures et des transports. Implanté à Casablanca, Il a notamment conseillé la Société générale des travaux du Maroc sur de nombreux dossiers, dont ceux du barrage de Nachtigal et de l'ouverture d'une cimenterie au Maroc.

37. Anne Lapierre
Norton Rose

Anne Lapierre a accompagné quelques grandes opérations pétrolières en Algérie. Elle a assisté l'Agence marocaine pour l'énergie durable dans le cadre du développement du mégaprojet de centrales solaires Noor Midelt, ainsi que la plateforme d'investissement Lekela, au Sénégal, qui participe au développement et au financement de la centrale éolienne de Taiba Ndiaye.

38. Alain Gauvin
LPA-CGR Avocats

Ce Français enseigne le droit financier à l'université de Rabat. Il intervient depuis 2015 auprès de la BAD, en tant que conseiller pour le fonds d'investissement Africa 50. Il assiste Neo Themis dans la mise en place du fonds Themis Energy Fund avec Denham Capital, spécialisé dans les énergies renouvelables sur les marchés émergents. Enfin, il a assisté le groupe Société générale du Maroc dans la structuration de la première émission de certificats de dépôts structurés, auprès d'investisseurs institutionnels et de gestionnaires de patrimoine.

39. Sébastien Thouvenot
ENS Africa

Établi à Maurice, Sébastien Thouvenot assiste des clients privés et publics (multinationales, États, fonds ou banques). Il a conseillé la compagnie pétrolière Engen dans le cadre d'un échange d'actions avec Vivo Energy. Présent en RD Congo dans le domaine minier, il a assisté les filiales du Groupe Omnia en Afrique francophone.

40. Alain Malek
Norton Rose

Conseil du groupe Aksal, leader des centres commerciaux et du commerce de détail au Maroc, lors des accords de coentreprise avec Wessal Capital, le Français a aussi assisté le groupe Avril dans l'acquisition d'Indusalim, qui possède de nombreuses marques dans le secteur agroalimentaire au sud du Sahara. Il a surtout accompagné

l'agence Masen, spécialisée dans les énergies renouvelables, dans le cadre de l'appel d'offres du projet Noor Midelt 1, de plus de 800 MW, remporté par EDF (plus de 700 millions d'euros).

41. Michel Lequien
Ashurst

Chez Ashurst depuis vingt ans, le Français est à la tête du département énergie, ressources naturelles et infrastructure de Paris. Spécialisé dans le développement et le financement de projets d'énergie mais aussi dans les opérations d'acquisition, il a travaillé sur des projets de centrales solaires, du Maroc à l'Éthiopie.

42. Baba Hady Thiam
Thiam & Associés

Cet ex-collaborateur de Gide et de Dechert a créé son cabinet à Conakry en 2017. Conseiller du groupe TBEA pour le mégaprojet de Santou-Nord en Guinée, il assiste aussi les groupes Chinalco et Cosco dans le projet minier de Boffa. Il accompagne le groupe Brahms pour un projet de raffinerie de pétrole, ainsi que IPT Powertech et Banque de Dakar dans le cadre de leur implantation en Guinée.

43. Salimatou Diallo
SDA Guinée

Me Diallo est spécialisée dans les acquisitions transfrontalières, la négociation de conventions d'investissement et de partenariats avec des gouvernements, et les financements de projets. Elle a réalisé l'audit réglementaire et la structuration du financement des mégaprojets hydroélectriques de Kaleta et de Souapiti, représentant un investissement cumulé de plus de 1,2 milliard d'euros.

DR

44. Bob Bastos
Asafo & Co

Ce spécialiste des droits africains fait partie de la vingtaine d'anciens d'Orrick qui ont rallié le cabinet Asafo & Co. La Gécamines lui a confié plusieurs dossiers, comme la renégociation des pas-de-porte de Glencore dans le projet KCC et le projet Boss Mining, du kazakh ERG. Il est parvenu à régler le litige avec le groupe Forrest concernant l'exploitation commerciale du Terril de Lubumbashi, qui renferme 5 % des réserves mondiales de cobalt. Il a aussi été actif sur le dossier de la centrale thermique à 2,5 milliards de dollars de Luena.

45. Sébastien Gaudu
Asafo & Co

Transfuge d'Orrick, il est l'un des conseils de la Guinée dans plusieurs projets miniers, préparant les négociations avec Chinalco et Rio Tinto concernant le gisement de fer de Simandou-Sud, avec Chinalco sur la mine de bauxite de Boffa ainsi qu'avec Xinjiang TBEA sur le site de production intégrée de Santou I. En RD Congo, il a aussi conseillé la Gécamines pour la mise en place d'un partenariat avec Shanghai Putailai sur les gisements de cobalt de Kingamyambo et de Kilamusembo.

46. Christophe Lefort
Herbert Smith Freehills

Spécialiste des infrastructures et de l'énergie, le Français a travaillé sur le projet de barrage hydroélectrique de Nachtigal pour EDF, IFC et le gouvernement camerounais, mais assiste aussi Africa50 dans le projet de centrale électrique de Volobé, à Madagascar, et Akuo Energy pour le développement de la centrale solaire de Kita, au Mali, ainsi que Proparco, la BEI et IFC pour le financement de centrales photovoltaïques au Sénégal.

47. Richard Mugni
BakerMcKenzie

Cet ex-directeur juridique de Bolloré Logistics a conseillé son ancien employeur sur les projets de concession du port de Brazzaville ainsi que sur ses filiales comme Sitarail, Vivendi Africa pour l'obtention d'une licence Télécoms au Togo, et sur le dossier des salles de cinéma Canal Olympia. Il assiste China International Water & Electric Corporation pour les barrages de Souapiti et de Kaléta, en Guinée.

48. Yves Moukory
LPA-CGR

Ce Camerounais, ex-EY, qui conseille CFAO dans ses projets immobiliers, est très actif dans les secteurs des mines et de l'énergie. Il œuvre avec l'Uneca à la rédaction d'un nouveau code minier au Tchad.

49. Jean-Georges Betto
Betto Seraglini

Spécialisé en arbitrage international, Me Betto a défendu l'homme d'affaires Frank Timis dans le conflit qui l'a opposé au Burkina Faso dans le projet minier de Tambao, l'un des plus grands gisements de manganèse du monde. Il représente Accor face à l'État togolais dans le dossier de l'expulsion de l'hôtel Sarakawa, en 2014.


XAVIER MESSINA

50. Jacques Jonathan Nyemb
Cabinet Nyemb

Le Camerounais, qui a rejoint le cabinet familial en 2016, conseille une société minière pour la restructuration d'un projet dont la valeur s'élève à plus de 10 milliards d'euros. Ce diplômé de Harvard a aussi assisté une grande banque locale pour le financement à plus de 1 milliard d'euros d'une centrale hydroélectrique.

TÊTES D'AFFICHE

FACE-À-FACE

VINCENT DABILGOU
Ministre burkinabè des Transports

QUENTIN GÉRARD
Directeur général de Sitarail


MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU BURKINA FASO
TWITTER

En suspens

Quentin Gérard, directeur général de Sitarail, filiale du groupe Bolloré qui exploite le chemin de fer entre Abidjan et Ouagadougou, attend beaucoup du prochain sommet consacré au Traité d'amitié et de coopération ivoiro-burkinabè, qui se tiendra en juillet à Bobo-Dioulasso. Les autorités des deux pays ont prévu de répondre à ses doléances concernant la mise en œuvre de la Convention de concession révisée (CCR) de la ligne.

En avril, le dirigeant a fait part de ses inquiétudes et tenté d'obtenir davantage de garanties, alors que son entreprise doit débourser 400 millions d'euros d'investissement pour réhabiliter la voie ferrée. Quelque 852 km de voies doivent être intégralement changés. La signature du contrat, déjà validé par les deux États, avait dû être reportée. Dans un document, Quentin Gérard pointe notamment la concurrence du projet ferroviaire Ouaga-Accra (le Burkina et le Ghana sont en train de sélectionner l'entreprise pour les travaux) comme mettant en péril l'équilibre financier de la concession.

Si Bolloré veut faire évoluer le contrat, cela ne peut se faire qu'au niveau technique, réagit pour sa part le ministre burkinabè des Transports, Vincent Dabilgou. Selon lui, la liaison ferroviaire avec le Ghana n'est pas une nouveauté et est même reconnue par la Cedeao comme un projet intégrateur. Si le transport du manganèse en provenance du gisement de Tambao (l'un des plus importants au monde) ne constitue pas une condition de la viabilité de la ligne, il ne peut toutefois être garanti à Bolloré. C'est au groupe français qu'il incombera de s'entendre avec le futur repreneur de la mine – auparavant propriété de la société Pan African Minerals de Frank Timis –, qui n'est pas encore connu. Pour les autorités burkinabè, le contrat de concession ne saurait être renégocié en profondeur, et l'on se prépare déjà à l'éventualité de devoir trouver un autre partenaire. JA

***NADOUN COULIBALY**, à Ouagadougou*

ON EN PARLE


DR

BASILE EBAH
Sodeci
Directeur de la Société de distribution d'eau de Côte d'Ivoire depuis 2006, il est nommé président du conseil d'administration en remplacement de Firmin Ahoune. Diplômé de l'École nationale des ponts et chaussées de Paris, cet Ivoirien a également évolué au sein d'Énergie électrique de la Côte d'Ivoire et à la Compagnie ivoirienne d'électricité.


BARRY CALLEBAUT

OLIVIER DELAUNAY
Barry Callebaut
Ce Français de 56 ans a rejoint le fabricant suisse de chocolat en 2012 en tant que VP opérations et chaîne d'approvisionnement pour la région Europe-Moyen-Orient-Afrique. Docteur en génie mécanique de l'Icam et ancien de Danone, il prendra le relais de Dirk Poelman à la direction opérationnelle en septembre.



DR

LOTFI SEKKAT
CIH Bank
Cet ingénieur marocain formé à l'Enseirb-Matmeca de Bordeaux est nommé PDG, succédant ainsi à Ahmed Rahhou. À 55 ans, il a occupé plusieurs postes au Crédit du Maroc, notamment celui de directeur de l'information et de l'organisation. Il est aussi président de la Fédération des secteurs bancaires et financiers.

AVIS **D'EXPERT**

ABDELLY & CHAARY
Local Expertise | International Depth

Abdelly & Chaary Law Firm
EAG Building, Cité les Pins, Lots 356
Les Berges du Lac 2, Tunis 1053
Tél. : (+216) 71 967 808
Mobile : (+216) 23 999 148
Fax: (+ 216) 71 967 799

Défis actuels de la politique énergétique tunisienne

Sur la base de notre étude de la réglementation régissant l'énergie depuis 1948, les régimes politiques se sont succédés sans évolution de nos lois et des mentalités des décideurs politiques. La Tunisie avait de réelles opportunités d'adhérer à l'OPEP en 1960 avec une production dépassant 120 000 b/J (Champ el Borma) malgré des équipements archaïques alors qu'aujourd'hui, notre production a chuté pour arriver en moyenne à 30 000 b/j malgré l'évolution de nos technologies

Pour garantir son autosuffisance et pourquoi pas devenir exportateur d'énergie, la Tunisie doit être visionnaire en misant sur les énergies non conventionnelles comme le nucléaire civil et le gaz de schiste.

Récemment, à la suite d'un dialogue national, des mesures ont été prises par le Gouvernement pour faire face aux besoins croissants en énergie, apaiser les conflits sociaux, améliorer la gouvernance du secteur, instaurer une réglementation attractive, restructurer ETAP pour être opérateur et récupérer les compétences en améliorant leur condition financière sachant que les salaires seront en partie pris en charge par les partenaires de ETAP tout en lui permettant d'exploiter directement les richesses nationales.

Des mesures nécessaires mais insuffisantes à notre avis pour relever les défis.

1. L'énergie fossile

- Nécessité de prévoir un cadre juridique harmonisé, clair et précis.
- Nécessité d'alléger les procédures en réduisant les délais (réunions du CCH plus fréquentes et représentativité des membres de la commission ARP dans ces réunions) en respectant les exigences de la Constitution.

2. Le Gaz de schiste pourrait assurer l'autosuffisance énergétique comme c'est le cas aux EU, Canada et Algérie.

3. Pour les énergies renouvelables, tout en saluant la STEG et son ministère de tutelle pour leurs efforts, il faut réussir ce pari vu qu'une cinquantaine de multinationales ont afflué sur une telle opportunité. Les autorités doivent éclaircir les cahiers des charges et les contrats futurs en s'alignant avec les prix pratiqués par les pays concurrents, réglementations et avantages fiscaux et douaniers, résoudre les problèmes de coordination interne (Ministères du domaine de l'État, Ministère de la Défense), combler les gaps légaux concernant le régime d'autoproduction des industries énergivores qui seront privées de subventions et garantir la bonne exécution des décisions politiques.



Maître Samir Abdelly

Avocat
Ex-Candidat aux élections présidentielles de 2014
27 ans d'expérience dans le domaine de l'énergie en Afrique du Nord

4. La réglementation minière doit être refondue en assurant la transparence et la bonne gouvernance. Les mesures adoptées récemment allouant une partie du bénéfice du phosphate à Gafsa sont appréciées en espérant que ceci sera généralisé aux autres zones de production défavorisées.

Nous avons raté le « coche » en ce qui concerne l'énergie fossile. De grands efforts sont déployés récemment pour rectifier notre situation énergétique alarmante. Pour garantir son autosuffisance et pourquoi pas devenir exportateur d'énergie, la Tunisie doit être visionnaire en misant sur les énergies non conventionnelles comme le nucléaire civil et le gaz de schiste.

AFFAIRES DÉCLASSÉES

Retour sur les sujets traités dans *Jeune Afrique*

AÉRIEN
Moins de recettes bloquées pour les compagnies

Sur les 646 millions de dollars de recettes des compagnies aériennes bloqués dans le monde au 31 mars, 413 millions l'ont été dans des pays africains, a rappelé, au début de juin, à Séoul, l'Association internationale des compagnies aériennes (Iata), lors de son assemblée générale. Ce qui constitue cependant un mieux par rapport aux 632 millions de l'année précédente *(JA n° 3003)*. Le Zimbabwe (192 millions), le Soudan (84), l'Algérie (80), l'Érythrée (73) et l'Angola (7) restent les cinq cancres du ciel africain. Pour protester en 2017 contre cette situation due à la chute des cours des matières premières, Emirates avait même un temps suspendu sa desserte de Luanda et rompu son contrat de management avec la compagnie nationale TAAG. L'Angola a libéré plus de 500 millions en 2018 alors que le Nigeria et l'Égypte ont complètement soldé leurs dettes. Le pays lusophone figurait jusqu'ici à la deuxième place mondiale des mauvais payeurs, derrière le Venezuela, où 3,8 milliards de dollars de recettes doivent encore être rendus aux transporteurs... JA



Économie AÉRIEN

RECETTES BLOQUÉES : LE CAUCHEMAR DES COMPAGNIES

Neuf pays africains, parmi lesquels l'Algérie, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Libye, le Mozambique, le Soudan et le Zimbabwe, bloquent toujours le rapatriement des recettes issues de la vente de billets. Alors que l'Égypte a complètement réglé la situation, le Nigeria a décaissé 600 millions de dollars en juin. De son côté, l'Angola a promis de débloquer, avant la fin de juillet, des fonds qui [illegible]

TÉLÉCOMS
Rob Shuter sort peu à peu du bourbier nigérian

Nommé à la tête de MTN en 2017, alors que le géant sud-africain était ébranlé par une amende nigériane record de 4,7 milliards d'euros *(JA n° 2986)*, Rob Shuter a su manœuvrer pour laisser le moins de plumes possible à Abuja, tout en y préservant sa position de leader du marché. Après avoir réussi à réduire ce montant pharaonique à 1,43 milliard d'euros, avec six paiements échelonnés dans le temps – MTN vient de faire le dernier versement le 31 mai –, l'opérateur avait aussi été accusé à la fin de 2018 d'avoir illégalement rapatrié 6,96 milliards d'euros de dividendes en Afrique du Sud entre 2007 et 2015. Les équipes de MTN ont réussi au début de l'année à clarifier ces transferts de fonds, ne s'acquittant finalement que de 46,6 millions d'euros de pénalités. Un dernier contentieux demeure : le prétendu non-paiement de 1,72 milliard d'euros d'impôts et de taxes, contesté par l'opérateur, pour lequel une audience au tribunal de Lagos est prévue le 26 juin. JA



W. SWIEGERS/BLOOMBERG VIA GETTY

DÉVELOPPEMENT
Le partenariat entre la BAD et la Corée prend son envol

La coopération renforcée entre la BAD et la Corée du Sud, impulsée il y a un an *(JA n° 2997)*, à Busan, prend (littéralement) son envol. Un premier projet dans « l'agriculture de précision » utilisant des drones pour l'examen topographique et le suivi de l'indice de végétation (qui mesure la vitalité des plantes) a été entièrement déployé à Sidi Bouzid, en Tunisie, en mai. Géré par la BAD avec un financement de la coopération coréenne et l'appui technique de Busan Technopark, il a déjà permis de former une quarantaine de pilotes. En septembre, sa gestion reviendra à la Tunisie. L'accord avec Busan Technopark court jusqu'en 2022, échéance à laquelle 400 pilotes de drones devraient être formés, et plusieurs projets, réalisés, non seulement dans l'agriculture (Sousse, Bizerte, Béja, Tataouine), mais aussi dans le contrôle des infrastructures, la planification urbaine etc. Transformé, l'essai tunisien devrait également servir à promouvoir des initiatives similaires dans d'autres pays africains. JA

Capital-investissement
Amethis dépasse ses objectifs

L'engouement des investisseurs pour le nouveau véhicule panafricain du gestionnaire de fonds valide, selon ses fondateurs, leur stratégie axée autour de prises de participation minoritaires dans des groupes familiaux bien établis.

JOËL TÉ-LÉSSIA-ASSOKO

« Il faut rester modeste », sourit un associé de la société de capital-investissement Amethis. En pareille situation, d'aucuns le seraient moins. Au début de juin, le nouveau véhicule d'investissement Amethis Fund II a été clos à 375 millions d'euros, soit 25 % de plus que l'objectif initial, comme l'a dévoilé *Jeune Afrique Business+*. Dans l'atmosphère tendue du *private equity* africain, avec, d'une part, des rendements affectés par les dépréciations de devises et la faible croissance dans plusieurs gros marchés (Nigeria, Afrique du Sud…) et, d'autre part, des bailleurs échaudés par la faillite en 2018 du dubaïote Abraaj, qui a longtemps compté parmi les leaders du continent, Amethis peut se targuer d'aller à contre-courant.

Aux quelque soixante investisseurs privés, souvent familiaux et européens, qui avaient abondé son premier fonds panafricain (275 millions d'euros en 2013-2014) se sont joints une quarantaine de nouveaux acteurs, dont pour la première fois des institutions de financement du développement. Ces dernières, parmi lesquelles le britannique CDC, la Banque européenne d'investissement, IFC, Proparco, l'allemand DEG et la banque publique BpiFrance, représentent 30 % du nouveau véhicule. « Les négociations sont certainement plus complexes [après l'affaire Abraaj], mais nous avons l'avantage d'être régulés [au Luxembourg] par une autorité respectée, avec des contrôles systématiques, ce qui apporte un certain confort aux investisseurs », explique Aurélie Pujo, associée et directrice juridique.

« La réussite de cette levée de fonds signale que le continent continue d'attirer des investisseurs, même si l'on est loin de l'effervescence des années 2011-2012, et prouve que des opérateurs privés, dont des *family offices* [gestionnaires de patrimoine] sont prêts à investir en Afrique », explique Luc Rigouzzo, codirigeant avec Laurent Demey de l'entreprise fondée en 2012, après leur départ de l'investisseur public français Proparco, dont ils étaient aux commandes. « Cela signale aussi que nous sommes un acteur un peu différent. Le capital-investissement est d'abord et avant tout une industrie de partenariats. Avec nos investisseurs, nous apportons aux entreprises de notre portefeuille un réseau de cent entrepreneurs, qui sont des partenaires potentiels », complète Laurent Demey.

Pour Amethis, le succès du nouveau tour de table vient confirmer la validité de ses intuitions de départ et de son *business model*. Dès ses débuts, ses associés ont résolument choisi de se tourner vers les familles d'entrepreneurs. D'abord pour mobiliser des fonds, notamment auprès des clients d'Edmond de Rothschild Private Equity – dirigé par Johnny El Hachem –, qui est l'actionnaire majoritaire de la société d'investissement. Mais également pour ses investissements.

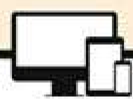
Extension des secteurs ciblés : fintech, *outsourcing*, éducation…

« Nous sommes des actionnaires minoritaires stratégiques et ciblons le segment du *midcap*, celui des futures très grandes entreprises africaines », explique Laurent Demey. La quasi-totalité des entreprises accompagnées par Amethis sont familiales. Parmi elles, le distributeur de carburants Pétro Ivoire, accompagné par le fonds pendant cinq ans. À la fin de 2018, lorsque Amethis a revendu ses parts à la famille Kadio-Morokro, la valeur de l'entreprise avait doublé. C'est aussi le cas pour son investissement, en 2015, dans l'imprimeur kényan Ramco, contrôlé par la famille d'origine indienne Patel. Idem pour le groupe de bancassurance NSIA →

LA MÉSAVENTURE CHASE BANK

Un échec rare dans le palmarès d'Amethis… L'investissement de 10,5 millions de dollars (en 2013) du gestionnaire dans Chase Bank paraît sérieusement compromis. Endettée et avec un bilan alourdi de créances douteuses, la banque kényane a été placée sous administration judiciaire en 2016 et revendue au mauricien SBM Holding en 2018. Mais un quart des dépôts ne sont pas couverts par le repreneur, et, au début de juin, des plaintes ont été déposées par des clients contre la banque centrale et contre Deloitte, pour défaut de signalement de supposées malversations commises par le management de Chase Bank – qui, par ailleurs, doit encore environ 250 millions de dollars à des prêteurs internationaux, dont Amethis et l'allemand DEG.

J.T.-L.-A.



À lire dans

Jeune Afrique
Business+

Les exclus que vous avez manquées cette semaine

CONSEIL
Asafo & Co recrute l'ex-General Counsel de Maurel, Duncan Williams et ouvre à Jo'burg

Qui a conseillé **CI-Energies** pour le refinancement du secteur électrique (445 millions €)

SERVICES
Mecomar (collecte de déchets) décroche M'diq et Fnideq et cible l'Afrique de l'Ouest

CAPITAL INVESTISSEMENT
Amethis Fund II (375 millions €) : **CDC Group** plus gros investisseur avec 30 millions €

BANQUE
Afroport élargit son horizon avec la **Nouvelle Banque de Mauritanie**

BOURSE
Douala Stock Exchange apportera 4,17 milliards de F Cfa à la nouvelle bourse d'Afrique centrale

www.jeuneafriquebusinessplus.com

Contactez-nous pour tester GRATUITEMENT Jeune Afrique Business+
info@jeuneafriquebusinessplus.com
+ 33 (0)1 44 30 19 34

Plus que de l'actualité business, de l'intelligence économique



→ de l'Ivoirien Jean Kacou Diagou. L'investisseur a également construit des liens profonds avec les Dalais, à Maurice. Amethis a aidé à restructurer leurs participations dans le secteur financier et détient un quart du holding Ciel Finance. Même chose avec les Hiridjee (Madagascar), dont le conglomérat Axian a abondé le nouveau fonds. « Notre ADN est très "famille". Nous parlons la même langue et répondons aux mêmes inquiétudes, qu'il s'agisse des processus de décision, du fonctionnement du conseil d'administration, etc. », souligne l'associé Jean-Sébastien Bergasse (ex-Proparco), responsable de la zone Afrique de l'Est.

Avoir opté pour l'entrepreneuriat familial rend d'autant plus cruciale la réussite des premières expériences d'investissement. « Il faut être très vigilant et tenir ses engagements. C'est un petit monde, et les gens se renseignent entre eux », ajoute Jean-Sébastien Bergasse. Les bonnes relations avec la famille Patel (Ramco) ont facilité les rapports avec la diaspora du sous-continent indien au-delà du Kenya, jusqu'au Mozambique, où le fonds a investi l'an dernier dans Merec Industries (meunerie), dirigé par Mhamud Charania, un proche du réseau Aga Khan. Même dynamique en Afrique de l'Ouest, où l'expérience réussie avec Pétro Ivoire a facilité les négociations menées par la directrice d'investissement Khady Koné-Dicoh pour l'entrée au capital du burkinabè Sodigaz, de la famille Bolly. « La qualité de la relation avec le sponsor [propriétaire de l'entreprise] est déterminante dans la création de valeurs pour la société et donc pour le retour sur investissement », complète Laureen Kouassi-Olsson, chargée du bureau Afrique de l'Ouest.

Autre intuition payante selon Amethis : le choix de pays non dépendants du secteur extractif. « Nous investissons surtout dans des économies dont la croissance est décorrélée des matières premières et dans des entreprises réalisant des produits qui accompagnent la croissance du consommateur urbain africain », explique Luc Rigouzzo. Comme le note un rapport publié l'an dernier par l'association professionnelle de capital-investissement Empea : « Les investissements exposés aux fluctuations des prix des produits de base ou dépendant des dépenses discrétionnaires [non courantes] des consommateurs peuvent avoir des difficultés à se redresser. » Le portefeuille d'Amethis reflète cette préoccupation. « Traditionnellement, nous avons investi dans les biens de consommation et la distribution – nous considérons que la finance est aussi liée à la distribution. Avec le nouveau fonds, nous allons cibler également des secteurs émergents, comme la fintech (paiement, gestion d'actifs...), les services aux entreprises, l'*outsourcing* et les services à la personne (santé, éducation) », détaille Laurent Demey. « Les investisseurs sont satisfaits de la tournure prise par les événements, car les promesses ont été tenues, notamment aussi pour ce qui est des pays visés (Côte d'Ivoire, Kenya, Maroc...) », se félicite Johnny El Hachem.

IL DEVRAIT ACCROÎTRE SES TICKETS D'INVESTISSEMENT : ENTRE 15 ET 30 MILLIONS D'EUROS, CONTRE 10 À 25 MILLIONS D'EUROS PRÉCÉDEMMENT.

Outre l'extension des secteurs ciblés, Amethis devrait également accroître ses tickets d'investissements : entre 15 millions et 30 millions d'euros, contre 10 à 25 millions d'euros pour le fonds précédent. Selon les informations de JA, deux nouveaux investissements sont attendus d'ici à la fin de juillet. Sans surprise, il s'agira cette fois encore « d'accompagner des groupes familiaux africains pour qu'ils deviennent les futurs champions régionaux », assure la direction d'Amethis. JA

TRIBUNE

Pas de révolution technologique sans souveraineté numérique

En juillet 2019, se tiendra, au Cap, en Afrique du Sud, le troisième Cyber Security Symposium Africa (CSSA), qui met en lumière la nouvelle prise de conscience africaine à propos de la sécurité informatique. De récents événements ont en effet prouvé que le continent était exposé aux attaques affectant les autres régions du globe. Au début de mars, une banque sénégalaise a été victime d'un piratage au cours duquel des comptes crédités de sommes modestes se voyaient transformés en comptes richement dotés. Au total, ce sont ainsi plus de 250 millions de F CFA (plus de 380 000 euros) qui ont été momentanément volés à la banque, avant la découverte des coupables. Cet exemple montre que personne n'est à l'abri, et que la sécurité des réseaux est primordiale, en Afrique comme dans le reste du monde.

Les attaques perpétrées contre les grands acteurs du numérique traduisent l'impuissance absolue des clients, lorsque la sécurité de serveurs établis à l'étranger ne dépend que des mesures de sécurité prises (dans le meilleur des cas) par une entreprise sur laquelle leur État n'a aucun pouvoir d'assistance ni de sanction. L'entrée dans un âge où la cybersécurité devient un problème quotidien rend de plus en plus crucial l'enjeu de la souveraineté numérique. Par cette notion, nous entendons la capacité d'un pays ou d'un continent à se doter de ses propres infrastructures de cœur de réseau, et à réduire sa dépendance à l'égard d'acteurs extérieurs à sa zone.

La souveraineté numérique constitue avant tout un moyen pour les États et les citoyens de reprendre le contrôle sur la manière dont sont utilisés et protégés les canaux de communication à l'importance vitale pour la stabilité économique et sociale. Les risques de dépendance à l'extérieur sont aussi illustrés par les récents scandales portant sur la manipulation des réseaux sociaux dont de nombreuses régions du monde ont été victimes.

Là encore, il est indispensable pour les pays africains de disposer de *data centers* sur leur propre territoire, car c'est uniquement sur les sites hébergés en leur sein que les États pourront exercer pleinement leur pouvoir de régulation. Néanmoins, même sur les sites hébergés à l'étranger, les États africains peuvent faire prévaloir des législations portant sur la protection des données. C'est en effet sur ces bases que s'édifie une souveraineté numérique affirmée, qui passe par une consolidation des infrastructures et des législations locales afin de protéger au maximum les réseaux continentaux des problèmes extérieurs.


HUAWEI

Philippe Wang
Vice-président de Huawei pour l'Afrique du Nord

Mais, au-delà des infrastructures matérielles, la création d'un espace numérique proprement africain exige le développement d'applications recourant aux technologies de pointe. Pour cela, la création de centres de formation de développeurs devient un besoin impérieux, car si les financements et les technologies ne manquent pas, les talents, pour le moment, restent rares. Pour tirer pleinement parti des promesses de l'intelligence artificielle, du big data et de la robotisation, les pays africains auront besoin d'experts nationaux capables de cerner les enjeux locaux avec plus d'acuité que des experts étrangers qui pourraient avoir tendance à reproduire des méthodes valides uniquement sur leurs marchés d'origine.

La constitution d'une souveraineté numérique africaine n'est par conséquent ni un slogan ronflant ni un projet hors de portée. Au contraire, cette souveraineté est un élément clé du *leap frog* numérique africain, puisqu'elle est le cadre dans lequel se développera l'écosystème d'infrastructures, d'institutions et d'applications, grâce auquel les pays du continent pourront accélérer leur développement industriel et bâtir une prospérité durable. La construction de cette souveraineté numérique ne se fera certes pas en un claquement de doigts, car elle requerra rigueur, méthode et, surtout, l'assistance de l'ensemble des partenaires technologiques qui voient l'émergence de l'Afrique comme un avantage pour le monde entier. JA

zetes

ZETES
Rue de Strasbourg 3
1130 Bruxelles
Tél. : (+32) 2 728 37 11
passinfo@zetes.com
https://peopleid.zetes.com

Know Your Citizen : le KYC appliqué à l'administration publique

Pour un gouvernement, assurer la prospérité et le bien-être de la population est un objectif majeur. Afin de prendre les meilleures décisions en termes d'administration et favoriser une distribution équitable de services personnalisés, il est nécessaire de pouvoir compter sur des informations fiables et actualisées sur chacun des usagers du service public. Bien que louables, les initiatives de nombreux pays visant la mise en place de bases de données d'identification ne répondent pas à ce besoin.

Un écosystème articulé autour de l'état civil

Il faut, pour centraliser toutes les données utiles et bien connaître les citoyens qui constituent la population, passer par la création d'un état civil moderne et informatisé. Cependant, l'état civil seul, lui non plus, ne suffit pas. Dans l'idéal il faudrait mettre en œuvre un registre de population, c'est-à-dire un ensemble de bases de données qui complètent l'état civil et caractérisent l'individu dans les domaines thématiques tels que l'emploi, la santé, l'éducation, la justice… Nous recommandons néanmoins de démarrer par l'état civil, outil indispensable pour tout État qui se veut efficace et entend s'inscrire dans la mouvance du KYCitizen.

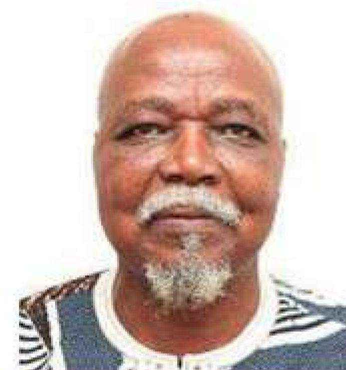
Un état civil est alimenté par de nombreux systèmes d'information sectoriels qui, ensemble, forment un écosystème. Les organismes fournisseurs de services publics forment également un écosysteme au sein duquel ils interagissent les uns avec les autres en communiquant, en échangeant des données et en exécutant des transactions.

Pour permettre cette interaction, il est nécessaire d'assurer l'interopérabilité de tous les systèmes d'information. Il convient donc de s'assurer que tous se basent sur une même approche technologique, syntaxique, sémantique et applicative. L'État se voit dès lors dans l'obligation d'établir un cadre normatif, qui s'impose à tous.

> **« Un pays qui se fixe pour seul objectif de créer et de gérer une base de données d'identification nationale manque une opportunité essentielle. »**

Une meilleure prise de décision

L'écosystème peut constituer également un incroyable stimulant pour l'économie. La plateforme informatique ainsi créée doit donc être ouverte au secteur privé qui, sans accéder aux informations à caractère personnel, peut dégager



Dr. Extase Akpotsui,
Chef de projet et architecte de solutions, spécialisé notamment dans l'informatisation de registres d'état civil et de registres de population

des données utiles sur la population et l'individu, et déterminer de cette façon les produits et services qu'il convient de lui fournir. Pour l'État, l'écosystème permettra de réaliser les meilleurs choix, par exemple, en matière d'infrastructure, d'éducation, de soins de santé et de logement ainsi que de savoir où, quand et comment les mettre en œuvre.

Afin d'être véritablement efficace, l'écosystème doit reposer sur un certain nombre de principes. Citons, parmi d'autres, l'informatisation et l'intégrité des données, la numérisation… L'adhésion des citoyens passera également par le fait de devoir fournir une seule et unique fois tous les documents utiles à l'administration.



Le président sénégalais, Macky Sall, se pliant au processus d'identification lors de l'ouverture de l'aéroport Blaise-Diagne, le 7 décembre 2017.

IDENTIFICATION BIOMÉTRIQUE

Un marché convoité

Dans un secteur en pleine expansion, les géants internationaux décrochent la plupart des contrats liés à la reconnaissance digitale et faciale. En attendant l'émergence d'un challenger africain.

SAÏD AÏT-HATRIT

Le docteur Joseph Atick, président d'ID4Africa, se félicite de la hausse de la participation à son cinquième forum annuel, qui se tient du 18 au 20 juin, à Johannesburg. « Lors de notre premier forum, à Dar es-Salaam, en 2015, nous recevions 300 délégués, parmi lesquels 95 représentants gouvernementaux de 20 pays, explique le responsable. À Johannesburg, nous allons accueillir 1500 délégués, dont 650 officiels venus de 50 pays », se réjouit-il. ID4Africa, qu'il pilote depuis sa création, en 2014, associant entreprises spécialisées, gouvernements africains et bailleurs de fonds, promeut « l'identité juridique pour tous en Afrique » à travers des outils de reconnaissance modernes qui utilisent les empreintes digitales, l'iris ou les traits du visage. Selon une estimation de la Banque mondiale, le continent compte à lui seul la moitié des 1,1 milliard de personnes dans le monde incapables de prouver leur identité, ce qui en fait un marché potentiel majeur pour les entreprises du secteur. Sur le continent, le seul marché des papiers d'identité biométriques et numériques est estimé à 1,4 milliard d'euros par le cabinet spécialisé Acuity Market Intelligence. À l'échelle mondiale, le segment de la reconnaissance biométrique mobile (utilisant smartphones et tablettes, notamment pour des paiements) est appelé à devenir le moteur de ce marché, avec un chiffre d'affaires global



Inscription sur les listes électorales, à Nairobi, en janvier 2017.

qui devrait, selon la même source, passer de 18 milliards d'euros en 2018 à 44,7 milliards en 2022. Cette révolution touchera nécessairement le continent, habitué à sauter les étapes technologiques.

Des chiffres qui illustrent les belles perspectives de ce marché, qui a émergé au début des années 2000 avant de connaître une forte croissance depuis les années 2010. Dans son rapport d'activité 2018, le leader du marché, Gemalto (2,969 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018), acquis en début d'année par le géant technologique français Thales, indique que la croissance à 11 % de son activité « identité, internet des objets et cybersécurité » bénéficie de la multiplication des programmes gouvernementaux touchant aux registres de l'état civil et aux fichiers électoraux. Ce marché a d'ailleurs été érigé comme prioritaire par la firme franco-néerlandaise en 2019, alors que l'activité du segment « cartes à puce et services d'émission » stagne et que celle de sa branche « cartes SIM amovibles » est en repli.

Un fort impact économique sur les finances publiques

« C'est actuellement la demande qui tire le marché », estime le Dr Atick. Les obligations réglementaires – telles que celles de la Cedeao –, appuyées financièrement et techniquement par des bailleurs de fonds, ont encouragé les États du continent à lancer des projets pour moderniser leurs services de l'état civil. Mais les acteurs du marché insistent aussi sur la volonté politique des gouvernants. Parmi les arguments qui font mouche auprès d'eux, outre la sécurisation de la reconnaissance de l'identité des personnes pour voter, voyager ou avoir accès aux soins de santé, figure le fort impact économique de la mise en place de ces technologies sur l'activité de certains secteurs (notamment la banque, *lire encadré p. 84*), mais aussi sur les finances publiques. En un an et demi, l'Inde a ainsi épargné plus d'argent que n'en représente le coût de son nouveau système d'identification biométrique des bénéficiaires de son système de protection sociale. Sa mise en place a fortement réduit la fraude aux identités multiples, un phénomène extrêmement onéreux qui touche aussi le continent africain.

« Du fait justement de ce retour rapide sur investissement, les pays africains n'ont pas besoin d'aides financières importantes pour mettre en place des systèmes d'identification biométriques, mais seulement d'un capital d'amorçage », estime le Dr Atick. La Banque mondiale a ainsi prêté 1,8 million d'euros à la Côte d'Ivoire pour son programme de nouvelles cartes d'identité ; 4,4 millions d'euros à la Cedeao ; et 5,3 millions d'euros à Djibouti. Au total, l'institution de Bretton Woods a accompagné de nombreux pays, avec une trentaine d'évaluations depuis cinq ans, chacune pouvant donner lieu à un prêt ou à un don de sa part, ce qui permet ensuite de mobiliser d'autres partenaires financiers. Le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne est, quant à lui, en train de débourser 25 et 28 millions d'euros pour la modernisation des états civils malien et sénégalais. « Avec la question de l'immigration, devenue un thème majeur dans les pays occidentaux, Europe et États-Unis en tête, certaines agences de développement ont augmenté leurs financements en faveur de l'amélioration de la gestion des registres de l'état civil et du contrôle aux frontières dans les États du continent », observe un cadre d'une entreprise spécialisée du secteur.

Résultat de l'engouement des États africains – et de leurs soutiens financiers – pour les projets d'identification

139 MILLIONS DE PIÈCES D'IDENTITÉ DE NOUVELLE GÉNÉRATION

Selon le cabinet spécialisé Acuity, près de 139 millions de papiers d'identité biométriques et numériques seront fabriqués, en 2019, en Afrique et au Moyen-Orient. Un record pour la zone, même si, selon la même source, ce chiffre devrait commencer à décroître à partir de 2020 (119 millions de documents en 2021) avec la fin du passage à ce mode d'identification dans la plupart des pays.
S.A.-H.



CHARLES ONYANGO/XINHUA-REA

NIGERIA, UNE CARTE INTELLIGENTE

Alors que trois Nigérians sur quatre n'avaient pas de documents officiels au début des années 2000, le programme de carte d'identité biométrique intelligente, lancé en 2014 par la National Identity Management Commission (NIMC), est ambitieux : le nouveau sésame doit d'abord servir de document de voyage et de carte de paiement, puis, dans un second temps, de permis de conduire, de document d'assuré social et de carte d'électeur. En janvier 2019, seulement 33,7 millions de Nigérians – sur une population totale de 190 millions d'habitants – avaient reçu un numéro d'identité unique. Les grands partenaires du projet sont Idemia et Trüb (filiale de Gemalto), ainsi que MasterCard pour la partie paiement.

S.A.-H.

biométrique, ce marché attire de nouvelles entreprises. Trente-huit sociétés ont répondu en 2016 à l'appel d'offres de la République démocratique du Congo pour la mise à jour du registre électoral, remporté par Gemalto. Mais toutes les candidates n'ont pas les mêmes chances de décrocher ces contrats. « Nous ne sommes que quatre ou cinq à nous faire face sur le marché mondial, même si d'autres sociétés peuvent tirer leur épingle du jeu localement, pour des raisons techniques ou politiques », explique Ronny Depoortere, vice-président de la division People ID de Zetes, dont le chiffre d'affaires a atteint 286 millions d'euros en 2017 (dont 54 millions pour sa division consacrée à l'identification biométrique). Le dirigeant met en avant la capacité de son groupe à organiser des déploiements à grande échelle, à consolider des données et à les intégrer aux systèmes préexistants. « Zetes, affirme-t-il, dispose d'un avantage décisif par rapport aux concurrents qui pensent pouvoir décrocher des marchés avec la seule technologie, sans déployer de ressources humaines sur le terrain. »

« Les critères techniques et la capacité à livrer des solutions dans les délais sont souvent équivalents aux critères financiers dans les appels d'offres sur le continent », complète Thierry Mesnard, vice-président Afrique de Gemalto, chargé des activités sécurité et identité numériques.

Pouvoir être présent sur toute la chaîne de valeur

Autre poids lourd, Idemia (2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires), né en 2017 de la fusion des entités biométriques de Safran, Morpho et Oberthur Technologies. Présent dans 25 pays africains, le groupe gère actuellement la plus grande base de données biométriques du continent, au Nigeria *(lire encadré ci-dessus)*. C'est face à ce géant que le belge Semlex, autre acteur majeur, a remporté en avril, en Côte d'Ivoire, l'énorme marché du registre national des personnes physiques et de la fourniture de cartes d'identité, estimé à 703 millions d'euros. De son côté, l'allemand Veridos (167 millions d'euros de CA en 2017) est actif en Ouganda, en Zambie ou au Maroc. Enfin, l'entreprise publique française IN Groupe (283,2 millions d'euros de CA en 2017) ou encore l'allemand Mühlbauer, présent au Mozambique (266,4 millions d'euros en 2017), continuent, eux aussi, de répondre à des appels d'offres en Afrique.

Alors qu'il y a quelques années il était courant de voir plusieurs de ces entreprises collaborer sur un même projet (c'était encore le cas de Gemalto et de Zetes en 2009, au Gabon, ou de Gemalto et de Veridos en 2017, en Zambie), chacun de ces géants travaille le plus souvent en solo aujourd'hui. « Les États préfèrent désormais traiter avec une seule entreprise, généralement un grand acteur international avec des références, ce qui est plus rassurant. Par conséquent, les grands groupes, dont Gemalto, se sont organisés pour pouvoir répondre seuls à des appels d'offres complets de solution de bout en bout », indique Thierry Mesnard. Ils ont, pour cela, notamment procédé à une série de fusions-acquisitions pour pouvoir être présents sur toute la chaîne de valeur, tout en étant capables, grâce à des partenariats, de proposer à leurs clients un choix entre différentes solutions technologiques fournies par des partenaires indépendants.

En 2016, Gemalto a repris Cogent, l'activité Identity Management de 3M, récupérant ainsi un éventail de solutions pour l'identification civile ou le contrôle aux frontières. De son côté, Semlex a acheté en 2014 sa propre imprimerie pour ne plus dépendre de prestataires. Concentration du marché toujours : une année avant la naissance, en 2017, d'Idemia et la

reprise de Gemalto par Thales, Zetes était racheté par Panasonic. « Cela nous donne aujourd'hui la possibilité d'intégrer dans nos offres de nombreuses technologies de pointe dans lesquelles la maison mère excelle, par exemple en reconnaissance faciale », fait valoir Ronny Depoortere.

Derrière ces meneurs, décidés à s'approprier la plus grosse part du gâteau du marché de la reconnaissance biométrique, les groupes africains de plus petite taille peinent à séduire. Le sud-africain Waymark a bien décroché en 2010 la gestion du fichier électoral de la Guinée, mais il s'est attiré des critiques pour son manque d'expérience en la matière. Plusieurs sociétés se font toutefois progressivement une place, surtout en tant que sous-traitants de groupes plus importants et internationalisés. Parmi elles, on peut noter les sud-africains BioRugged, Secure ID et Ideco, le nigérian Seamfix, et le ghanéen Margins Group, qui effectuent des prestations qui vont de la fourniture d'appareils à l'organisation des enrôlements biométriques. Mais on attend encore l'émergence d'un challenger africain qui puisse rivaliser avec les géants internationaux dominant actuellement le secteur. JA

LES BANQUES CENTRALES INTÉRESSÉES

« Partout en Afrique, les associations bancaires me disent que l'on ne pourra pas améliorer l'accès des particuliers au crédit tant que l'on n'aura pas sécurisé davantage la reconnaissance de l'identité des clients sollicitant un appui financier », indique Joseph Atick, qui préside le mouvement ID4Africa. Selon ce spécialiste, plusieurs banques centrales africaines se renseignent actuellement sur la possibilité de mettre en place des systèmes fondés sur les technologies biométriques permettant d'éviter l'usurpation d'identité et le surendettement.

S.A.-H.

Élections Multiplication des scrutins numériques malgré les polémiques

SAÏD AÏT-HATRIT

Kenya, Togo, Mali, Guinée, RD Congo et, pour ne parler que des polémiques les plus récentes, les scrutins organisés avec l'appui des nouvelles technologies ne font pas l'unanimité, que ce soit à propos de la refonte des listes électorales, de la transmission numérique des résultats ou des machines à voter (comme lors des dernières élections en RD Congo). Les partis d'opposition craignent que ces nouveaux systèmes ne rendent plus difficiles à déceler d'éventuelles manipulations de la part du pouvoir. Les entreprises spécialisées affirment que les systèmes biométriques d'identification des électeurs, de vote tactile et de compilation des résultats sont fiables. Mais, pour éviter d'être prises à partie pour des raisons partisanes, elles demandent aux États de mettre en place des comités de pilotage qui réunissent, en amont de l'identification, tous les acteurs issus de tous les horizons politiques. « Nous ne traitons que la création d'une base de données. Il revient à l'autorité contractante à qui nous la remettons de l'administrer », précise Ronny Depoortere, vice-président de la division People ID de Zetes.


JEROME DELAY/AP/SIPA

Des agents de la Commission électorale surveillant l'impression des bulletins issus des machines à voter, le 23 décembre 2018, à Kinshasa.

Les groupes actifs sur ce segment, tels que le géant franco-néerlandais, insistent aussi sur l'ampleur de leur tâche en amont des scrutins. « Au Niger, nous allons livrer 3000 kits et 3000 tablettes d'enregistrement, et nous allons former 7000 opérateurs, dans un temps record, pour enregistrer une dizaine de millions d'électeurs », détaille Thierry Mesnard, vice-président Afrique de Gemalto. « Pour tenir des délais souvent serrés, nous avons mis sur pied, en 2005, un écosystème de partenaires et de fournisseurs pour tous les composants, ainsi qu'un management rompu à l'encadrement de centaines voire de milliers de personnes », poursuit son concurrent Ronny Depoortere.

Et la croissance de ce marché ne faiblit pas. « Rien qu'en 2015, l'Afrique a investi 1,3 milliard d'euros dans l'établissement de listes électorales, une somme pharaonique », estime Joseph Atick, président d'ID4Africa. Selon lui, la mise à jour des bases de données électorales numériques, beaucoup moins coûteuse que le recensement des électeurs à chaque scrutin, permettra des économies majeures aux États. JA

WORLDTOUR RECORDS, AVEC LA PARTICIPATION DE TV5MONDE ET FIP, PRÉSENTE

L'INCROYABLE HISTOIRE DU BENIN INTERNATIONAL MUSICAL

BIM EXPERIENCE

JIMMY BELAH — YAOVI ATCHO — YEWHÉ YETON — EMILE TOTIN — BRIGITTE KITI — NAYEL HOXO — BABATOUNDÉ BONI

UN FILM DE AXEL VANLERBERGHE & JÉRÔME ETTINGER

Dans le cadre de la Fête de la Musique,
TV5MONDE diffuse le documentaire **BIM EXPERIENCE**

Jeudi 20 juin à 21h00 sur TV5MONDE France Belgique Suisse
Vendredi 21 juin à 18h05 sur TV5MONDE Afrique*

À *(re)*voir gratuitement sur **afrique.tv5monde.com**
et sur **l'appli 100% Afrique 100% mobile**



TV5MONDE
Bienvenue en Francophonie

*heure de Dakar

Un documentaire réalisé par Axel Vanlerberghe et Jérôme Ettinger
Produit par World Tour Records

Littérature

L'Algérie, la France et moi

Rue des Pâquerettes marque le grand retour à la plume de Mehdi Charef. Témoignage poignant sur la première génération d'immigrés algériens, ce premier volet d'une trilogie autobiographique jette un regard lucide sur l'Hexagone.

MABROUCK RACHEDI

Mehdi Charef est une figure de la littérature française. En 1983, celui qui avait été ouvrier pendant quatorze ans publie *Le Thé au harem d'Archi Ahmed,* devenu *Le Thé au harem d'Archimède* dans une adaptation au cinéma que l'autodidacte a lui-même réalisée. Coup d'essai, coup de maître, avec le césar du meilleur premier film. Auteur de dix autres films, Charef est un écrivain rare et précieux. *Rue des Pâquerettes,* son cinquième roman, est un double événement : il paraît après une éclipse de treize ans et c'est son tout premier récit autobiographique.

Pour en parler, l'auteur né en 1952 à Maghnia (Algérie) nous a donné rendez-vous place de Clichy, où se déroulent quelques scènes du livre. Passionnant, il nous détaille l'histoire du premier Photomaton de Paris, rue d'Amsterdam, où il s'est fait tirer le portrait, en famille. C'est tout un pan de l'histoire de la première génération de l'immigration qu'il déroule avec gouaille →



À Paris, en mars.

CYRILLE CHOUPAS

→ sur cette terrasse comme dans son œuvre, celle d'un « Français d'ici » selon son expression. « Je n'arrive pas à dire que je suis français, mais je ne suis pas algérien. Mes parents, ma maison, mes habitudes, ma vie sont ici. Je n'ai pas envie de partir. Je suis d'ici. J'aime la France, j'aime ce pays, il m'a permis de faire beaucoup de choses. Mes enfants, eux, disent qu'ils sont français, mais ma génération a du mal. Je sens que je ne suis pas français dans le regard des gens. Ce n'est pas du racisme, mais ils ont une certaine façon de me regarder. »

Rue des Pâquerettes nous immerge dans un lieu des livres d'histoire, les bidonvilles de Nanterre, où la famille Charef s'installe en 1962. Un nouveau départ en France, comme c'est le cas de la toute jeune maison d'édition Hors d'atteinte : « Marie Hermann et Ingrid Balazard voulaient ouvrir une maison d'édition. Elles m'ont dit que, si je n'acceptais pas d'écrire mon enfance dans les bidonvilles, elles arrêtaient leur projet. Ça m'a culpabilisé : elles sont courageuses, vaillantes, elles veulent ouvrir une maison d'édition à condition que j'écrive. Et comment raconter ça ? Avec le jour de l'arrivée. »

Ainsi suit-on un gamin de 10 ans à la découverte d'un tout nouveau pays, d'un nouvel environnement, d'une nouvelle langue : « On avait appris à l'école qu'il fallait qu'on abandonne la langue arabe, que notre avenir était ici, que beaucoup de choses de nous allaient disparaître si nos parents ne faisaient pas en sorte de les garder : des rites, des traditions. La première chose palpable, c'était que tout ce qu'on avait avant, notre enfance, ne comptait plus. Tu n'es plus rien. Il faut que tu t'adaptes, j'avais peur que tout ce que j'avais appris dans mon enfance n'ait servi à rien. »

« JE SENS QUE JE NE SUIS PAS FRANÇAIS DANS LE REGARD DES GENS. CE N'EST PAS DU RACISME MAIS ILS ONT UNE CERTAINE FAÇON DE ME REGARDER. »

La succession des anecdotes convoque les émotions contrastées, entre tristesse, tendresse et humour. Mais au-delà d'un regard sur le passé, c'est une conscience du monde qui s'exprime sur les rapports de domination : « On était pauvres, et il y avait le colonialisme qui nous humiliait encore plus. La force du colon, c'est de faire croire que c'est de ta faute parce que tu ne sais pas écrire le français, parce que tu n'es pas allé à l'école, parce que ton père n'est pas allé à l'école. Ils se sont dit qu'il fallait qu'on nous maintienne dans l'état d'indigène pour garder ce qu'ils construisaient pour eux. Pour moi, le choc des cultures, c'est que je continuais d'être indigène, que mon père continuait d'être indigène. On était toute la famille des indigènes et il fallait qu'on réagisse comme des indigènes. Le livre parle de ça. » Une condition dont Mehdi Charef perçoit toujours les relents dans l'actualité. « Quand j'entends quelqu'un qui dit : "Il ne faut pas mettre ton voile, c'est pour ton bien que je dis ça", ça me rappelle le colon. »

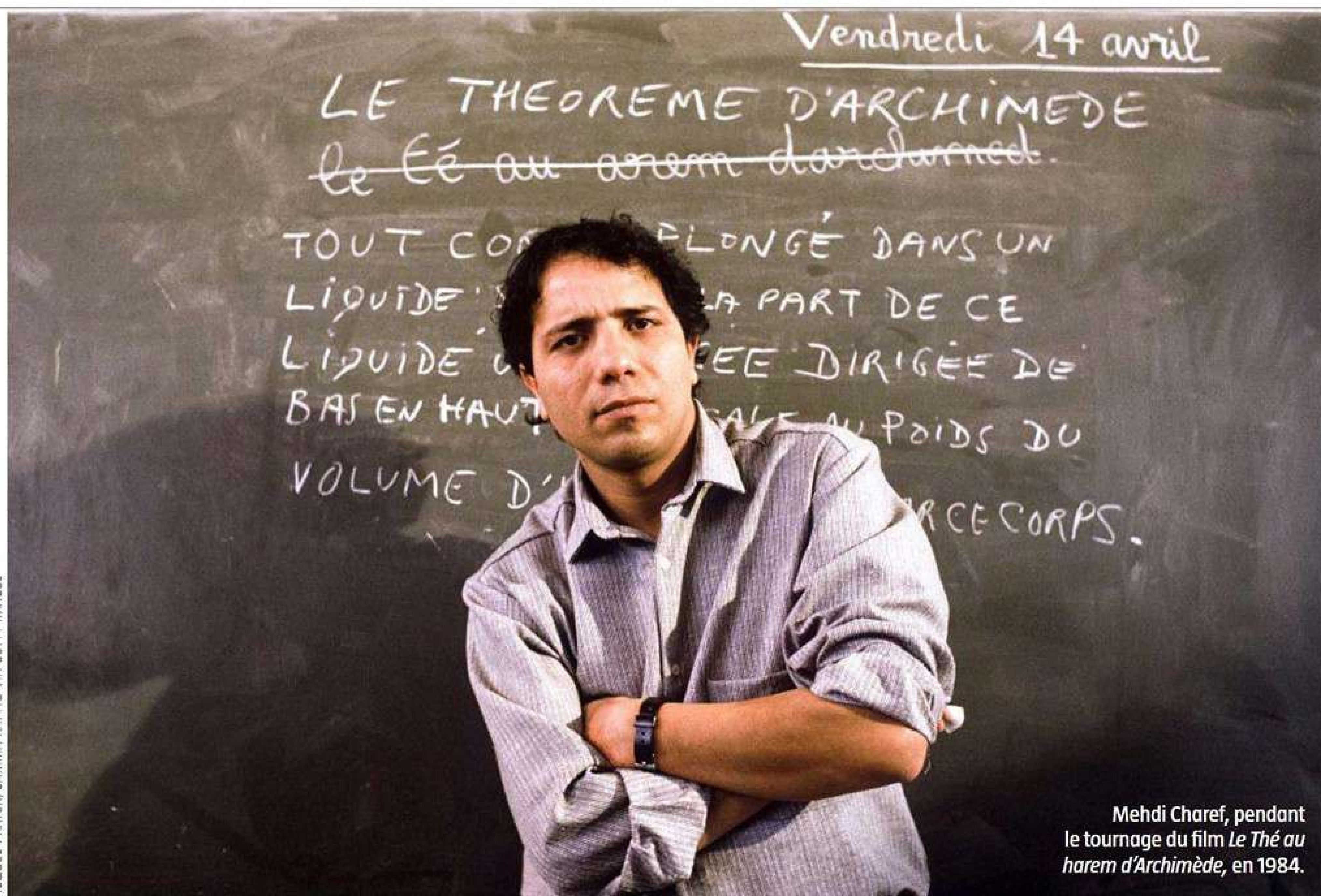
Dire non

L'école joue un rôle central dans le destin du futur écrivain. C'est là qu'il découvre sa vocation : « En sixième, le prof de français nous a donné une rédaction libre en nous disant de raconter quelque chose de nous. Le lendemain, il nous a rendu nos copies de la moins bonne à la meilleure. À un moment, il n'en restait que deux, celle de Guy, le gars qui avait toujours les meilleures notes, et moi. Je me suis dit qu'il avait oublié ma feuille ou qu'il ne l'avait pas du tout aimée. Deuxième, c'était Guy et j'étais premier. Il a dit à la classe que je racontais très bien mon histoire, qu'elle était drôle. Ça a été le déclic, je me suis dit que je pourrais peut-être devenir un jour écrivain. Une autre fois, j'ai écrit sur les Jeux olympiques de Mexico. Tommie Smith avait gagné le 200 mètres, John Carlos était troisième, et ils ont célébré ça en levant le poing serré dans le gant noir des Black Panthers pendant que le drapeau américain était hissé. Ça m'avait fait beaucoup pleurer. Ça m'avait rappelé les propos de Gwen, étudiant de Nanterre qui nous donnait des cours, qui disait que la première chose à apprendre, c'était de dire non. Non aux patrons, non à l'école. Il trouvait nos parents trop gentils, trop dociles. J'ai raconté ça. Le prof m'a dit qu'il fallait que je songe à faire quelque chose avec mon écriture. »

Mais c'est aussi à l'école que Charef apprend que l'intégration culturelle est en fait l'adaptation économique d'une société en mutation. Il réalise le rôle auquel il sera assigné : « La France nous a fait venir parce que nos parents

EXTRAIT

« Nous quittons Paris pour la banlieue : voilà Nanterre. On croise des femmes arabes qui ne portent pas le haïk et cachent leurs cheveux sous un foulard, avec sur le dos une veste large ou un manteau délavé, dépassé. On voit leurs mollets. Ma mère, qui ne s'est pas encore décoiffée, se retourne sur leur passage. Elle doit se poser des questions : aura-t-elle le culot de sortir à visage découvert ? Impensable... Intérieurement, je ris d'elle, je la fixe, son regard croise le mien. Ses yeux noirs d'une profondeur vertigineuse sont mon issue de secours, mon point de repère. Je n'ai plus peur des Français."



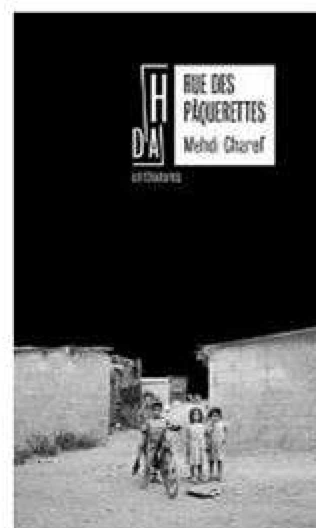
JACQUES PRAYER/GAMMA-RAPHO VIA GETTY IMAGES

Mehdi Charef, pendant le tournage du film *Le Thé au harem d'Archimède*, en 1984.

commençaient à avoir plus de 40 ans et on devait les remplacer. Je l'apprends un jour, en cours moyen, car le directeur m'a dit : "Aller à l'usine, c'est quand même mieux que d'aller sur les chantiers comme ton père." Là, j'ai compris que je n'étais pas là pour faire un beau métier que j'aurais choisi. L'année d'après, on visite l'usine de Renault Billancourt, sur une île, et j'ai pris peur car j'ai compris ce que j'allais faire : le travail à la chaîne où les gars, loin les uns des autres, n'avaient pas le temps de se parler et répétaient les mêmes gestes. Quand j'ai eu mon CAP, le prof d'atelier m'a dit : "J'ai quatre adresses pour toi, tu peux choisir si tu veux travailler à Paris ou en banlieue." Quand j'ai commencé à travailler, mon père était vraiment content. À partir du moment où je travaillais à l'usine, je le dépassais déjà. Je donnais ma paie à ma mère, pour ne pas qu'il voie que je gagnais plus que lui alors que ça faisait six mois que j'étais en poste. »

L'intégration s'est faite jusqu'à la mort, au sens littéral du terme : « Nos parents nous ont intégrés en se disant qu'il ne fallait plus se casser la tête avec l'Algérie. Ils ont montré l'exemple en se faisant enterrer ici, ils sont allés jusqu'au bout, comme ça nos enfants iront nous voir sans prendre de billet d'avion. C'était inconscient. La première fois que j'ai enterré des Algériens en France, ça a été un choc. Là, tu te dis : "Ça y est, c'est fini, on meurt ici, c'est la fin du film. On est un peuple immigré, avec une naissance et une fin." » Et pourtant, le vocabulaire de la différence subsiste dans la façon de le qualifier : « Il y a toujours l'esprit du colon. On ne nous appelle plus les indigènes mais beurs, issus de l'immigration, issus des quartiers, issus de la banlieue. Il ne faut pas qu'on s'intègre mais que les autres nous intègrent. »

C'est en tant que premier représentant de la « littérature beure » que Mehdi Charef avait été reçu dans l'émission *Apostrophes*, de Bernard Pivot : « Il m'a demandé pourquoi j'avais écrit mon livre et je lui ai répondu : "Pour pas crever." J'avais l'impression qu'on étouffait, on ne nous demandait que de travailler, on n'allait pas vers nous pour nous dire qu'on avait accès à ceci ou à cela. On s'est construit nous-mêmes avec ce qu'on lisait, les chansons, les films… On était différents, on s'est fait une culture par nous-mêmes. »



Rue des Pâquerettes, Mehdi Charef, Hors d'atteinte, 251 pages, 17 euros

C'est ce chemin vers la découverte de lui-même que nous propose Mehdi Charef dans *Rue des Pâquerettes*, premier volet d'une trilogie autobiographique. Un parcours de sueur et de larmes, mais aussi de rires et d'espoir, qui fait dire à l'écrivain : « Heureusement qu'on est venus en France. J'ai eu des regrets les premières années parce que je laissais derrière moi ma grand-mère, mes amis, le soleil. Mais je n'en ai plus, mon père a bien fait de nous amener ici, ma famille et moi avons pu faire ce qu'on voulait. » JA


PIERRE MERIMEE/REA

Les musiciens dans leur QG « Food Zone ».

Entrez dans la transe

Formé il y a seize ans à Soweto, BCUC a fini par rencontrer le succès loin de l'Afrique du Sud, où il est encore souvent considéré comme un groupe de doux dingues.

LÉO PAJON

Le regard de Jovi s'assombrit. « On nous a dit de composer des chansons de trois minutes pour passer à la radio, puis de réaliser des clips calibrés pour pouvoir apparaître à la télé… et, quand on a refusé tout ça, on nous a pris pour des fous ! » tonne le chanteur de BCUC (pour Bantu Continua Uhuru Consciousness) avant un concert donné à Paris, le 28 mai, à La Cigale. « Mais ce que nous sommes, c'est un groupe de scène. C'est l'expérience humaine qui donne un sens à la musique… Tu vas voir ce soir, on va foutre le feu, te mettre en colère, t'affamer, te posséder ! »

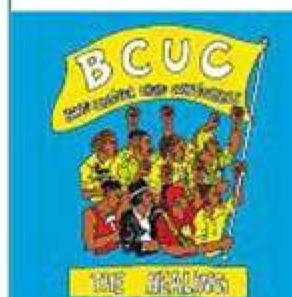
En sortant de l'entretien, on se dit que le meneur en fait peut-être un peu trop… Et puis on fait l'expérience du concert, explosif, euphorisant, qu'une spectatrice résume bien à la sortie de la salle par ces termes : « J'ai l'impression qu'on m'a fait une piqûre d'énergie ! »

Mixer le patrimoine

Définir la musique de BCUC est une mission impossible. Un critique évoquait un « mélange de free-jazz afro et d'électro-funk-rock psychédélique »… On préfère préciser qu'il suffit de quelques minutes à la formation sud-africaine pour plonger son public dans une transe collective et durable. Une basse électrique impulse les mélodies tandis que plusieurs tambours brodent sur des rythmiques tribales du peuple Shangaan Tsonga d'Afrique du Sud. Sur les phrases musicales qui s'entremêlent de façon hypnotique viennent se greffer les voix des musiciens. Celle de Jovi joue sur les distorsions et prend des accents punk… D'où un drôle de cocktail qui perturbe à la fois les amateurs de musique traditionnelle et de musique moderne.

« On a grandi en écoutant le groupe vocal Ladysmith Black Mambazo, ou encore du maskandi [un folk polyrythmique zoulou] ; nous avons aussi tous appris la musique à l'église… Tout cela nous a formés, souligne Jovi. Mais, aujourd'hui, nous proposons quelque chose de plus radical, en mixant ce patrimoine avec d'autres choses que nous aimons : revisiter des chants ethniques séculaires en y ajoutant un peu de rock, par exemple. Le public sud-africain, très conservateur, n'est pas prêt pour ça. Nos mères, nos grand-mères nous ont dit qu'on détruisait leur musique ! »

Créé en 2003, le groupe a fait des choix risqués : des morceaux longs (jusqu'à une vingtaine de minutes), pas de guitares électriques (envisagées au début de l'aventure, mais jugées trop « pop »), une musique à vivre en concert plutôt qu'à savourer à la radio ou à la télé. Les débuts ont été difficiles… C'est seulement à partir de 2012 que BCUC a commencé à faire plus de représentations dans son pays d'origine. Et c'est finalement en 2016 en France, aux Transmusicales de Rennes, que la carrière de BCUC a réellement décollé. La même année, Antoine Rajon, cocréateur du label Nyami Nyami Records, fait presser quelques centaines



The Healing, BCUC, Buda Musique

d'exemplaires de leur premier album, *Our Truth*. Depuis, il y a eu *Emakhosini* puis *The Healing*, sorti le 10 mai dernier, deux disques parus chez Buda Musique, un autre label indépendant français.

« Affamés »

Le groupe sème aujourd'hui sa transe communicative à marche forcée… mais surtout côté occidental. Pas moins d'une quarantaine de dates sont prévues d'ici au début de septembre. Mis à part le festival Mawazine, au Maroc, le 21 juin, et l'Afropunk Fest Brooklyn, à New York, le 25 août, tous les concerts ont lieu au nord de la Méditerranée. « On aime jouer en Europe pour des questions d'argent, évidemment, mais aussi parce que le public est curieux de tout, même des expériences les plus folles », lance Jovi sans ambages.

Les membres de BCUC, qui résident toujours à Soweto hors tournée, n'envisagent pas, pour l'heure, de se recentrer sur l'Afrique du Sud. « Là-bas, on nous propose à peine six ou sept concerts sur une période de neuf mois », regrette Jovi. Mais tout reste à faire. Des *featurings* prestigieux sur le dernier album (le slameur américain Saul Williams et le Nigérian Femi Kuti) pourraient leur ouvrir d'autres portes en Afrique. « Nous sommes encore jeunes… un groupe qui n'a que 3 ans, si l'on s'en tient au moment où on a commencé à être connus, sourit la choriste Kgomotso. On reste des "affamés", on en veut plus, devenir le meilleur groupe du monde… Notre musique a changé notre vie, on veut qu'elle puisse changer la vie de ceux qui nous écoutent, aussi en Afrique. » JA

ET IL EST COMMENT LE DERNIER…

Yasmina Khadra

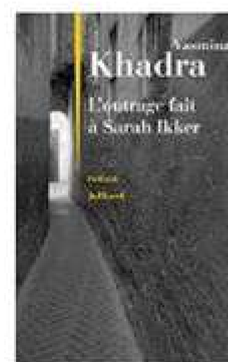
MABROUCK RACHEDI

Yasmina Khadra revient aux amours de ses débuts : le polar. Le commissaire Llob, le personnage culte de ses premiers romans algériens, a un double marocain à Tanger, le lieutenant Driss Ikker. Dès les premières pages, c'est un antihéros que l'on découvre. Ivre mort, allongé à côté d'une prostituée dans une chambre d'hôtel miteuse. Le flic fuit depuis une semaine la terrible réalité : sa femme, Sarah, a été violée. Cette façon de se dérober à l'outrage fait à Sarah Ikker, qui donne son titre à l'ouvrage, le rend encore plus détestable. C'est la grande force de l'écrivain algérien que d'oser prendre à rebrousse-poil ses lecteurs en leur présentant son protagoniste par ses lâchetés et ses vilenies. Un pari osé que la force implacable de l'intrigue, portée par de multiples rebondissements, permet de tenir. Yasmina Khadra sait nous happer et nous maintenir en haleine grâce à une enquête qui, chaque fois qu'elle répond à une question, en soulève dix autres. Les fausses pistes et les faux-semblants sont de vrais ressorts narratifs.

L'art de Khadra tient en sa mise en scène impeccable. Ce n'est pas un hasard si l'on emprunte au vocabulaire du cinéma : on voit ce que l'on lit. Les références qui viennent à l'esprit sont les classiques de l'âge d'or du polar américain. Khadra a fait voyager sa plume à Cuba, en Irak, en Afghanistan, en Somalie, en Belgique… et chaque fois il capte l'ambiance d'une région, d'un pays, d'un lieu. Son sens de la formule se révèle autant dans les descriptions que dans les dialogues ciselés.

Machine à broyer

La force du style se double d'une observation fine des mœurs. Khadra ausculte les points de friction des sociétés, le polar est le scalpel avec lequel il porte le fer dans leurs plaies. Dans *L'Outrage fait à Sarah Ikker*, Khadra parle de corruption, un thème récurrent chez lui. Les systèmes mis en place par les puissants, ses cibles préférées, ont pour bras armé les pouvoirs judiciaire et policier. Pour gravir les échelons, aucun autre choix que de se plier aux règles du jeu. La machine à broyer les faibles s'installe inéluctablement. Les bas-fonds de l'âme humaine sont ainsi mis à jour de façon cruelle et magistrale.



L'Outrage fait à Sarah Ikker, de Yasmina Khadra, Julliard, 275 pages, 19 euros

L'Outrage fait à Sarah Ikker est un roman à part entière qui pourrait se suffire à lui-même. On sait toutefois que c'est le premier volet d'une trilogie : on salive d'avance à l'idée de lire la suite. JA

King Coltrane

Le journaliste mélomane Franck Médioni publie une biographie du saxophoniste africain-américain qui ne fait pas l'impasse sur ses engagements politiques.

EMMANUELLE MONTAGNESE

Les premiers mots qui s'offrent au lecteur, fondu de jazz, amateur ou passant curieux, sont ceux d'Archie Shepp. C'est en effet à cette grande figure du jazz que Franck Médioni a confié le soin d'ouvrir sa biographie de John Coltrane. « Quand j'ai écouté John Coltrane la première fois, ce fut un choc, je n'avais jamais entendu quelqu'un sonner comme lui. » Et plus loin : « Depuis sa mort, voici plus de cinquante ans, je n'ai pas rencontré meilleur saxophoniste. »

Le titre du livre, *L'Amour suprême*, est bien entendu repris du disque majeur du saxophoniste, *A Love Supreme*. Sorti en 1965, l'album a été élu 47e parmi les cinq cents plus grands albums de tous les temps (classement du magazine *Rolling Stone* en 2002). Journaliste, romancier, mélomane, Médioni retrace la courbe d'une vie de création. Il nous fait surtout le récit d'un parcours de douze années (1955-1967) – capitales dans l'histoire de l'après-Charlie Parker. Douze années autour de rencontres fondamentales avec Miles Davis, Thelonious Monk, qui viennent consolider ce dont le musicien est porteur et après lesquelles le natif de Hamlet (Caroline du Nord) réinvente son langage. À savoir cet art de l'improvisation, de la transe aussi, qui déboussole certains de ses contemporains,

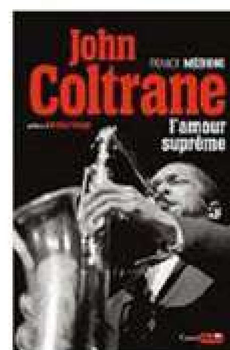


BILL WAGG/REDFERNS/GETTY IMAGES

Au Montfort Hall, en novembre 1961.

et ce son d'une puissance rare sur laquelle tous s'accordent, trouvant sa place au sein de son quartette, « sorte de creuset dans lequel nous nous exprimions à quatre voix », dixit McCoy Tyner.

Cette passionnante biographie s'appuie sur de nombreux témoignages, nous entraînant dans l'enchaînement de concerts, d'enregistrements, au rythme haletant de l'emploi du temps de Coltrane. Tout naturellement, on (re) découvre l'improvisateur virtuose, son œuvre foisonnante (122 compositions, 29 albums), qui a modifié en profondeur la musique africaine-américaine. « [...] Puissamment lyrique, mélancolique, tragique, écrit Médioni. [...] Voilà une musique des tréfonds et des hautes sphères. On y entend tous les chants du monde. Elle plane au-dessus du temps et du bruit. »



John Coltrane. L'Amour suprême, de Franck Médioni, Le Castor astral, 270 pages, 20 euros

Guernica musical

Il arrive aussi au saxophoniste de coller au réel, traversé par la réalité qu'endurent ses concitoyens africains-américains. D'une manière différente de celle d'Archie Shepp ou d'autres musiciens américains de l'avant-garde free-jazz, qui militent pour les droits civiques. « Alabama », enregistré en marge des autres titres de l'album *Live at Birdland*, est composé le 18 novembre 1963 à la mémoire de quatre jeunes filles noires, victimes d'une explosion survenue dans une église de Birmingham le 15 septembre de la même année. La ville était alors surnommée Bombingham, tant elle était souvent la cible d'attentats à la bombe. Conçu à partir du discours de Martin Luther King et joué par le quartette que Coltrane a constitué avec McCoy Tyner au piano, Jimmy Garrison à la contrebasse, « sur les grondements de tambour d'Elvin Jones » (à la batterie), « Alabama » est « le Guernica de Coltrane ». « Tout au long de cette mélodie déchirante, Trane distille un chant de profonde mélancolie, écrit Médioni. [...] Pas de fioritures, quasiment pas d'improvisation. Lui qui est si prolixe, lui qui joue et joue à en perdre haleine, abrège le développement de son chorus comme s'il y avait de l'indécence à se laisser aller au plaisir de la musique. » « Alabama », méditative plus que protestataire, est une réponse d'amour face à la haine et à la colère. JA

L'art est dans la formule

Diarra Bousso, chercheuse et mathématicienne, a fondé une ligne de vêtements dont les imprimés résultent d'algorithmes.



CAAB OUSMANE EL HASSANE SIDIBE

Les créations de la marque DiarraBlu.

KATIA DANSOKO TOURÉ

Concevoir une ligne de vêtements grâce à des algorithmes… C'est le concept de DiarraBlu, griffe fondée en 2015 par la Sénégalaise Diarra Bousso. En guise de données pour la formule à l'origine des imprimés de Linguère, la dernière collection de la marque, la créatrice a compilé des lignes, des courbes, des couleurs et des formes qui évoquent les codes culturels de l'empire du Djolof au XVIII[e] siècle. « DiarraBlu célèbre mon héritage ainsi que mes cultures sénégalaise et wolof. Elle intègre aussi ce qui fait mon identité, c'est-à-dire les mathématiques, à travers une technique mêlant algorithmes et artisanat. Quant aux coupes et motifs, ils font la part belle à la géométrie », raconte Diarra Bousso, « directrice chargée de la mathématique créative ». Une dénomination qui permet de mieux comprendre un travail qui s'inscrit dans l'univers de la *fashion tech*. À 30 ans, celle qui officie également comme chercheuse et enseignante en mathématiques créatives – discipline qui permet d'appréhender l'art par la science – pour un organisme de la Silicon Valley (Californie) affirme qu'il lui faut deux mois pour élaborer un algorithme. « Une fois créé, il peut proposer mille imprimés à la seconde. »

Née à Dakar, la jeune femme a fait ses études en Norvège avant d'intégrer, grâce à une bourse, l'université Macalester, dans le Minnesota, pour un triple cursus en mathématiques, statistiques et économie. Diplômée en mai 2011, elle devient trader à Wall Street avant de retrouver Dakar deux ans plus tard. Elle a 23 ans lorsqu'elle monte la société Dakar Boutique Group, aujourd'hui dirigée par sa mère, Khoudia Dionna, qui chapeaute ses deux marques de vêtements : DiarraBel – qui propose des pièces en wax – et DiarraBlu. Cette dernière propose des vêtements fluides, en lin, coton ou soie, à l'aspect architectural et aux motifs uniques. « Je fais beaucoup de kimonos et de combinaisons convertibles. Il est possible de porter ces dernières de dix-neuf façons différentes. »

« Je fais beaucoup de kimonos et de combinaisons convertibles. Il est possible de porter ces dernières de dix-neuf façons différentes. »

L'océan et l'infini

Et le bleu, propre au tissu indigo, prédomine. « Cette couleur est un clin d'œil à mon goût pour le voyage. Elle rappelle l'océan et l'infini », souligne celle qui a repris le chemin des études en 2017, au sein de l'université Stanford – où, au bout d'un an, elle a obtenu un master en enseignement des mathématiques créatives. Les pièces DiarraBlu coûtent entre 90 et 300 dollars. « Nos produits les plus chers sont les sacs de luxe, qui vont de 1500 à 15 000 dollars. » Aujourd'hui, outre la boutique à Dakar et un showroom à New York, DiarraBlu dispose d'entrées au sein d'espaces multimarques à Abidjan, Nairobi, Maputo, Brazzaville, Bamako, Aspen, Los Angeles et Miami. Mi-mai, le célèbre mannequin Kendall Jenner posait dans les pages de *Vogue US* avec un bas de maillot signé DiarraBlu. JA

LE LIEU LA CINÉMATHÈQUE DE TUNIS

De la propagande au débat

Dans un cadre flambant neuf, la jeune institution assure sa programmation avec de petits moyens. Tout en espérant restaurer les grandes œuvres nationales pour leur donner une seconde vie.

CAMILLE LAFRANCE,
envoyée spéciale en Tunisie

C'est un décor de superproduction. Un globe vert enchâssé dans une tour de 60 m de haut surplombe une arche colossale, des colonnades et des créneaux. Entre avenue et route, l'immense bâtiment rectangulaire de la Cité de la culture de Tunis se repère de loin. Style soviétique? Non: bénaliste! Si le chantier, commencé il y a plus de dix ans, porte la trace de l'ancien régime, le complexe a été inauguré en mars 2018, tout comme la nouvelle cinémathèque de Tunis. Située au troisième étage, cette dernière invite à plonger dans la mémoire du pays. Version affiches sépia, bobines et panneaux de bois. Loin du hall monumental qui a la froideur d'un centre commercial.

Programme éclectique

« La difficulté consiste à investir cet espace et à lui donner du sens et une âme », murmure son directeur artistique, le documentariste Hichem Ben Ammar, en poussant la porte de la salle. Des silhouettes se fondent dans la lumière bleutée de l'écran, figé sur la scène d'un film de Bergman qu'un spécialiste décrypte pour une quinzaine de curieux. Rendez-vous du vendredi après-midi, cet atelier du Ciné-Club de Tunis accompagne le cycle consacré au cinéaste suédois.

Avec des entrées plein tarif à 3 dinars (0,86 euro), elles sont accessibles à tous. Antonio Banderas côtoie Henri-Georges Clouzot, des divas de la chanson arabe et des personnages d'animation, dans une programmation éclectique qui questionne aussi bien la torture que la liberté de la presse. Le but: faire de la cinémathèque un lieu de pédagogie et d'échanges pour les passionnés et le grand public. Actuellement, les projections rassemblent 25 spectateurs en moyenne. « On voudrait que ça vive davantage, confie Hichem Ben Ammar. On attire des cinéphiles retraités, mais plus la moyenne d'âge baisse, plus je suis content. » Pour l'heure, la centaine d'abonnés ne rivalise pas avec le millier que totalise la page Facebook...

Mais ce nouveau-né en habits de géant ne risque-t-il pas de faire de l'ombre à la dizaine de cinémas que compte encore la capitale? Pour les acteurs du secteur, la concurrence

UNE LONGUE HISTOIRE

Dès 1958, le groupe des « amis de la cinémathèque » négocie des salles et se procure des pellicules auprès de la cinémathèque de Paris. Les mouvements de mai 1968, et le symbole de contestation qu'est devenue l'institution parisienne, mettront un point d'arrêt à cette précaire coopération.
De 1976 à 1980, une salle d'art et d'essai subventionnée de la Satpec (Société anonyme tunisienne de production et expansion) s'appelle déjà « cinémathèque », mais elle n'en porte que le nom, n'ayant aucune capacité de conservation. Attenante au ministère de l'Information, rue d'Alger, elle est fermée par crainte d'un attentat lors de l'incursion des forces de Mouammar Kadhafi, à Gafsa, en 1980.
La même année, la cinémathèque d'Alger envoie une cinquantaine de films à sa voisine pour que la Satpec les diffuse. En vain : les bobines restent bloquées durant près d'un an à la douane avant un retour à l'expéditeur. Le Centre des arts vivants du jardin du Belvédère prend le relais en 1981, avant que Ben Ali, devenu président en 1987, n'en fasse le mess des officiers. Hichem Ben Ammar en est alors l'animateur.
Il n'empêche, le septième art a (sur)vécu en Tunisie au travers des festivals et du réseau des ciné-clubs, bulles d'expression particulièrement vivantes sous l'ère Bourguiba. L'opposition de gauche s'y côtoyait. Leur vitalité s'est tarie à partir du début des années 1980.
C.L.



Au cœur de la Cité de la culture.

ONS ABID POUR JA

vient plutôt des milliers de vidéo-clubs qui vendent en toute impunité des DVD piratés. « Il y avait 100 salles commerciales en 1956 contre une vingtaine, aujourd'hui, dans le pays. La cinémathèque ne peut que réconcilier le public avec la salle », ajoute Hichem Ben Ammar, avant de concéder : « La défiance existe, car on doit transformer la vocation de cet espace, créé dans un souci de propagande sous la dictature. »

Le directeur assume. La cinémathèque de Tunis est le fruit de combats sédimentés et d'une grande patience. Le projet a été porté par plusieurs générations de cinéphiles et son évolution s'est faite au gré de grands épisodes de l'histoire tunisienne. Une histoire que l'institution entend préserver en transmettant son patrimoine. Les lieux ont en effet pour seconde vocation la conservation des films, en particulier tunisiens. Une manière de trancher avec les amnésies des précédents régimes. « La question de la réappropriation de la mémoire fait partie de la souveraineté d'un peuple », aime à dire le directeur.

Pour ce faire, la cinémathèque a annexé, dans le cadre d'un partenariat, les 1 000 m² du huitième étage de la Bibliothèque nationale de Tunisie, située dans un autre quartier. Les armoires sont en place ; les processus de maîtrise de l'humidité et de la température, déjà testés. Mais les pellicules sommeillent encore dans les locaux de l'ancienne société de cinéma tunisien et les caves du ministère de la Culture. De rares particuliers en possèdent également. « Certains négatifs ont disparu de Tunisie », regrette Mohamed Challouf, ex-conseiller artistique du projet.

SOS patrimoine

Celui qui, dès 2011, organisait un colloque sur le « patrimoine cinématographique en péril », reconnaît sa déception face à la lenteur du projet. Les cinémathèques européennes ont pourtant proposé leur aide et c'est grâce à elles que trois films tunisiens ont été restaurés en un an. Celle de Milan a ainsi numérisé *Les Anneaux d'or*, de René Vautier, où Claudia Cardinale fait sa première apparition à l'écran. Dans un contexte économique difficile, les 600 000 dinars de budget annuel ne suffisent pas tant la tâche est immense, et la cinémathèque ne dispose pour l'instant ni de labo ni d'équipements...

En attendant, la cinémathèque a déjà du grain à moudre avec les films contemporains. En l'absence de législation spécifique, elle ne peut avoir accès qu'aux copies des films subventionnés, les distributeurs ne cédant les droits des autres productions qu'à des tarifs commerciaux, 200 euros en moyenne la projection. Intenable. « Nous demandons des tarifs préférentiels ! Heureusement, pour les films tunisiens, des producteurs comme Cinetelefilm ou Propaganda les partagent gratuitement », explique Chaïma Chorfane, chargée de production. Les professionnels attendent que la cinémathèque fasse davantage la promotion du cinéma national indépendant.

« Regardez comme le visage est frôlé », entend-on dans l'atelier consacré à Bergman, devant une scène de *Persona*. La salle parle « vampires », « folie » et « érotisme », à la lisière du consensuel. « On essaie de créer le débat en faisant souffler le vent sans provoquer de tempête », reconnaît Ben Ammar. Si la cinémathèque entend jouer un rôle dans la transition démocratique, il faut savoir naviguer entre les lignes d'un pays où les représentations du sacré avaient provoqué des violences lors de la diffusion sur petit écran de *Persepolis*, de Marjane Satrapi, et de *Laïcité Inch'Allah* ! sur internet. « Nous cherchons le compromis sans la compromission, car, en Tunisie, certains aiment manger épicé, d'autres, sans sel ». JA

Cinéma

Vagues de révolte

Avec son documentaire *Fragments de rêves*, un temps censuré, Bahïa Bencheikh-El-Fegoun ausculte la lame de fond qui traverse la société algérienne depuis 2011.



ALLERS RETOURS FILMS

KHUZAMA BAWAB

« Le monde d'aujourd'hui ne peut endurer la poésie, et la poésie n'exprime plus rien dans ce monde », lâche, désabusé, Adel Sayad. Comment dire plus poétiquement la désolation d'un pays ? À l'image de cette quasi-antithèse du journaliste et poète écorché vif, le deuxième long-métrage de Bahïa Bencheikh-El-Fegoun, *Fragments de rêves*, se décline en deux teintes : l'amour et la révolte.

Fil conducteur du documentaire, la voix feutrée de la réalisatrice accompagne le spectateur sur les routes de cette vaste Algérie endolorie par son histoire et qu'elle aime tant. Comme dans un road-movie, nous parcourons les grands espaces... pour nous arrêter en divers endroits, sur les pas de ceux qui ont contesté la politique de l'État durant cette dernière décennie. Mêlant images saisies dans l'action, archives du web et entretiens, Bahïa Bencheikh-El-Fegoun nous amène à la rencontre d'hommes qui, non dénués d'humour, ne cessent de se battre depuis 2011. C'est avec émotion que nous assistons ainsi à une série de séquences de lutte. Chacune, par la parole de ses acteurs, déferle à l'écran comme une vague dont l'écume produirait la suivante. Du mouvement de la Coordination nationale de défense des droits des chômeurs à la grève des médecins des hôpitaux publics, c'est une mosaïque d'élans pour réinventer un pays que nous donne à voir *Fragments de rêves*. « Je n'aime pas mon pays, je construis mon pays. On ne construit pas un pays à coups de sentiments. » Pragmatiques, les Algériens montrent que « la révolution, c'est redevenir le sujet de sa propre histoire ».

Parmi eux, la caméra de la jeune Algéroise croise le youtubeur Tarek Mammeri, qui avait brûlé publiquement sa carte d'électeur en 2012, dénonçant « l'incapacité des dirigeants politiques à résoudre les problèmes sociaux ». Lors de notre entretien à Alès (France) – où son film était projeté dans le cadre du festival Itinérances –, Bahïa Bencheikh-El-Fegoun insistait sur ce désaveu : « Avec les manifestations pour le retrait du "clan Bouteflika", nous prenons en main les affaires de la "cité", au sens noble du terme. Les gens parlent politique du matin au soir et en tirent des actes. On ne revendique plus, on agit. »

Le long-métrage sera présenté le 18 juin à l'ABC de Toulouse, le 5 juillet à l'Utopia de Bordeaux, et en novembre à Paris lors du Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient.

Œuvre vivante

En septembre 2018, le ministère algérien de la Culture avait interdit la diffusion de *Fragments de rêves*, l'accusant d'« incite[r] à l'opposition politique née du mouvement des révolutions arabes de 2011 en Tunisie et en Égypte ». Ce qui avait valu au film d'être retiré du programme des Rencontres cinématographiques de Béjaïa. Ses organisateurs avaient alors suspendu le festival en attendant que leurs « conditions de libre exercice soient assurées ». Faisant fi de la censure, l'association Project'heurts a organisé à Béjaïa, le 23 mars, la projection de cette « œuvre vivante, qui a des choses à dire, comme toutes ces personnes qui débattent aujourd'hui », se réjouit la réalisatrice. Celle qui, en 2014, avait posé la question du voile et des violences faites aux femmes dans un premier long-métrage intitulé *H'na Barra* (« Nous dehors ») voit aujourd'hui des femmes intégrer à la contestation du régime celle du Code de la famille. Une chape s'est déchirée et, petit à petit, l'Algérie s'ouvre aux *Fragments de rêves*. JA

Mal du pays

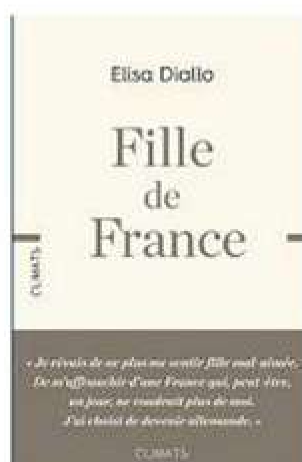
Dans *Fille de France,* Elisa Diallo livre une réflexion sur le racisme et l'identité dans une Europe qui fraie avec l'extrême droite.

JULIE GONNET

À 18 heures, au soir des élections européennes, Elisa Diallo est euphorique. Les Verts sont arrivés en tête à Mannheim, en Allemagne, où cette responsable des droits pour une maison d'édition vit depuis dix ans, avec mari et enfants. Si l'AfD triomphe dans les landers de l'ex-RDA, le parti d'extrême droite ne dépasse pas les 11 % au niveau national. Mais, à 20 heures, son excitation retombe: le Rassemblement national atteint 23 % en France, ce pays où elle est née il y a quarante-deux ans, d'un couple franco-guinéen. Des résultats qui font écho aux espoirs et aux peurs qu'elle livre dans *Fille de France.*

Dès les premières pages de cet essai, Elisa Diallo s'inquiète de voir l'extrême droite prendre un jour l'Élysée. « Dans mes heures les plus sombres, je me demande ce qu'il adviendrait de nous, Afro- et Arabo-Européens, si l'Europe décidait une fois pour toutes qu'elle ne veut pas de nous », frémit l'auteure. Elle raconte donc sa décision de s'assurer un « back-up identitaire »: la naturalisation allemande. Pour elle, les nationalistes ne triompheront plus outre-Rhin. Plus dans ce pays traumatisé par les horreurs de son passé nazi.

Mais cette démarche va remuer bien plus de choses qu'elle ne l'imaginait. « Cela m'a ramenée à plein de questions qui me travaillent sur ma nationalité, mes origines », explique-t-elle. À commencer par celles du côté de son père, qui a quitté la Guinée juste après l'indépendance pour intégrer la première promotion de l'université Patrice-Lumumba, créée par Khrouchtchev pour les étudiants des pays récemment décolonisés. Elisa Diallo s'étonne de cette époque où « un Africain voyageur n'était pas forcément suspect ». Pour obtenir ses papiers allemands, elle s'engage dans un parcours éprouvant, parfois humiliant, destiné à « un public que l'on soupçonne ouvertement de ne pas partager ne serait-ce que les normes les plus basiques du vivre-ensemble "à l'européenne" ».



Fille de France, d'Elisa Diallo, Flammarion, 194 pages, 17 euros

Récit national

Une épreuve qui la renvoie à ses blessures de « fille mal-aimée ». Au racisme qu'elle a subi dans le 15e arrondissement de Paris, toujours contrainte de réaffirmer, presque de justifier, son identité de Française. Puis aux « trahisons » qui l'ont fait douter de son pays natal: le débat sur la déchéance de nationalité en 2015, qui distingue les « vrais Français » de ceux issus de l'immigration, « soumis au "peuple", à ses humeurs et à ses émotions ». Ou, trois ans plus tard, le refus du président Macron de laisser accoster les migrants secourus par l'*Aquarius* en Méditerranée.

La chancelière allemande, elle, martèle que le défi de l'immigration est loin d'être à la hauteur des peurs que l'on agite. « Angela Merkel me faisait plus rêver que Barack Obama huit ans plus tôt, avoue la jeune expatriée. Parce que l'Allemagne a réussi à inventer un récit national de reconstruction, fondé non pas sur la fierté nationale, mais sur l'amour de la démocratie et de l'ouverture, j'y vois la possibilité d'un avenir fécond pour une véritable société multiethnique. » Si son cœur penche encore pour la France, Elisa Diallo sera donc « allemande de raison ». JA



DIETER SCHWER/EDITIONS FLAMMARION

« Angela Merkel me faisait plus rêver que Barack Obama. »



3ich Tounsi

Une histoire collective à suivre

En à peine deux mois, plus de 500 000 Tunisiens ont signé « la Feuille de route des Tunisiens », un manifeste de 12 mesures concrètes destinées, d'après le slogan officiel, à « en finir avec le chaos et mettre le pays sur les rails ». Huit ans après la révolution, 3ich Tounsi, « le mouvement des citoyens ordinaires », comme se plaît à le définir Selim Ben Hassen, son fondateur et président, ringardise les partis politiques classiques avec une communication agressive et directe, et est en passe de créer la surprise aux prochaines élections législatives, prévues pour le mois d'octobre 2019.

Supprimer les avantages des politiciens, licencier à vie les fonctionnaires corrompus, considérer les braquages et le harcèlement sexuel comme des tentatives de meurtre, trois mesures parmi les 12 que compte « la Feuille de route des Tunisiens », plébiscitée par des citoyens en colère, et qui crée la polémique chez les partis classiques, qui viennent d'ailleurs de proposer une loi à l'Assemblée nationale pour empêcher le mouvement de se présenter aux prochaines élections. Le mouvement fait en effet couler beaucoup d'encre...

« C'est un mouvement populiste, dénonce un député proche du pouvoir. **3ich Tounsi** se sert de son statut d'association pour faire de la politique : ils font de la publicité à la télévision, ont un centre d'appel privé et des financements importants, autant de choses que la loi nous interdit. Comment les concurrencer dans ces conditions ? » Les Tunisiens eux, voient d'un œil bienveillant ce mouvement qui s'attaque frontalement à la classe politique au pouvoir, prend le temps d'écouter les Tunisiens et répond à leurs attentes concrètes.

« **3ich Tounsi** nous parle de la vie chère, de la corruption, de la sécurité, ils nous parlent de nos problèmes de tous les jours. D'ailleurs, ils sont les seuls, dans leur communication officielle, à utiliser le dialecte tunisien. Ils sont vraiment proches de nous », nous confiera une jeune femme qui soutient le mouvement, avant de renchérir : « En Tunisie, les leaders politiques veulent tous être élus président, Selim Ben Hassen nous a dit dès le départ qu'il n'allait pas être candidat à ce poste. »

Le leader du mouvement, justement. Malgré des études en droit et en affaires publiques à Sciences Po et à l'Université d'Oxford, Selim Ben Hassen, à peine 39 ans, s'adresse aux Tunisiens avec des mots simples : « Depuis huit ans, nous devons tous les jours affronter une vie de plus en plus chère, la dégradation des services publics, l'insécurité croissante dans les transports et les quartiers, la corruption qui se généralise, et constater le désespoir de notre jeunesse, condamnée à choisir entre le chômage et l'exil. Aujourd'hui, nous n'attendons plus rien des partis politiques, car nous savons tous que ceux qui ont ruiné le pays sont évidemment incapables de le redresser ».

Pour sortir de la crise, Selim Ben Hassen propose aux Tunisiens la plus grande aventure collective du pays : « Nous avons discuté avec plus de 400 000 Tunisiens, et plus de 500 000 ont déjà signé « la Feuille de route.» Demain, nous serons peut-être un million, il sera alors difficile de nous arrêter ». L'origine de l'idée : cinq ans passés par le président à sillonner le pays, à fréquenter les cafés de chaque quartier et de chaque village, à dormir chez les gens. « J'en ai retiré au moins : douze ans d'études ne permettent pas de réformer un pays. Au fond, peut-être que gouverner c'est d'abord comprendre ».

Interrogé sur son avenir personnel, le leader du mouvement sourit, avant de déclarer : ***« Je vais continuer à me battre pour que les Tunisiens soient les principaux acteurs d'une Tunisie nouvelle, c'est l'engagement que j'ai pris en fondant 3ich Tounsi ».***



« Le pari fou de Selim Ben Hassen »

3ich Tounsi s'est trouvé pour la première fois dans le Sondage de Sigma Conseil dans les intentions de votes des tunisiens. Votre initiative se trouvant dans une position avancée devançant au passage plusieurs partis politiques connus. Comment expliquez vous cela ?

S.B.H. : Nous n'avons pas encore tranché ou annoncé si nous serons présent lors des prochaines élections législatives. Le fait de faire partie du peloton de tête dans les sondages sans avoir annoncé notre participation est révélateur d'un engouement d'un grand nombre de tTunisiens à notre « Feuille de route des tunisiens ».

Les tunisiens ont exprimé ainsi leur rejet des partis classiques et leur intérêt de plus en plus croissant vers ceux qui ont choisi le terrain et ont choisi de mettre le citoyen au cœur de leur projet. C'est le cas de 3ich Tounsi, qui ne cesse de prouver que le Tunisien est son cœur d'expérience. Nou ssommes en contact permanent avec les citoyens et sur tous les fronts, entre-autres dans la rue via une équipe de bénévoles qui ne cesse de s'élargir (1 600 bénévoles dans toutes les régions), sur le digital et via téléphone.

Une proposition de loi spécifique aux prérequis des candidats aux deux élections (législatives et présidentielle) et qu'on dit faite sur mesure contre 3ich Tounsi et Nabil Karoui, est en phase d'être soumise à un vote au parlement. Quelle est votre position par rapport à cela ?

S.B.H. : Je veux tout d'abord confirmer que cette loi est faite sur mesure pour essayer de bloquer 3ich Tounsi. Je considère que changer les règles du jeu la veille d'un match est inadmissible. D'autant que cette loi bafoue un principe juridique qui est celui de la prescription.

Cette démarche est antidémocratique. Il suffit de voir le tollé et les réactions de tous ceux qui sont contre cette action. En commençant par les Tunisiens, l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), la société civile, les journalistes, et même le président de l'Isie qui s'est prononcé contre cette loi, surtout dans le contexte actuel, à savoir à un mois des dépôts des listes électorales.



JAMG - Photo : D.R.

Concernant cette rubrique, adressez-vous à Fabienne Lefebvre -
Tél. : 01 44 30 18 76 - Fax : 01 44 30 18 77 - Email : f.lefebvre@jeuneafrique.com
DIFCOM Régie publicitaire centrale du Groupe Jeune Afrique
57 bis, rue d'Auteuil 75016 Paris - France



Avis d'Appel d'Offres International

ASECNA/DETD/1919/2019

Dans le cadre de la mise en oeuvre de son Plan des Services et Equipements (PSE) 2018-2022, l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) lance un **Appel d'Offres International Ouvert pour l'acquisition de divers véhicules de lutte contre l'incendie (VIPP et VIMP) et des kits ECI pour véhicules de piste destinés aux différents sites aéroportuaires de l'ASECNA.**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté sur le site web de l'ASECNA (www.asecna.aero) et retiré à partir du **17 juin 2019** à la Direction des Etudes et Projets (ASECNA), **Route de la Corniche des Almadies à proximité du lieu de pèlerinage des Layènes à Dakar - Sénégal, Téléphone : (221) 33 848 05 10 – Email : aos@asecna.org**, contre le paiement obligatoire d'une somme non remboursable de **Cinq Cent Mille (500.000) de Francs CFA, soit Sept Cent Soixante Deux Euros Vingt Cinq Centimes (762,25 €) à la Caisse Principale de l'Agence Comptable de l'ASECNA sise au 32-38, Avenue Jean Jaurès, Téléphone : +221 33 849 66 75, à la Délégation de l'ASECNA à Paris, 75 Rue la Boétie – 75008 Paris – France, Téléphone : +33 1 44 95 07 07 ou dans les Représentations de l'ASECNA auprès des Etats membres.**

La date limite de remise des offres à la **Direction des Etudes et Projets (ASECNA), Route de la corniche des Almadies - proximité du lieu de pèlerinage des Layènes à Dakar au Sénégal, Tél. : 33 848 05 10, Dakar-Yoff (Sénégal)** est fixée au **06 août 2019 à 12 heures (T.U.).** Aucune offre arrivée hors délai ne sera acceptée. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. L'ouverture des offres en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le désirent, aura lieu le même jour **(06 août 2019) à 13 heures (T.U.)** dans la salle de réunion de la **Direction des Etudes et Projets aux Almadies à Dakar – Sénégal.**

Le Directeur Général



Avis d'Appel d'Offres International

ASECNA/DETD/1920/2019

Dans le cadre de la mise en oeuvre de son Plan des Services et Equipements (PSE) 2018-2022, l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) lance un **Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture, l'expédition sur site, la formation du personnel des équipements pour mise en oeuvre des liaisons et circuits du service fixe aéronautique (SFA) : Siège, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté sur le site web de l'ASECNA (www.asecna.aero) et retiré à partir du **17 juin 2019** à la Direction des Etudes et Projets (ASECNA), **Route de la Corniche des Almadies à proximité du lieu de pèlerinage des Layènes à Dakar - Sénégal, Téléphone : (221) 33 848 05 10 – Email : aos@asecna.org**, contre le paiement obligatoire d'une somme non remboursable de **Cinq Cent Mille (500.000) de Francs CFA, soit Sept Cent Soixante Deux Euros Vingt Cinq Centimes (762,25 €) à la Caisse Principale de l'Agence Comptable de l'ASECNA sise au 32-38, Avenue Jean Jaurès, Téléphone : +221 33 849 66 75, à la Délégation de l'ASECNA à Paris, 75 Rue la Boétie – 75008 Paris – France, Téléphone : +33 1 44 95 07 07 ou dans les Représentations de l'ASECNA auprès des Etats membres.**

La date limite de remise des offres à la **Direction des Etudes et Projets (ASECNA), Route de la corniche des Almadies - proximité du lieu de pèlerinage des Layènes à Dakar au Sénégal, Tél. : 33 848 05 10, Dakar-Yoff (Sénégal)** est fixée au **15 août 2019 à 12 heures (T.U.).** Aucune offre arrivée hors délai ne sera acceptée. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. L'ouverture des offres en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le désirent, aura lieu le même jour **(15 août 2019) à 13 heures (T.U.)** dans la salle de réunion de la **Direction des Etudes et Projets aux Almadies à Dakar – Sénégal.**

Le Directeur Général



Avis d'Appel d'Offres International

ASECNA/DETD/1922/2019

Dans le cadre de la mise en oeuvre de son Plan des Services et Equipements (PSE) 2018-2022, l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) lance un **Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture des matériels informatiques de l'activité cartographie et de l'activité SIA a l'AIM à DAKAR au Sénégal.**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté sur le site web de l'ASECNA (www.asecna.aero) et retiré à partir du **17 juin 2019** à la Direction des Etudes et Projets (ASECNA), **Route de la Corniche des Almadies à proximité du lieu de pèlerinage des Layènes à Dakar - Sénégal, Téléphone : (221) 33 848 05 10 – Email : aos@asecna.org**, contre le paiement obligatoire d'une somme non remboursable de **Deux Cent Mille (200.000) de Francs CFA, soit Trois Cent Quatre Euros Quatre Vingt Dix Centimes (304,90 €) à la Caisse Principale de l'Agence Comptable de l'ASECNA sise au 32-38, Avenue Jean Jaurès, Téléphone : +221 33 849 66 75, à la Délégation de l'ASECNA à Paris, 75 Rue la Boétie – 75008 Paris – France, Téléphone : +33 1 44 95 07 07 ou dans les Représentations de l'ASECNA auprès des Etats membres.**

La date limite de remise des offres à la **Direction des Etudes et Projets (ASECNA), Route de la corniche des Almadies - proximité du lieu de pèlerinage des Layènes à Dakar au Sénégal, Tél. : 33 848 05 10, Dakar-Yoff (Sénégal)** est fixée au **30 juillet 2019 à 12 heures (T.U.)**. Aucune offre arrivée hors délai ne sera acceptée. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. L'ouverture des offres en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le désirent, aura lieu le même jour **(30 juillet 2019) à 13 heures (T.U.)** dans la salle de réunion de la **Direction des Etudes et Projets aux Almadies à Dakar – Sénégal.**

Le Directeur Général



Société Nationale d'Électricité S.A.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Avis d'appel d'offres international relatif à la sélection d'un Prestataire chargé des services de gestion de la maintenance des infrastructures de fibres optiques de la Société Nationale d'Electricité S.A. « SNEL »

AOI N° 005/SNEL/DG/DEQ/CDP/CPM/KNF/2019/MS

Des câbles à fibres optiques ont été déployés par la Société Nationale d'Electricité S.A. (« SNEL ») notamment entre les centrales hydroélectriques d'Inga (proches de Kinshasa) et Kasumbalesa (située à la frontière avec la Zambie) sur une longueur de plus de 2 200 km ainsi que sur le réseau électrique à haute tension au Bas-Congo et à Kinshasa. Les câbles de fibres optiques sont installés notamment sur les câbles de garde (« CGFO ») des nouvelles lignes électriques et certaines lignes existantes à haute tension ainsi que sur l'une des lignes très haute tension existantes entre Inga et Kolwezi.

La SNEL ayant mis à disposition une partie des fibres optiques non nécessaires à ses besoins à des opérateurs (dont Vodacom et Airtel) souhaite recruter un Prestataire pour la maintenance des Infrastructures de Génie Civil, Câbles, Fibres, boîtiers de raccordement et connexions aux Optical Distribution Frames (« ODF ») de la SNEL, incluant les raccordements optiques (jarretière) et les ODF situés dans les Sites Répéteur / Régénérateur, ainsi que les équipements d'énergie (groupes, batteries, redresseurs, ateliers solaire) des zones d'accueil des opérateurs tout au long de son réseau de fibres optiques.

A cet effet, la SNEL, représentée par la Coordination des Projets, par le présent avis, lance un appel d'offres aux candidats pouvant être intéressés (les « Soumissionnaires ») par la gestion de la maintenance de ses fibres optiques sur les câbles de garde de ses lignes à haute et très haute tension existantes pendant une durée de cinq (5) ans.

Le descriptif synthétique du réseau de fibres optiques de la SNEL et la liste des critères de qualifications, des déclarations requises et des documents nécessaires, sont inclus dans le dossier d'appel d'offres (le « Dossier d'Appel d'Offres ») auquel cet avis est assujetti.

Les Soumissionnaires pourront se procurer le Dossier d'Appel d'Offres disponible auprès de :

Monsieur José Maholo - Coordination des Projets (CDP)
Société Nationale d'Electricité (SNEL) S.A.
Avenue de la Justice, n° 2831 Quartier SOCIMAT - Kinshasa - Gombe
République Démocratique du Congo
Tél. : + 243 844 251 790 / 243 815 025 285
E-mail : cdp_snel@yahoo.com, jose_maholo@yahoo.fr

Monsieur Stéphane de Vaucelles - Associé-Gérant
Compagnie Financière CADMOS - Rond Point Schuman 11
1040 Bruxelles - Belgique
Tél. : + 32 2 256 75 57 - E-mail : stephanedevaucelles@cadmos.eu

La demande de Dossier d'Appel d'Offres devra être effectuée formellement par courrier ou courriel et devra préciser qu'il s'agit d'une « **Demande du Dossier d'Appel d'Offres pour la maintenance des fibres optiques sur les câbles de garde des lignes à haute tension de la SNEL** ». A réception de la demande et de la preuve de paiement d'un montant non remboursable de **trois cent (300) dollars américains** correspondant aux frais d'envoi, le Dossier d'Appel d'Offres sera expédié sous pli fermé par la SNEL ou par la Compagnie Financière Cadmos, qui ne sera en aucun cas tenue responsable des retards ou pertes subis dans son acheminement. Le paiement sera effectué par versement d'espèces au compte **n° « 00000130403-20 », intitulé SNEL SA VC VENTE DAO auprès de la BANQUE COMMERCIALE DU CONGO (BCDC)/Kinshasa, code SWIFT : BCDCCDKI.**

Les offres des Soumissionnaires, présentées selon la forme requise par le Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées au plus tard **le 12 septembre 2019 à 14 h 30 TU** à la Coordination des Projets à l'adresse susmentionnée, en portant expressément la mention « **Offre pour la gestion de la maintenance des infrastructures de fibres optiques de la Société Nationale d'Electricité** ».

La SNEL refusera toute offre reçue en dehors de la date et de l'heure limites de soumission indiquées préalablement. Les dépôts électroniques ne seront pas admis.

Les Soumissionnaires seront informés de la suite donnée à leur candidature dans les conditions et selon les modalités prévues par le Dossier d'Appel d'Offres.









République de Côte d'Ivoire

Avis d'Appel d'Offres

Crédit BIRD N° 88450-CI

Travaux d'aménagement de la zone agro industrielle de KORHOGO dédiée à la transformation de l'anacarde

CI-FIRCA-74728 CW-RFB

1. Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a reçu un financement du groupe de la Banque Mondiale pour financer le **Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA)**, et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché **Travaux d'aménagement de la zone agro industrielle de KORHOGO dédiée à la transformation de l'anacarde.**

2. **Le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)** sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser des **Travaux d'aménagement de la zone agro industrielle de KORHOGO dédiée à la transformation de l'anacarde** constitués en un lot unique et comprenant :
   - Terrassements, Voirie et Drainage Des Eaux Pluviales ;
   - Electricité (Htb, Hta, Bt, Eclairage Public) ;
   - Assainissement Des Eaux Usées ;
   - Alimentation En Eau Potable ;
   - Télécommunications ;
   - Postes de Pesage ;
   - Aires de Stationnement ;
   - Aire de Séchage et les Entrepôts de Stockage ;

   Le marché issu de la présente consultation sera passé sur prix unitaires.

   Le délai d'exécution est de **DOUZE (12) MOIS.**

   Les exigences en matière de qualifications sont : chiffre d'affaires annuel moyen - expérience spécifique - personnel - matériel… (Voir les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) pour les informations détaillées).

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres International (AOI) telle que définie dans le « Règlement– de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » Version juillet 2016 révisé en novembre 2017 et révisé en août 2018 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du **Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)** ; Responsable du marché : Madame Kra Yvonne, **spmfirca@firca.ci** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **II plateaux 7ème Tranche Route Attoban, Rue L 155, Immeuble FIRCA, en face de la station PETRO Ivoire ; 01 BP 3726 Abidjan 01 Tél. (225) 22 52 81 81 / Fax (225) 22 52 81 87 Adresse électronique : spmfirca@firca.ci ou firca@firca.ci de 8 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes T.U les jours ouvrables.**

5. Le Dossier d'Appel d'offres en **langue française** peut être consulté gratuitement ou acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement[1] non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA, soit 153 Euros.** La méthode de paiement sera en espèces. Le dossier d'appel d'offres sera retiré physiquement et transmis par voie électronique.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le Vendredi 02 août 2019 à 10 heures 00 minute.** La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous **le Vendredi 02 août 2019 à 10 heures 30 minutes.**

7. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre, pour un montant de **cent sept millions (107 000 000) Francs CFA, soit 163 120 Euros.**

8. Le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres .

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

   Nom de l'Agence d'exécution :
   Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)
   Adresse : **01 BP 3726 Abidjan 01, II plateaux 7ème Tranche Route Attoban, Rue L 155, Immeuble FIRCA, en face de la station PETRO Ivoire, Abidjan Côte d'ivoire**
   Téléphone : **+225 22 52 81 81**
   Adresse électronique : **spmfirca@firca.ci ou firca@firca.ci**
   Adresse Web site : **www.firca.ci**

10. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, le PPCA publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics, dans un journal à grand tirage et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres ou en délivrera copie à leur demande et à leurs frais.

11. Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0.5% du montant hors taxes du marché aux frais du titulaire).

[1] Le prix demandé est destiné à défrayer le Maître de l'Ouvrage du coût d'impression, du courrier / d'acheminement du dossier d'Appel d'offres. Un montant de 50 à 300 USD ou équivalent est réputé raisonnable.

Retrouvez toutes nos annonces sur le site :

www.jeuneafrique.com



LE SECRÉTARIAT DE SMART AFRICA

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR L'ÉLABORATION D'UN ACCORD-CADRE POUR L'ACHAT EN GROS D'INTERNET LARGE BANDE PAR SATELLITE ET CÂBLE SOUS-MARIN

1. Le Secrétariat de Smart Africa a obtenu des fonds du Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ/GIZ) pour le recrutement d'un cabinet de consultants afin de formuler un accord-cadre pour l'achat en gros d'Internet large bande par câble sous-marin et satellite.
2. Le Secrétariat de Smart Africa sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants :
   a) Fournir des données et des renseignements sur les fournisseurs ayant la capacité de fournir des services Internet large bande à la demande de Smart Africa ;
   b) Fournir des services techniques et juridiques afin d'élaborer un projet d'accord pour Smart Africa.
3. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres international tel que défini dans le Code des Marchés publics du Rwanda, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de Smart Africa (email : **procurement@smartafrica.org**) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Smart Africa Secretariat - 9th Floor, Bloc C, Makuza Peace Plaza,
10 KN4 Avenue, Kigali, Rwanda - +250 788-300-581/ 732-310-014 - PO Box: 4913
info@smartafrica.org - www.smartafrica.org

5. Les dossiers d'appel à candidatures seront remis aux candidats intéressés contre un paiement non remboursable de **200 (Deux Cents) USD par virement bancaire au nom du Secrétariat Smart Africa.**
6. Les offres devront être soumises à l'adresse indiquée au point 4 au plus tard **le 1 Août 2019 à 15 heures 30 minutes précises.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires s'ils le désirent à l'adresse signalée, **le 1 Août 2019 à 15 heures 30 minutes précises.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.



SOCIÉTÉ DE GESTION ET D'EXPLOITATION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE CONAKRY

BP 3126 - Gbessia – Conakry– République de Guinée

AVIS D'APPEL D'OFFRES

CONSULTATION INTERNATIONALE POUR LA RÉHABILITATION ET L'EXTENSION DU RÉSEAU INCENDIE ARMÉ (RIA) DE L'AÉROPORT DE CONAKRY GBESSIA

Le Directeur Général

Aux sociétés soumissionnaires :

1. **La SOGEAC** - BP 3126 - Gbessia - Conakry - République de Guinée - ci-après désigné « **le Maître d'Ouvrage** » invite les Entreprises intéressées à présenter une offre pour les « **travaux de réhabilitation et d'extension du Réseau Incendie Armé (RIA) de l'Aéroport de Conakry Gbessia** », prévus en un lot unique.
2. Chaque dossier d'Appel d'Offres (et exemplaire supplémentaire) peut être obtenu sur support « papier + informatique » moyennant paiement d'un montant unitaire non remboursable de « **5,000,000 GNF** » auprès du **BAEC scp** - Résidence Le Corail - H202 - Conakry - Dixinn - Cameroun - (+224) 664 241 795 / 628 017 102 - baec-central@baec-scp.com ; **du 20 juin 2019 au 05 juillet 2019.**
3. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie bancaire de soumission d'un montant de **150 millions de GNF d'une durée de validité de 120 jours** et doivent être remises en 3 exemplaires dont 1 original et 2 copies au siège de **SOGEAC** le ou avant **le 05 août 2019 à 12 heures.** Elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le même jour à 14h00.**
4. L'attribution du marché de travaux doit être rendue effective avant **le 05 septembre 2019.**
5. La durée d'exécution des travaux est de **8 mois maximum**, quel que soit le mode d'exécution des travaux retenus par le soumissionnaire.
6. Il est ordonné aux soumissionnaires de visiter et d'inspecter le site des travaux et ses environs et d'obtenir du maître d'ouvrage l'attestation correspondante, condition éliminatoire.
7. Ils doivent demander tous les renseignements complémentaires qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et la signature d'un marché pour l'exécution des Travaux, auprès du Maître d'œuvre, le Cabinet BAEC scp à l'adresse ci-dessus.
8. Une unique visite guidée des lieux sera organisée, dans la seconde semaine de juillet 2019. La date et l'heure exactes seront transmises aux soumissionnaires par le BAEC scp.
9. Aucune association entre les entreprises soumissionnaires n'est autorisée pour réaliser les travaux.
10. Certains matériels à mettre en œuvre proviendront obligatoirement de certains fabricants spécialisés et de bonne renommée, notamment pour les lots techniques électricité et sécurité, et les soumissionnaires se mettront en rapport professionnels avec ces derniers.

Conakry, le 14 Juin 2019
Le Directeur Général

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DES ÉNERGIES

GES-PETROGAZ

Projet d'Appui aux Négociations des Projets gaziers et de Renforcement des Capacités institutionnelles

CRÉDIT N°6053-SN

Appel à Manifestation d'Intérêt

Le Gouvernement de la République du Sénégal a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA), pour financer les activités du Projet d'Appui aux Négociations des Projets gaziers et de Renforcement des Capacités institutionnelles et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au **recrutement d'un cabinet spécialisé dans la gestion des ressources humaines, la stratégie organisationnelle, l'audit institutionnel et le renforcement de capacités.**

L'objectif principal de la prestation est d'appuyer le gouvernement du Sénégal dans le diagnostic institutionnel et le renforcement des capacités des administrations dans le secteur pétrolier et gazier afin de générer des avantages durables et soutenir la croissance économique du pays.

A cet effet, le Consultant sera chargé de l'exécution des activités/tâches suivantes :

Réaliser un diagnostic portant sur les compétences, les opérations, les politiques et les procédures en lien avec la gestion du pétrole et de gaz au sein des différentes administrations et institutions parties prenantes à la mise en œuvre des projets pétroliers et gaziers. Ce diagnostic concerne prioritairement les ministères clés (Ministère du Pétrole et des Energies, Ministère des Finances et du Budget, Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, Ministère de l'Environnement et du Développement durable, Ministère des Pêches et de l'Economie maritime) et PETROSEN.

A la lumière des compétences standards engagées dans la gestion du pétrole et/ou de gaz dans les administrations publiques de pays producteurs de ces ressources, identifier les besoins en renforcement de capacités (au sein des administrations et des institutions ciblées prioritairement) et développer des programmes de formation sur mesure, destinés à assurer une formation de haut niveau aux décideurs sur le secteur pétrolier et gazier (ministères de tutelle, PETROSEN et parlementaires), ainsi que des formations approfondies destinées au personnel et aux ministères directement impliqués dans la négociation de projets et leur exécution.

Proposer une stratégie d'organisation institutionnelle conforme aux besoins identifiés.

Le Cabinet de Consultants devra avoir une expertise reconnue en diagnostic institutionnel et audit organisationnel ; dans la définition de stratégies organisationnelles et le management du changement ; une expérience solide dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans de formation ; dans la méthodologie de renforcement de capacités ainsi qu'une bonne maitrise des questions de développement, du contexte sociopolitique, économique et culturel du Sénégal.

L'équipe du consultant devra être composée avoir au minimum les qualifications et compétences suivantes :

1. Un chef de mission, expert principal en organisation ;
2. Un expert du secteur pétrolier et gazier ;
3. Un expert en ressources humaines ;
4. Un expert en formation.

Le Projet d'Appui aux Négociations des Projets gaziers et de Renforcement des Capacités institutionnelles invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

La méthode de sélection est celle fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC) conformément aux Règles applicables : « Règlements de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI) », en date de Juillet 2016, révisées en Novembre 2017 et Août 2018 disponible sur www.worldbank.org

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous **du lundi au vendredi de 08 heures à 13 heures et de 15 heures à 17 heures.** Les termes de référence complets sont téléchargeables sur le site web du Ministère du Pétrole et des Energies : www.energie.gouv.sn

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 03 juillet 2019 à 10 heures précises.**

Projet d'Appui aux Négociations des Projets gaziers et de Renforcement des Capacités institutionnelles
Siège du GES-PETROGAZ, Allées Papa Gueye FALL Immeuble Fatou Nourou Diop 6e étage
Téléphone : +221 77 333 24 14 - E-mail : contactgespetrogaz@mpe.sn

LE COURRIER DES LECTEURS

Envoyez-nous vos réactions, vos réflexions, vos coups de gueule ou de cœur à **courrier@jeuneafrique.com** ou au **57 bis, rue d'Auteuil, 75016 Paris**

EUZHAN PALCY

Telle qu'en elle-même

Qu'il est bon de retrouver la Martiniquaise Euzhan Palcy *(JA n° 3047, du 2 au 8 juin)*. Redécouvrir la réalisatrice de *Rue Cases-Nègres* toujours aussi belle que rebelle m'a profondément ému. Je ne puis m'empêcher d'avoir un petit pincement au cœur de la savoir désormais dans l'ombre. Même si elle a fait ce choix pour ne pas se dédire et trahir ses convictions. Même si elle occupe fort utilement son temps en poursuivant son combat antiraciste auprès des jeunes générations. Et je ne m'explique pas que les grandes fortunes africaines-américaines restent si peu sensibles à son projet de biopic sur Bessie Coleman, première pilote noire des États-Unis.

TOTO MUANDA AZALI,
Moroni, Comores

GUINÉE-CONAKRY

Leçons de démocratie

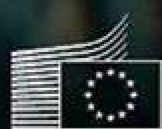
Au vu des menaces très sérieuses qui pèsent sur la paix civile en Guinée aux conséquences imprévisibles pour la sous-région aussi, je rappelle le titre prémonitoire de l'éditorial de François Soudan – éminence grise en matière de politique et géopolitique africaines : « Ne pas se tromper de combat » *(JA n° 3044, du 12 au 18 mai)*, qui pourrait résonner dans une certaine mesure comme une mise en garde à Alpha Condé.

En effet, c'est dans l'exercice réel du pouvoir et l'aptitude à savoir le quitter, signe de discernement, que l'on sépare les vrais démocrates des opportunistes, lesquels empruntent le style, le vocabulaire, les symboles et les marqueurs de la démocratie pour mieux l'étouffer. Comment Alpha Condé, pourfendeur de tous ses prédécesseurs suspectés d'être des fossoyeurs de la démocratie et qu'il a combattus avec le soutien des Occidentaux et de la presse internationale, peut-il, aujourd'hui, accuser ces mêmes anciens soutiens d'être des agents du néocolonialisme ?

En reportant d'autorité, depuis trois ans, les élections intermédiaires, Alpha Condé ne fait-il pas preuve d'une volonté autocratique qui culminera par un report de l'élection présidentielle ou par une nouvelle Constitution pour une présidence à vie ?

FRANÇOIS-XAVIER BEAVOGUI,
Paris, France

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS : POUR
UN MONDE QUI N'ABANDONNE PERSONNE



European Commission | #edd19 | 18›19 June 2019 | Brussels

Fouad Laroui



Voulons-nous être chinois ?

On peut détester quelqu'un et lui accorder qu'il a raison quand il a raison. Même une horloge arrêtée donne l'heure exacte deux fois par jour. Il faut donc admettre que l'ignoble Trump, que tout honnête homme devrait haïr, a raison dans son bras de fer avec la Chine. Ça fait mal de l'écrire mais serrons les dents et continuons.

Rappelons que cet olibrius mal coiffé a déclenché une guerre commerciale pour obliger les Chinois à ouvrir leur marché et à respecter les droits de propriété intellectuelle. Les économistes sont divisés. Les uns l'approuvent : le libéralisme ne fonctionne que si tout le monde respecte les règles du jeu – ce que ne feraient pas les maîtres de Pékin. Les autres estiment que Trump a tort et qu'il faut laisser les Chinois travailler pour les Américains (c'est leur interprétation du déficit commercial).

Mais ces vues étroitement « économistes » ratent l'essentiel. Il ne s'agit, ni plus ni moins, que de notre façon de vivre. Si la Chine atteint son objectif – devenir la première puissance mondiale en 2050 – ne risque-t-elle pas d'imposer, par le *soft power* ou par la force, sa conception du monde et de la vie, sa *weltanschauung*, comme disent les philosophes ? C'est cela qui est en jeu dans la guerre commerciale qui fait rage en ce moment.

On se souvient qu'Édith Cresson, éphémère Première ministre de Mitterrand, avait traité en 1991 les Japonais de « fourmis ». L'expression avait soulevé un tollé et lui avait valu d'être brûlée en effigie à Tokyo. À juste titre : c'était pour le moins maladroit, sinon raciste – encore que La Fontaine avait chanté autrefois les louanges de la fourmi. En réalité, ce que la belle gaffeuse voulait dire, c'était que le libre-échange allait obliger les Européens, pour rester compétitifs, à s'aligner sur un mode de vie qui n'était pas le leur, un productivisme qui ne laissait que peu de place à la flânerie, à la culture, à l'hédonisme. Hier le Japon, aujourd'hui la Chine : le problème est le même.

> Il ne s'agit, ni plus ni moins, que de notre façon de vivre.

Si la conception américaine du monde a aussi des aspects détestables – il n'y a pas de sécurité sociale au pays de l'individualisme exacerbé –, il n'en reste pas moins que les Pères fondateurs, les Franklin, les Jefferson, avaient une vision du monde qui s'articulait autour d'une valeur fondamentale : la liberté. N'est-ce pas là la définition même de l'homme ?

Dans l'immeuble parisien où je loge quand je suis en France, mes voisins de palier sont chinois. On ne peut rêver meilleurs voisins : discrets, quasiment furtifs, ils ne posent jamais de problème. Un sourire discret quand nous nous croisons, un hochement de tête, voilà les parents. La jeune fille de la famille parle un français parfait – quand elle parle. Sans doute fait-elle d'excellentes études. Le garçon vogue quelque part dans le cyberespace : je l'ai vu une fois en cinq ans.

« Soft power »

Pour autant, cette famille modèle ne participe pas à la vie de la résidence. Fête des voisins, apéros, assemblée des copropriétaires : où sont-ils ? On ne sait. Ne reste des parents que leur sourire, comme le chat du Cheshire, fifille joue l'Arlésienne, le fils est virtuel. Les sinologues nous disent que cette attitude vient d'une méfiance multiséculaire envers l'État et envers l'Autre. Le repli sur la famille est autant une valeur confucéenne qu'un mécanisme de défense.

Si c'est cet ethos que diffuse le *soft power* de la Chine, est-il ce que nous voulons ? Voulons-nous être chinois ? Je pose la question – en français. J'espère que nos enfants ne la poseront pas en chinois... 

Abonnez-vous à jeuneafrique

Découvrez toutes nos offres d'abonnement sur
jeuneafrique.com
ou contactez-nous au
+33 (0)1 44 70 14 74

HEBDOMADAIRE INTERNATIONAL HORS-SÉRIE N° 50

jeune afrique

NIGERIA Un eldorado à conquérir coûte que coûte

AGRO-INDUSTRIE L'ivoirien Sifca met le cap sur l'aval

ÉNERGIE Comment Elsewedy est devenu un géant des câbles électriques

MANAGERS Ces pionniers de la transformation numérique

PALMARÈS 2019

20e édition

Hors-série n° 50
156 pages

LES 500 premières entreprises af



France 6 € • Algérie 360 DA • Allemagne 8 € • Autriche 8 €
Belgique 7 € • Canada 11,99 $ CAN • DOM 8 € • Éthiopie 95 birrs
Italie 8 € • Maroc 45 DH • Mauritanie 1800 MRO
Norvège 75 NOK • Portugal 8 € • Suisse 14 FS • Tunisie 6,50 DT
Zone CFA 3 200 F CFA • ISSN 1959-1683



EN VENTE DÈS MAINTENANT

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ET EN ÉDITION DIGITALE





www.jeuneafrique.com





Solutions de microcontrôleurs de sécurité pour les documents d’identité électroniques

 Integrity Guard

› **La sécurité Hardware numérique Integrity Guard**
Encryptage des données au sein même du microprocesseur

 VHBR

› **Haute performance basée sur le standard VHBR**
Le passeport électronique le plus rapide du monde

 Mega Memory  SOLID FLASH™

› **Mega Memory & flexibilité**
Microcontrôleurs de sécurité, technologie Solid Flash
jusqu’à 1 Mbyte

 Ready-to-go

› **Solution prête à l’emploi**
Solutions logicielles intégrées pour les applications courantes



Retrouvez-nous au salon ID4Africa
sur notre stand C01 (dans la cour centrale)

www.infineon.com/govid



Java Card et le logo de la tasse à café sont
des marques commerciales enregistrées d’Oracle et / ou de ses filiales.